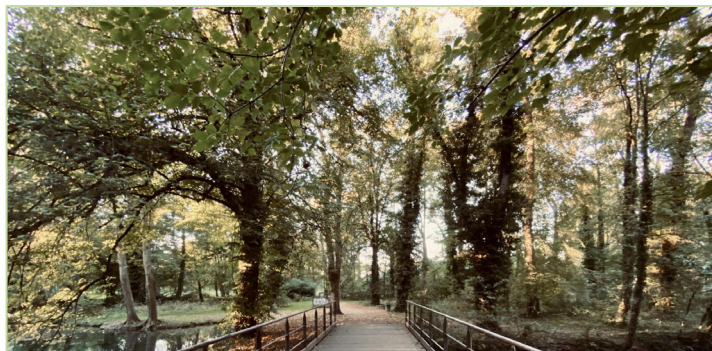




ENTRE NATURE ET ARCHITECTURE,
UNE SYMBIOSE RÉVÉLÉE PAR LES SEUILS



**ENTRE NATURE ET ARCHITECTURE,
UNE SYMBIOSE RÉVÉLÉE PAR LES SEUILS**

En quoi les notions de seuils et de transition au sein d'un logement peuvent introduire une symbiose entre nature et architecture ?

Photographie personnelle

Mémoire présenté par Hélène Crombet en vue de l'obtention du diplôme d'architecte

Promoteur: Mathieu De Paepe

Faculté d'architecture, d'ingénierie et d'urbanisme.
UCL-LOCI Tournai
Année académique 2022-2023

REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à mon parcours d'études en architecture.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement mon promoteur, Monsieur De Paepe, pour ses conseils éclairés et sa disponibilité tout au long de mon mémoire. Son expertise et ses retours précieux ont grandement enrichi mon travail.

Mes remerciements également à Madame Dubost, mon experte externe, dont les commentaires et les suggestions pertinentes ont permis d'enrichir ma réflexion et d'approfondir mes analyses.

À mes professeurs d'ateliers 1.618 : Messieurs Eric Van Overstraeten, Martin Outers, Daniel Otero Pena et Luca Sgambi. Leurs enseignements passionnants et leur accompagnement attentif ont nourri ma réflexion et ont contribué à ma progression en tant qu'architecte en devenir.

Je saisis d'ailleurs cette occasion pour exprimer ma gratitude envers tous les professeurs que j'ai eu la chance de côtoyer tout au long de mon cursus, que ce soit à LOCI Tournai ou à l'Université Polytechnique de Valence. Leurs connaissances, passion et dévouement ont façonné ma vision de l'architecture.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à ma famille, qui a toujours cru en moi et m'a toujours poussé à donner le meilleur de moi-même.

À mes formidables amis, Matteo, Chloé, Valériane et tous les autres pour leur présence, leurs encouragements et leurs sources de positivité qui ont égayé mon parcours académique.

Tout particulièrement à mon compagnon, Matthieu, pour son soutien inconditionnel, sa compréhension et sa patience.

Et pour finir, merci à vous, lecteur, lectrice.

PRÉAMBULE

« La beauté de la nature nous touche parce qu'elle est quelque chose de grandiose qui nous dépasse. L'homme vient de la nature et y retourne. A la vue d'un paysage que nous ressentons comme beau, non domestique par l'homme, non conforme à son échelle, nous nous faisons une idée de la mesure de notre existence dans l'immensité de la nature. Nous nous sentons entre de bonnes mains. Modestes et fiers à la fois. Nous sommes dans la nature, dans cette vaste forme qu'en fin de compte nous ne comprenons pas et qu'à l'instant de l'expérience vécue, nous n'avons même pas besoin de comprendre, tant nous ressentons que nous sommes une partie d'elle.»¹

1 : Zumthor, P. (2008). Penser l'architecture, Walter de Gruyter GmbH, Berlin, p73

PREAMBULE

AVANT-PROPOS

La crise écologique actuelle nous rappelle l'importance de l'harmonie entre l'homme et la nature. Les problèmes environnementaux tels que le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution sont des signes que la Terre nous envoie pour nous alerter. Le secteur de la construction est particulièrement en cause, car il représente pour l'Europe, d'après Bruxelles Environnement, environ 40% des émissions de dioxyde de carbone et a un impact significatif sur notre habitat naturel.¹ Bien que de plus en plus de personnes soient conscientes de l'importance de préserver l'environnement, avec la volonté de se reconnecter au monde du vivant, la majorité de la population ignore encore l'importance de la biodiversité au sein de notre environnement.

« Notre époque s'est construite sur le sentiment que nous, êtres humains, sommes dans la nature comme chez nous. Le risque d'une destruction, aujourd'hui prévisible, de la nature et de l'homme fragilise pourtant cette conviction tranquille, qu'il convient donc de repenser en ses fondements comme en ses effets. » « Qu'en est-il de la distinction entre l'homme et la nature ? Quelles nouvelles manières d'habiter la nature nous permettent-ils alors d'imaginer ? »²

La relation entre l'homme et la nature a été vue au cours du temps de différentes manières, allant de la vision purement anthropocentrique à la vision multicentrique, qui reconnaît l'altérité des écosystèmes, des systèmes et des individus qui les composent.

Si l'on se penche sur l'étymologie du mot «nature», il vient du latin «Natura» qui signifie «Naître, provenir», ce qui évoque ce qui est dans son état natif, qui n'a pas été modifié par l'homme. Alors que nous commençons tout juste à chercher à vivre en symbiose avec notre environnement, certains êtres vivants ont toujours su le faire. Les hommes primitifs, qui vivaient en harmonie avec la nature en s'adaptant à leurs évolutions, ont développé une connaissance accrue et un lien fort et spirituel avec elle. Bien que la civilisation moderne ait exercé une pression sur ces modes de vie, certains peuples autrefois étaient perçus comme des êtres « sauvages » et dépourvus de civilisation. Cependant, vivant en harmonie avec la nature, ils sont aujourd'hui considérés comme des modèles de vertu écologique. Leur mode de vie et leurs connaissances pourraient inspirer les architectes à changer leur façon de concevoir et de construire l'architecture moderne. En effet, les liens qu'entretiennent les civilisations primitives avec la nature sont signes d'une sagesse que nous devrions adopter.

1 : Bruxelles environnement (s.d) Comment limiter les déchets de construction, p.1 Disponible sur : https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/IF_Eco-construction_MAT01_Part_Fr.pdf

2 : Philosophia.fr. (2020). Rencontres de Sophie 2020 : Habiter la nature [Site Web]. Récupéré de <http://philosophia.fr/activites-rencontres/rds-les-rencontres-de-sophie/2020-habiter-la-nature/>

Pendant des années, les architectes, urbanistes et habitants ont conçu la ville comme une barrière entre l'espace urbain et la nature sauvage. Toutefois, cette tendance semble s'inverser ces dernières années. C'est pourquoi, aujourd'hui, les architectes, urbanistes, constructeurs, etc., ont le pouvoir de changer les choses en repensant la manière dont nous habitons les villes de demain. En cherchant à créer une symbiose entre architecture et nature, l'architecte a aujourd'hui la capacité de proposer des stratégies différentes pour l'habitat. À travers une approche transcalaire, du seuil, les enjeux et objectifs pourront être examinés en profondeur.

Etant consciente de l'importance de la préservation et la mise en lumière des patrimoines naturels, culturels comme historiques, ainsi qu'à travers des connexions spécifiques parfois oubliées, il convient, en tant qu'architecte d'amener d'autres perspectives dans la manière d'habiter un territoire. En effet, à travers ce mémoire, je souhaite proposer une alternative qui permet de construire mieux et plus durable, en entretenant des relations étroites avec l'histoire et le génie du lieu. Ce travail est à mes yeux, une tentative de mettre en exergue un phénomène bien trop souvent récurrent dans nos villes aujourd'hui. L'interaction avec le contexte paysager est en vain, utilisé de façon négligeable. Je pense pourtant, qu'avec un travail précis et sensible des seuils, il pourrait s'avérer devenir une réponse riche et précieuse, quant à la symbiose entre Nature et Architecture.

Développement

Ce mémoire se développe ainsi autour de la question : En quoi les notions de seuils et de transitions au sein d'un logement peuvent introduire une symbiose entre nature et architecture ? Le travail s'articule selon trois grandes parties.

Dans un premier temps, une approche plutôt théorique au sein de l'introduction permettra de se saisir pleinement de ces notions de seuil et de symbiose ainsi que de leur rôle et enjeux dans le monde d'aujourd'hui. Cette même partie tentera de comprendre nos villes et notre société qui se montrent en constante évolution. Dans un second temps, une vision de la Communauté Urbaine d'Arras et de ses paysages permettra de saisir les enjeux quant à la préservation d'un patrimoine, ainsi que la continuité des patrimoines naturels et historiques comme clés du projet. Dans la continuité, une analyse de la vallée de la Scarpe, sera menée afin d'en déduire le site du projet en et sur l'architecture choisi pour créer un seuil à toutes les échelles. Cette notion de seuil entre ville et nature sera donc développée plus précisément avant d'aborder, pour finir, dans une troisième partie, une approche architecturale et sensible permettant de se saisir des enjeux du projet dans sa relation entre l'espace public et l'espace privé habité.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 5	05
PREAMBULE	07
INTRODUCTION	12
Définition d'un seuil	15
Définition Larousse	
État de l'art	
Définition personnelle	
Définition d'une symbiose	23
Définition Larousse	
État de l'art	
Définition personnelle	
Prise de conscience de notre environnement	33
Nature et villes	
L'architecture actuelle et réflexion sur l'architecture à venir	37
L'architecture durable de demain	
PAYSAGES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS	40
Pas de Calais: Vecteur de paysages	43
Patrimoine naturel et morphologies	
La Communauté Urbaine d'Arras	49
Histoire, évolution et générélités	
Gestion d'un territoire durable	
La vallée de la Scarpe	
LA VALLÉE DE LA SCARPE ET SA RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS	66
Analyse et Morphologies	69
Cheminements contrastés :Scarpe comme source de mobilités	
Connexions entre urbain et nature	

Les Grandes-Prairies et la Pescherie	87
Implantation en bord de Scarpe et composition du paysage	
Vecteur de mobilités dynamisées	
Une nouvelle passerelle	
ENTRE VILLE ET NATURE	110
La rue comme seuil	113
Histoire de la rue	
Seuil travaillé à différentes échelles	
L'architecture au service d'une symbiose entre espaces urbains et naturels	135
Implantation aux abords d'une richesse naturelle	
Une architecture à adapter	
Hypothèses de projet	
ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ	170
Espace public/Espace privé	173
Définitions	
Rencontre entre les deux	
Le seuil entre la rue et le logement	181
La cursive: prolongement d'une rue publique	
Lire et comprendre l'espace-rue de manière sensible	
Entre logements et espaces partagés: le travail de l'épaisseur	207
Espaces de transitions	
CONCLUSION	218
BIBLIOGRAPHIE	224
ICONOGRAPHIE	237
ANNEXES	238

INTRODUCTION

DÉFINITION D'UN SEUIL

DÉFINITION LAROUSSE

ÉTAT DE L'ART

DÉFINITION PERSONNELLE

DÉFINITION D'UNE SYMBIOSE

DÉFINITION LAROUSSE

ÉTAT DE L'ART

DÉFINITION PERSONNELLE

PRISE DE CONSCIENCE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

NATURE ET VILLES

L'ARCHITECTURE ACTUELLE ET RÉFLEXIONS SUR L'ARCHITECTURE À VENIR

L'ARCHITECTURE DURABLE DE DEMAIN

DEFINITION D'UN SEUIL

DÉFINITION LAROUSSE

Définition
Larousse

- SEUIL : nom masculin¹
- 1. Partie inférieure de la baie d'une porte, pouvant former feuillure et/ou emmarchement.
 - 2. (Architecture) Entrée d'une maison ou zone avoisinant la porte d'entrée : Vous ne franchirez jamais ce seuil.
 - 3. (Par extension) Ce qui constitue l'accès à un lieu, le début de ce lieu : Au seuil du désert.
 - 4. (Par extension) Limite, point, moment au-delà desquels commence un état, se manifeste un phénomène : Être au seuil de la vieillesse. Le seuil de la pauvreté.

Étymologie

- Du latin solum : base.²
- Du latin solea : sandale, semelle placée sous la plante des pieds, entrave de bois, sabot de mule.

1 : Larousse. (s.d.). Seuil, Dictionnaire Larousse. Consulté le 26 janvier 2023, de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.
2 : CNRTL. (s.d.). Seuil. Consulté le 26 janvier 2023, de <https://www.cnrtl.fr/etymologie/seuil#:~:text=417>),sol.

État de l'art Parmi de nombreuses définitions possibles dans le monde de l'architecture, la définition du seuil qu'en donne Pierre Von Meiss est celle qui est la plus en accord avec la traduction de ce concept. En effet, pour P.V. Meiss : « C'est le seuil qui révèle la nature de la limite. C'est la porte ou la fenêtre qui révèlent le mur, sa présence et son épaisseur. Mais les seuils sont plus encore des indices annonceurs de la nature des lieux auxquels ils donnent accès ou qu'ils tendent à représenter.¹» Il évoque par la suite : « Ainsi, les seuils jouent trois rôles qu'ils assument à des degrés divers : un rôle utilitaire ; un rôle protecteur ; un rôle sémantique.²» Enfin, selon P.V. Meiss, « Toute relation entre deux lieux ou entre un intérieur et un extérieur procède de deux aspects de dépendance. Elle aménage à la fois séparation et liaison, ou en d'autres termes, différenciation et transition, interruption et continuité, frontière et passage. Les seuils et espaces de transition deviennent « lieu » à leur tour : « lieu où le monde se renverse ». (...) Ils contrôlent la perméabilité d'une limite, confirmant la discontinuité spatiale tout en offrant la possibilité de la franchir, physiquement ou par le regard.³»

Par ailleurs, dû à diverses définitions et visions nuancées de ce concept, il est nécessaire d'expliquer que cette définition de Pierre Von Meiss, pour qui, construire signifie limiter et créer une distinction entre intérieur et extérieur, est enrichie d'une autre manière par la définition qu'en donne le philosophe Gaston Bachelard. Celui implique une «dialectique du dehors et du dedans », dans laquelle il évoque cette limite telle qu'une nécessité physique afin de se caractériser soi-même, d'affirmer sa présence et réalité dans le monde. C'est pourquoi, il définit le seuil comme une « limite nécessaire parce qu'elle existe en nous, elle gère notre capacité à comprendre comment le monde est fait.⁴» En effet, G. Bachelard associe le seuil à une dimension universelle, qui représenterait une certaine matérialisation d'une « limite entre soi et les autres ».

Cette notion du dehors et du dedans est très représentative du long travail de Maurice Sauzet⁵ , dans lequel celle-ci permet de prendre conscience de soi physiquement jusqu'à en être saisi.

1 : Von Meiss, P. and K. Frampton (1993). De la forme au lieu : une introduction à l'étude de l'architecture, Presses polytechniques et universitaires romandes.

2 : Ibidem

3 : Ibidem

4 : Bachelard, G. (1958). La poétique de l'espace, Presses universitaires de France

5 : Sauzet, M. (1996). Entre dedans et dehors : l'architecture naturelle, Editions Massin

État de l'art De plus d'une nécessité physique, d'autres architectes, alimentent la dimension sociale et d'hospitalité qu'incite le concept de seuil. A savoir, l'architecte Hermann Hertzberger révèle l'expérience du seuil, comme étant un élément important et pionnier de notre compréhension de ce rapport au monde extérieur ainsi qu'à la description du « chez soi » grâce à sa dépendance du public et du privé, mais également la capacité qu'a le seuil à réveiller notre façon d'habiter. Il en donne l'exemple de l'enfant : « L'enfant assis sur le seuil de sa maison est suffisamment loin de sa mère pour se sentir indépendant, pour éprouver l'excitation et l'aventure du grand inconnu. Mais en même temps sur cette marche qui fait aussi bien partie de la rue que de la maison, il se sent en sécurité, il sait que sa mère est à proximité. L'enfant se sent à la fois chez lui et dans le monde extérieur.¹»

Les espaces qu'Hertzberger nomment « seuil » et « entre-deux » s'installent à la connexion de zones dont la nature privée ou publique diffère. Ils incitent alors une transition moins directe lorsque l'on passe d'un niveau d'appropriation possible à un autre en créant un espace intermédiaire les reliant. Cet effort de connexion permet l'extension relative et momentanée de la sphère du privé dans l'espace plus public immédiatement adjacent et inversement. Cela a pour effet de promouvoir la rencontre des usagers de ces deux espaces de natures différentes et de façonner une architecture hospitalière.

En outre, ce concept de seuil est également éveillé poétiquement par Georges Perec, lorsqu'il en aborde une vision plus subtile en relation avec l'intimité qui peut être produite entre l'architecture, la nature et l'homme. En d'autres termes, pour Perec, la définition du seuil peut être utilisée dans le but d'établir une transition claire, douce et continue entre l'extérieur et l'intérieur. Celle-ci invoque le saisissement d'une limite absente entre ces deux milieux, comme le souligne Perec, dans l'une de ses analyses d'une maison de Frank Lloyd Wright : « En fait, il était déjà trop tard pour savoir si l'on était dehors ou dedans.²» Ainsi, c'est ici la manière de dématérialiser ou même d'en prolonger cette limite qui est saisie.

1 : Hertzberger, H. and L. Biétry (2010). Leçons d'architecture, Infolio.
2 : Perec, G. (1974). Espèces d'espaces, Galilée

Définition
personnelle

Le concept de seuil existe depuis bien longtemps, comme en témoigne son étymologie qui signifie « base » en latin. À travers les différentes perspectives offertes par les auteurs, architectes, philosophes et poètes, celui-ci prend différentes formes et dimensions.

En effet, le seuil est un élément plus complexe qu'un simple point d'entrée, un accès ou la partie inférieure d'une baie, selon les définitions qu'indique le dictionnaire français Larousse. C'est à mes yeux, plutôt, un espace qui marque la transition entre deux autres, ce qui en fait un espace en soi. Il doit être conçu et matérialisé comme un espace neutre et incontournable dans l'architecture. Selon Pierre Bourdieu, le seuil peut même être considéré comme le «lieu où le monde se renverse.¹»

Le seuil est un espace qui interagit avec les fondements de l'architecture et son lien avec la ville et la société. Depuis que je suis entrée en école d'architecture, ce lieu magique m'a intriguée et fascinée. C'est un espace que l'on peut vivre et même habiter. Là où tout se transforme, il constitue un élément architectural auquel chacun de nous est lié. Puisque tout le monde franchit ou pratique un seuil, parfois sans même s'en rendre compte, le seuil est donc un espace à part entière qui est vécu et qui a un impact direct sur notre vie quotidienne.

C'est pourquoi, dans le cadre de ce travail, je souhaite amener et développer une réflexion sur le concept de seuil à toutes les échelles, afin d'explorer la force et l'ampleur des domaines et disciplines qu'il englobe.

Le projet devrait alors refléter un ensemble de relations, dont le rôle est d'en tisser les bords. Celui-ci deviendrait ainsi à la fois une séparation et une liaison, une interruption et une continuité dans les relations qu'entretiennent l'architecture et la nature, l'humain et le non-humain. À travers le seuil, le projet représenterait le lien entre l'architecture et son environnement, depuis sa manière de s'intégrer en bordure d'une ville et d'un espace paysagé. Il deviendrait cet espace de transition particulier, situé entre deux mondes, deux univers et deux atmosphères différentes, pouvant être habité.

1 : Bourdieu, P. (2000). Esquisse d'une théorie de la pratique: précédé de Trois études d'ethnologie kabyle, Seuil.

DÉFINITION D'UNE SYMBIOSE

DÉFINITION LAROUSSE

Définition
Larousse

- SYMBIOSE : nom féminin¹
- 1. (biologie) Association étroite de deux ou plusieurs organismes différents, mutuellement bénéfique, voire indispensable à leur survie. (La symbiose est fréquente entre les micro-organismes [symbiotes] et des plantes ou des animaux.)
 - 2. (par extension) Relation marquée par une union très étroite et très harmonieuse : Cet enfant vit en symbiose avec sa mère.

Étymologie

- Emprunt savant de l'allemand symbiotismus ou de l'anglais symbiosis où il est attesté en 1877, biol.²
- Emprunt au grec ancien μ, sumbiōsis (« vie en commun ») dérivé de μ, sunbiōô (« vivre ensemble »), avec le suffixe -, -sis[2].

1 : Larousse. (s.d.). Symbiose, Dictionnaire Larousse. Consulté le 26 janvier 2023, de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.
2 : La Langue Française. Symbiose. Consulté le 26 janvier 2023, de <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/symbiose>

DÉFINITION D'UNE SYMBIOSE

ÉTAT DE L'ART

État de l'art

D'après une définition fournie par l'équipe de scientifiques du groupe Futura Sciences¹ , la symbiose décrit une relation écologique harmonieuse entre deux organismes d'espèces distinctes qui entrent en contact étroit l'un avec l'autre. Chaque organisme, désigné comme un symbionte² ou un symbiote, joue un rôle clé dans cette relation. Plusieurs types de relations symbiotiques sont observés :

- Le mutualisme : Les deux symbiontes bénéficient de cette situation, en tirant profit mutuellement de leurs interactions bénéfiques.
- Le commensalisme : Dans ce cas, l'un des symbiotes profite de la relation sans causer de dommages ni de bénéfices à l'autre organisme, vivant en harmonie côte à côte.
- Le parasitisme : Une seule entité en tire avantage, vivant aux dépens de son hôte et exploitant ses ressources sans fournir aucun avantage en retour.

Bien plus complexe que ces trois catégories, il convient d'expliquer que vers 1880, le concept de parasitisme prévalait largement jusqu'à ce que la notion de symbiose soit définie. En effet, d'après ce qu'en explique le philosophe et professeur, Olivier Perru dans la revue nommée « Revue d'histoire des sciences³» , Albert-Bernhardt Frank et Anton de Bary ont habilement élargi ce cadre en proposant une nouvelle approche de la symbiose basée sur le concept de «vivre ensemble». Cette idée fut clairement illustrée par le lichen⁴ où il est facile de percevoir la dualité des espèces au sein d'une même entité

Marc-André Sélosse explore en profondeur le sujet de la symbiose dans son ouvrage intitulé «La Symbiose : Structures et Fonctions, Rôle Écologique et Évolutif⁵» . Pendant longtemps, cet aspect fondamental de la biologie fut enseigné sous forme d'anecdotes isolées, reléguées à une simple liste d'exemples classiques, disséminés dans les chapitres consacrés aux modes de vie les lichens, les mycorhizes, etc....

1 : Futura Sciences. (s.d.). Symbiose. Consulté le 26 février 2023, de <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/nature-symbiose-260/>

2 : Un symbionte est un organisme qui dépend d'un autre pour sa survie et sa croissance.

3 : Perru, O. (2006). «Aux origines des recherches sur la symbiose vers 1868-1883.» Revue d'histoire des sciences 59(1): 5-27.

4 : Lichen= appelé aussi champignon lichénisé, est un organisme composite qui résulte d'une symbiose permanente entre au moins un champignon hétérotrophe appelé mycobionte, et des cellules microscopiques photoautotrophes, possédant de la chlorophylle, nommées photobiontes

5 : Selosse, M. A. (2000). La symbiose: structures et fonctions, rôle écologique et évolutif, Vuibert.

État de l'art Cependant, il est crucial de souligner que la symbiose ne saurait être réduite à un simple aspect anecdotique. Ce constat a été tardivement pris en compte par la communauté scientifique, et ce n'est qu'au cours des années 1970 que des colloques spécifiques ont commencé à se focaliser sur ce domaine de recherche.

Il convient de noter que diverses définitions contradictoires de la symbiose ont été proposées. Bien que discutable, l'ouvrage adopte la définition classique française, considérant la symbiose comme des associations physiques durables entre deux organismes, au sein desquelles ils bénéficient mutuellement de cette relation.

Reprenant quelques termes de l'ouvrage : « Les symbioses sont pour l'Homme un outil potentiel, notamment au service de la gestion de l'environnement, dont la maîtrise est encore balbutiante. », Marc-André Selosse, amène une vision de la symbiose élargie vers d'autres sphères tel qu'ici l'environnement. C'est par cette citation qu'il convient d'expliquer que le concept de symbiose a également été emprunté en architecture.

Par conséquent, c'est par exemple l'architecte, Kisho Kurokawa, qui définit la symbiose comme un aspect fondamental de la culture japonaise et qui a joué un rôle considérable dans l'expansion rapide du Japon. En effet à travers son ouvrage « Architecture de la symbiose 1979-1987¹ » , l'on peut observer que depuis des siècles, l'architecture du Japon est vue comme faisant partie d'un cycle de transmigration, en harmonie avec la nature et la société. L'auteur critique l'approche occidentale de l'architecture, qui privilégie la séparation entre l'intérieur et l'extérieur, et encourage plutôt une approche d'inclusion réciproque entre l'architecture, la ville, la nature et les sensibilités individuelles. L'ambiguïté et les zones de transition sont valorisées, tout comme la création d'un climat interculturel favorisant l'échange et le dialogue entre les cultures différentes.

L'idée de symbiose est également étendue à la rue, où l'espace intérieur et extérieur s'interpénètrent, favorisant la connexion et la stimulation réciproque. En outre, la symbiose selon la vision de l'auteur implique l'inclusion réciproque, l'adaptation, l'interpénétration des espaces et une approche de l'architecture en harmonie avec la nature et la société. L'interpénétration des espaces et une approche de l'architecture en harmonie avec la nature et la société.

1 : Kurokawa, K. (1987) Architecture de la symbiose 1979-1987, Electa Moniteur.

État de l'art De plus, K. Kurakowa évoque une citation célèbre comme appui. En effet, lorsque Aldo van Eyck partageait sa célèbre citation «la maison est une petite ville, et la ville une grande maison¹», il exprimait en réalité une idée similaire et profonde : Dans un système où les dimensions jouent un rôle majeur, il est essentiel de maintenir un lien étroit entre l'architecture et la ville, la ville et la nature, ainsi que les aspirations individuelles et la société dans son ensemble. Il s'agit de favoriser une réciprocité harmonieuse entre les parties et le tout.

Pour finir, d'autres architectes explorent ce principe de réciprocité et de synergie pour évoquer les liens profonds entre nature et architecture. Kengo Kuma, par exemple, incite l'architecte à méditer sur la nécessité de « réapprendre à coexister avec l'environnement » et « plus que jamais (...) renouer le lien entre nature et architecture.²» Duncan Lewis souligne également cette notion subtile de connexions : « La nature n'est pas un alibi esthétique ou idéologique qui viendrait parer, orner l'architecture. La modernité a coupé l'homme de sa culture ambiante, il est nécessaire de recréer un lien entre l'homme et son contexte.³»

1 : Van Eyck, A., et al. (2008). The Child, the City and the Artist: An Essay on Architecture : the In-between Realm, SUN.
2 : Le Monde. «Pour Kengo Kuma, l'architecture doit être un lien entre l'homme et la nature» [en ligne]. Consulté le 2 mars 2023. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/01/11/pour-kengo-kuma-l-architecture-doit-etre-un-lien-entre-l-homme-et-la-nature_6065840_3246.html
3 : LAGUARDA, A., Duncan Lewis scape architecture [en ligne]. Consulté le 2 mars 2023. Disponible sur : <http://www.duncan-lewis.com/PROJETS/agence.html>

Définition
personnelle

La symbiose, dans le contexte de l'architecture et de son rapport entre nature et architecture, peut ainsi être définie comme une relation harmonieuse et interdépendante entre les éléments naturels et construits. En effet, la symbiose, bien au-delà de sa signification biologique, revêt pour moi une importance cruciale. Son étymologie grecque, qui se traduit par «vivre ensemble», résume de manière concise mais puissante le concept que je souhaite explorer dans ce mémoire. Pour cela, établir des relations positives, partager des valeurs communes, respecter la diversité et les différences, et collaborer pour le bien-être collectif sont les maîtres-mots pour tenter d'atteindre la symbiose.

Appliquée au domaine de l'architecture et de l'urbanisme, la symbiose représente pour moi un phénomène magique où deux éléments s'associent pour coexister harmonieusement et générer des bénéfices mutuels extraordinaires. Par conséquent, la notion de symbiose, en particulier entre l'environnement naturel et l'architecture, a captivé mon attention en raison de son potentiel à créer des espaces qui favorisent les contacts, autant visuels, physiques que sensitifs entre l'homme, la nature et le cadre bâti. En observant comment l'architecture peut s'intégrer de manière symbiotique dans son environnement, j'ai pris conscience de l'opportunité exceptionnelle qu'elle offre pour repenser notre relation avec la nature et promouvoir des modes de vie durables.

Dans le cadre de ce mémoire, l'un des objectifs, par la notion de symbiose, est d'explorer comment nous pouvons nous implanter dans un environnement de manière à lui apporter des avantages et à le protéger. Cela implique de concevoir des bâtiments et des espaces urbains qui respectent les caractéristiques naturelles du site, utilisent des matériaux durables, favorisent l'efficacité énergétique et créent des interactions positives avec la nature environnante.

L'objectif de cette définition de symbiose est d'atteindre un point d'équilibre entre les besoins humains et la préservation de l'environnement. La manière dont les individus interagissent avec leur environnement et s'y adaptent révèle leur capacité à développer un mode de vie respectueux de la nature. Cette coévolution des pratiques crée un réseau d'interactions entre tous les éléments qui composent nos sociétés.

Puisque comme l'indique Bignier, G. : «Nous faisons partie de la nature et tout objet que nous créons dans le monde devrait être pensé en continuité, en connexion, avec son environnement.¹»

1 : Bignier, G. (2012). Architecture et écologie: Comment partager le monde habité ?, Eyrolles.,p.23

Enjeux Depuis des temps immémoriaux, l'homme a cherché à se protéger des éléments naturels en créant un lieu de résidence. Du simple abri à la maison moderne, notre habitat n'a cessé d'évoluer et de modifier notre environnement. Malheureusement, plus de 67 000 hectares de terres sont détruits chaque année pour répondre à notre besoin de confort, ce qui représente l'équivalent de 95 000 terrains de football annuellement¹.

En effet, notre planète est confrontée à son plus grand défi : accueillir les générations futures. Actuellement, nous sommes 6,5 milliards d'habitants et selon les prévisions statistiques, nous serons environ 15 milliards à célébrer le début du XXI^e siècle².

Il est devenu crucial de remettre en question nos méthodes de production et de développement afin de permettre à chaque individu d'avoir sa place, tout en prenant en compte notre environnement. En se dissociant de la nature, l'homme est devenu citadin, évoluant principalement dans des environnements urbains. Selon les projections, d'ici 2050, 75% des milliards d'individus qui habiteront la planète vivront en ville. De nos jours, les individus passent de plus en plus de temps à l'intérieur, qu'il s'agisse de leur domicile ou d'autres espaces fermés. Selon l'agence américaine de protection de l'environnement, les Américains passent en moyenne 39% de leur temps à l'intérieur, dont 6% dans un véhicule. Cela équivaut à seulement une demi-journée passée à l'extérieur chaque semaine. Les Européens ne sont pas en reste, car ils passent en moyenne 90% de leur temps dans des espaces clos³.

Il est alors essentiel de réévaluer notre approche de la construction urbaine en incorporant et en reconnectant les espaces naturels en ville pour permettre l'épanouissement de tous. En effet, les liaisons avec divers espaces verts dans les zones urbaines contribuent à améliorer notre qualité de vie et à protéger la biodiversité.

¹ : Garnier, L. (2019). Psychologie positive et écologie: Enquête sur notre relation émotionnelle à la nature, Actes Sud Nature, p78

² : Piesik, S. (2017). Habiter la planète, Editions Flammarion, p14

³ : Li, Q. Shinrin Yoku. (2018) L'art et la science du bain de forêt. First, p35

Vecteurs d'une
ville durable

La nature qui avait été reléguée est réapparue, cependant, de manière contrôlée à travers des espaces tels que les jardins publics, les serres botaniques ou encore les zoos. Ces espaces représentent notre capacité à maîtriser la nature, à la cultiver selon nos besoins et à imaginer un monde naturel où la présence de l'homme n'est pas nécessairement prédominante. L'envie d'intégrer la nature en ville ne fait que renforcer l'idée que les espaces urbains sont désormais artificiels. Cela contribue à faire des villes des lieux perçus comme étant contraires à la nature, alors qu'elles pourraient être envisagées comme une nouvelle forme d'harmonie. En laissant suffisamment de place pour la nature dans nos villes, ces dernières peuvent devenir des havres de diversité d'espèces. L'intégration d'espaces verts au sein de l'environnement urbain est un moyen pour les villes de contribuer à la préservation de la biodiversité¹.

En reconnectant la végétation en ville grâce à des corridors verts, nous offrons une nouvelle façon de pratiquer l'espace urbain, créant une expérience hybride entre promenade urbaine et jardin public.

De plus, selon diverses études, une grande majorité de Français (84%) expriment le besoin de développer davantage de parcs et de jardins en milieu urbain. Les habitants souhaitent alors une ville plus paisible et un accès facilité à des espaces verts. Ainsi, créer des corridors verts en ville correspond à cette demande croissante².

La création de réseaux de cheminements doux pourrait être basée sur la mise en réseau d'espaces verts et publics. Cette méthode permettrait d'assurer une continuité des itinéraires piétonniers dans le tissu urbain et de créer des liens entre le patrimoine naturel et historique de la ville.

Mettre en place une liaison douce et tranquille joue un rôle important dans l'attractivité et la pérennité d'une ville. De plus, en mettant en avant les jardins remarquables à travers les parcours, en créant des liens avec les espaces emblématiques et patrimoniaux mis en lumière, et en priorisant les voies pour les piétons et les cyclistes, il est possible de valoriser les différents potentiels de continuité paysagère d'une ville.

1 : Fiquelet, A. (2020). La symbiose de l'architecture, de l'urbanisme et de la nature (Mémoire de master). Université d'architecture de Nantes, France.

2 : Géoconfluences. (s.d.). La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux. Consulté le 17 avril 2020, de <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm>

Réflexions À travers l'industrialisation, la mondialisation, l'urgence de la reconstruction et les effets de modernité, l'homme a cherché à maîtriser, dominer et posséder son environnement, ce qui a entraîné un rapide déclin de notre planète. Cette dégradation, qui s'est produite sans que l'homme en soit conscient, est devenue un enjeu majeur à contrôler. Les scientifiques et les écologues nous rappellent régulièrement, à travers divers scénarios, l'urgence d'agir en faveur de notre environnement alors que nous nous tenons au bord de ce précipice.

En raison de son besoin impérieux de preuves et de constats immédiats pour croire réellement en la science, l'homme évite de faire face à son avenir. Il n'est donc pas surprenant que la prise de conscience de l'existence du réchauffement climatique, de la disparition de la biodiversité, de la dégradation des sols et d'autres phénomènes ait pris beaucoup de temps¹.

Comment pouvons-nous avancer dans la construction de l'architecture de demain lorsque nous ne savons pas ce qui nous attend ? C'est une question difficile car l'architecte est formé pour anticiper les besoins futurs, les évolutions et les nouveaux modes de conception. Ce contraste est saisissant, car malgré cette formation, l'incertitude quant à l'avenir rend difficile la construction de l'architecture de demain.

Effectivement, être architecte implique d'être innovant, créatif et avant-gardiste.

« Peut-être conviendrait-il mieux de décrire les architectes comme des chefs d'orchestre qui prennent la tête des efforts visant à concilier tous les objectifs d'un bâtiment ou d'un ouvrage construit et qui savent trouver des solutions en recourant à leur imagination artistique et à leur vision créative, pour concevoir des espaces dans lesquels leurs idées et leurs techniques représentées par la forme, la lumière, les textures, les matériaux et les couleurs se conjuguent de manière à répondre à nos besoins esthétiques, spirituels et culturels.² »

Pouvons-nous considérer qu'aujourd'hui, innover signifie trouver des solutions créatives en utilisant les ressources et les techniques existantes plutôt que de chercher à tout réinventer ?

1 : Gemenne, F., et al. (2021). Atlas de l'anthropocène, SciencesPo les presses.

2 : Institut royal d'architecture du Canada. (s.d.). Qu'est-ce qu'un architecte. Consulté le 25 mars 2023, de <https://raic.org/fr/raic/quest-ce-quun-architecte>

Réflexions Les bouleversements que subit la Terre ont été considérablement accélérés par l'apparition de l'homme et la construction de ses habitations, de sorte qu'à partir de 1945, nous sommes entrés dans une phase de grande accélération. L'ampleur, la rapidité et les conséquences de cette accélération ne sont que récemment en train d'être prises en compte¹. En effet, à l'approche des limites de l'effondrement de notre environnement, le 21ème siècle est marqué par des préoccupations croissantes pour le développement durable, l'économie locale et l'écologie. Ces enjeux environnementaux ont pris de l'importance au point de devenir un sujet de politique fondamentale, alors que nous cherchons à trouver des moyens de préserver notre planète pour les générations futures.

«Les changements de la Terre sont le reflet des changements dans les sociétés humaines. Agir sur les problèmes environnementaux signifie agir sur ces sociétés.²»

Il est donc logique que face aux conséquences de notre présence sur Terre, il devienne de plus en plus important de reconsidérer nos modes de vie et de développement. Nous ne pouvons plus considérer l'être humain comme étant à part de la nature, et son territoire comme étant supérieur à celui de la nature. Au lieu de cela, nous devons trouver des moyens de coexister avec la nature et de la préserver pour les générations futures.

«Cette vision du monde sous la forme d'un palimpseste évolue progressivement vers la pensée d'un espace partagé par tous. Nous ne sommes plus des individus isolables, mais une véritable communauté.³»

Comment pouvons-nous, en ayant cette nouvelle perspective du monde, imaginer la conception de nos villes futures tout en prenant en considération les variables imprévisibles de notre environnement ? Comment faire face à l'inconnu et anticiper l'imprévu ?

«Comment parvenir à concevoir un élément d'infrastructure "immanent" en interconnexion avec son environnement ?⁴»

En somme, comment intégrer un bâtiment dans un environnement global et en faire un élément cohérent avec son contexte ? Comment concevoir des constructions qui s'harmonisent avec leur environnement naturel et urbain, en considérant les enjeux environnementaux et sociétaux actuels ?

1 : Gemenne, F., et al. (2021). Introduction, Atlas de l'anthropocène, SciencesPo les presses.), p11

2 : Zalasiewicz, J. (2019). Préface. Latour, B. (Postface), Atlas de l'Anthropocène. Science Po les presses, p. 17.

3 : Bignier, G. (2018). Architecture et écologie: Comment partager le monde habité ? Eyrolles, p. 24..

4 : Ibidem, p.22



PAYSAGES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS (CUA)

PAS DE CALAIS= VECTEUR DE PAYSAGES

PATRIMOINE NATUREL & MORPHOLOGIES

LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

HISTOIRE, ÉVOLUTION ET GÉNÉRALITÉS

GESTION D'UN TERRITOIRE DURABLE : OBJECTIFS DU PROJET
« GRAND ARRAS : VIVRE EN 2030 »

LA VALLÉE DE LA SCARPE

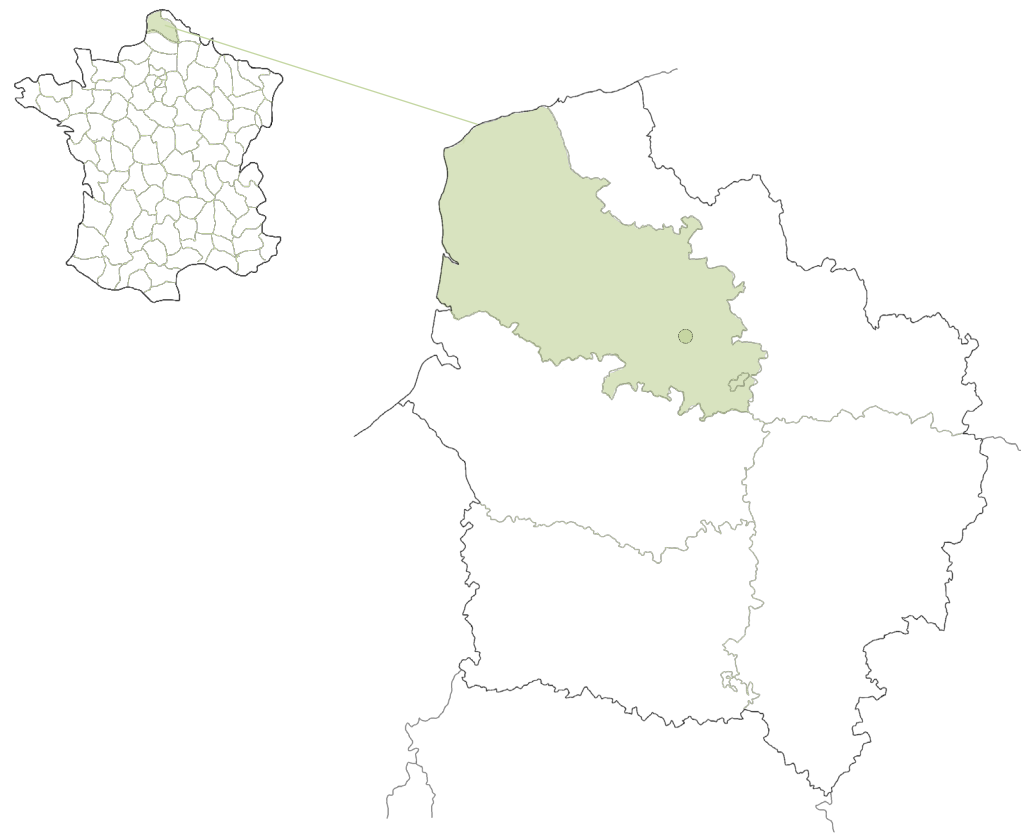


Fig. 01: Situation du Pas-De-Calais au sein des Hauts-De-France, Réalisation personnelle.

I. PAS DE CALAIS- VECTEUR DE PAYSAGES

PATRIMOINE NATUREL & MORPHOLOGIES

Le paysage Selon la Convention Européenne des Paysages (CEP) de l'année 2000, le paysage est défini comme une partie de la surface terrestre qui est perçue par les populations, et dont les caractéristiques résultent de l'interaction entre des facteurs naturels et/ou humains. Cette notion s'applique à l'ensemble du territoire régional, y compris les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains, ainsi que les espaces terrestres, les eaux intérieures et maritimes. Elle englobe également les paysages qui peuvent être considérés comme remarquables, ainsi que les paysages du quotidien ou qui ont subi des altérations.

En outre, la Convention reconnaît que le paysage possède une dimension culturelle importante, étant une « composante essentielle du cadre de vie des populations, une expression de la diversité de leur patrimoine commun culturel et naturel, et le fondement de leur identité. »¹

Le Pas-De-Calais

Le département du Pas-de-Calais est localisé dans le nord de la France, dans la région Hauts-de-France, et partage des limites avec les départements du Nord et de la Somme. Le littoral de la Côte d'Opale, qui s'étend sur environ 100 km, est bordé par la Manche et la mer du Nord.

Contrairement aux idées préconçues, le Pas-de-Calais ne se caractérise pas seulement par une plaine bordée par le littoral et marquée par la présence des terrils comme unique relief. Les éléments architecturaux, les sites patrimoniaux, la végétation et la topographie composent une variété de paysages qui représentent la richesse de notre territoire.

Le type d'habitat est très diversifié et en rapport avec l'histoire du territoire, ses activités économiques (minières, agricoles, industrielles, touristiques) et son contexte environnemental.²

1 : «Hauts-de-France - Paysages.» Ministère de la Transition écologique. Consulté le 12 avril 2023, de <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Paysages->.

2 : «Le Pas-de-Calais, notre territoire.» CAUE 62 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais). Consulté le 12 avril 2023, de <http://www.caue62.org/le-caue/le-caue-du-pas-de-calais/le-pas-de-calais-notre-territoire>.

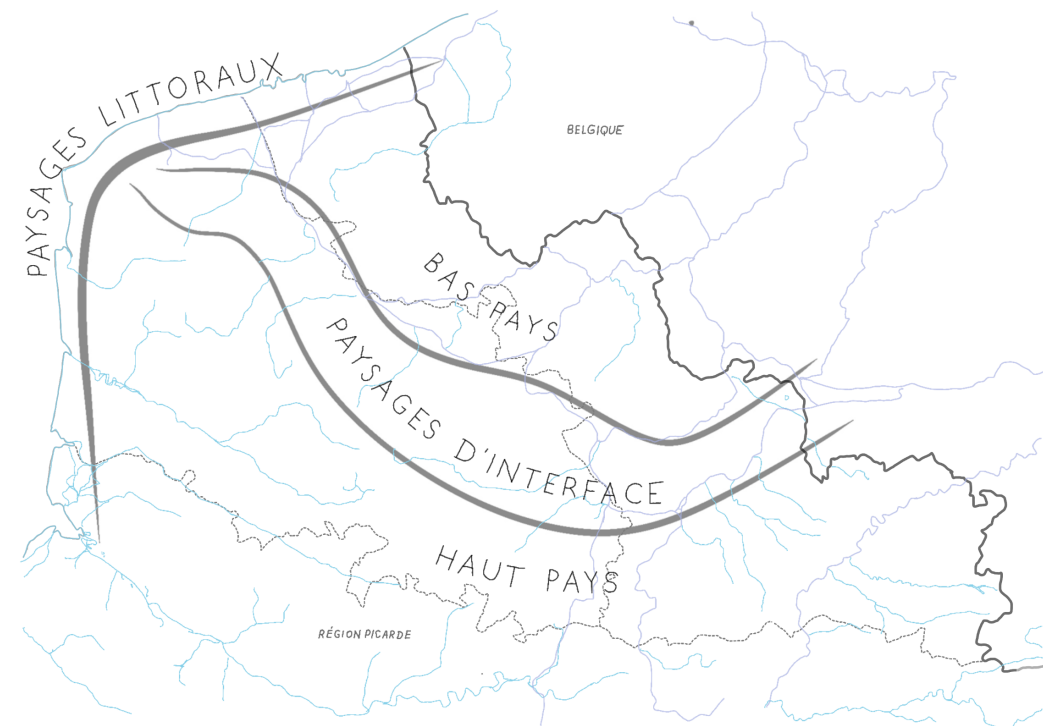


Fig. 02: Familles de paysages de la région, Réalisation personnelle.

I. PAS DE CALAIS- VECTEUR DE PAYSAGES

PATRIMOINE NATUREL & MORPHOLOGIES

Le Pas-De-Calais Malgré un relief peu marqué en raison de sa diversité géologique, le Pas-de-Calais présente une variété de paysages. En effet, cette diversité s'explique par le fait que le département s'étend sur un territoire qui regroupe environ 21 unités paysagères distinctes, chacune ayant sa propre identité géomorphologique et historique. Ces 21 « grands paysages régionaux » sont perçus comme des unités à part entière par les populations¹.

Les paysages de la région peuvent être regroupés en quatre familles distinctes :

- > les grands paysages du Haut Pays, situés au sud de la région, qui se caractérisent principalement par des reliefs vallonnés et des zones de bocage ;
- > les grands paysages du Bas Pays, composés de plaines avec des reliefs très peu marqués et dispersés, ainsi que des paysages urbains ;
- > les paysages littoraux, qui se situent à la rencontre des plaines maritimes et de la mer, et qui sont identifiables par leurs dunes, estuaires, étangs, marais, plages et falaises ;
- > enfin, les paysages d'interface, une famille intermédiaire qui assure la transition entre le Haut Pays et le Bas Pays, avec des terrasses ouvertes, des prairies, des marais, des pâtures, des plaines, des vallées et des paysages miniers².

1 : « Hauts-de-France - Paysages. » Ministère de la Transition écologique, op. cit., p43

2 : « Le Pas-de-Calais, notre territoire. » CAUE 62, op.cit., p43

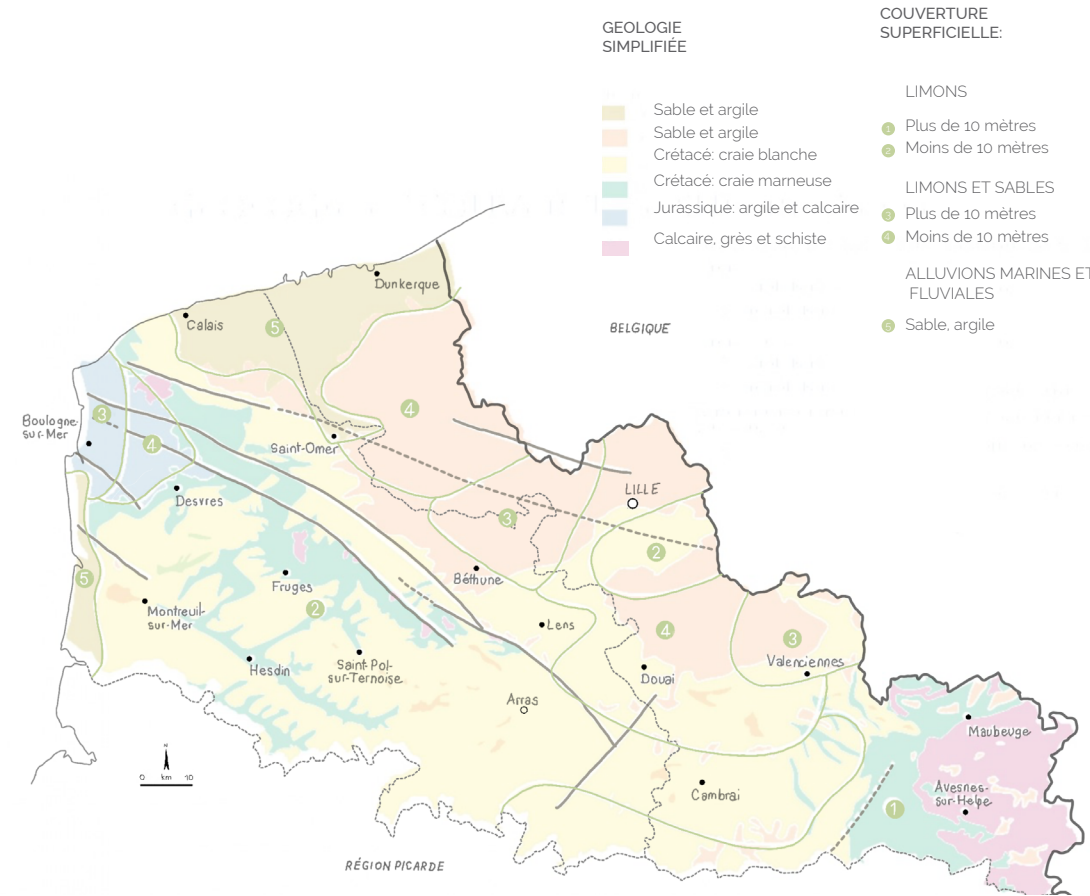


Fig. 03: Géologie et couverture superficielle de la région, Réalisation personnelle.

I. PAS DE CALAIS- VECTEUR DE PAYSAGES

PATRIMOINE NATUREL & MORPHOLOGIES

Des paysages comme seuils

La géographie du Nord - Pas-de-Calais est principalement marquée par la rencontre de deux importantes formations sédimentaires. Ce contact se produit parfois de manière brutale, à travers des failles et des escarpements, et d'autres fois en douceur, sans variation de niveau perceptible, à travers de discrets vallonements. Cette rencontre met en évidence l'opposition entre la craie et l'argile, et engendre des contrastes significatifs entre le Haut et le Bas Pays. (fig 03)

Le paysage de la région est principalement caractérisé par l'idée de limite, située à l'articulation entre les hauts et les bas pays. Cette frontière, qui repose sur un basculement, est trop épaisse (de plusieurs kilomètres) pour être facilement intégrée à l'un ou l'autre des grands paysages régionaux voisins.

En raison de sa configuration allongée, ce paysage sert de transition entre les paysages du Sud et ceux du Nord. Au Sud, se trouvent les Grands plateaux artésiens et cambrésiens, caractérisés par leur étendue, l'importance des espaces cultivés, une dominante rurale et quelques villes. Au Nord, le paysage régional s'arrête brusquement et de manière spectaculaire contre le Bassin minier, tel un gigantesque balcon de cinéma¹.

Dans les paysages d'interface, il est impossible de dégager un sentiment dominant. Ces paysages, qui servent de transition, offrent en effet une succession rapide d'ambiances différentes. C'est la prédominance de la variété qui se manifeste dans cette zone, toutefois avec une organisation linéaire qui se déploie de l'Ouest vers l'Est.

1 : Ministère de la Transition écologique. Atlas des paysages : Belvédères artésiens et des Vaux de Scarpe et de Sensée [en ligne]. Consulté le 08 avril 2023. Disponible sur : http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/atlas_des_paysage_npdc_belvederes_artesiens_et_des_vaux_de_scarpe_et_de_sensee.pdf

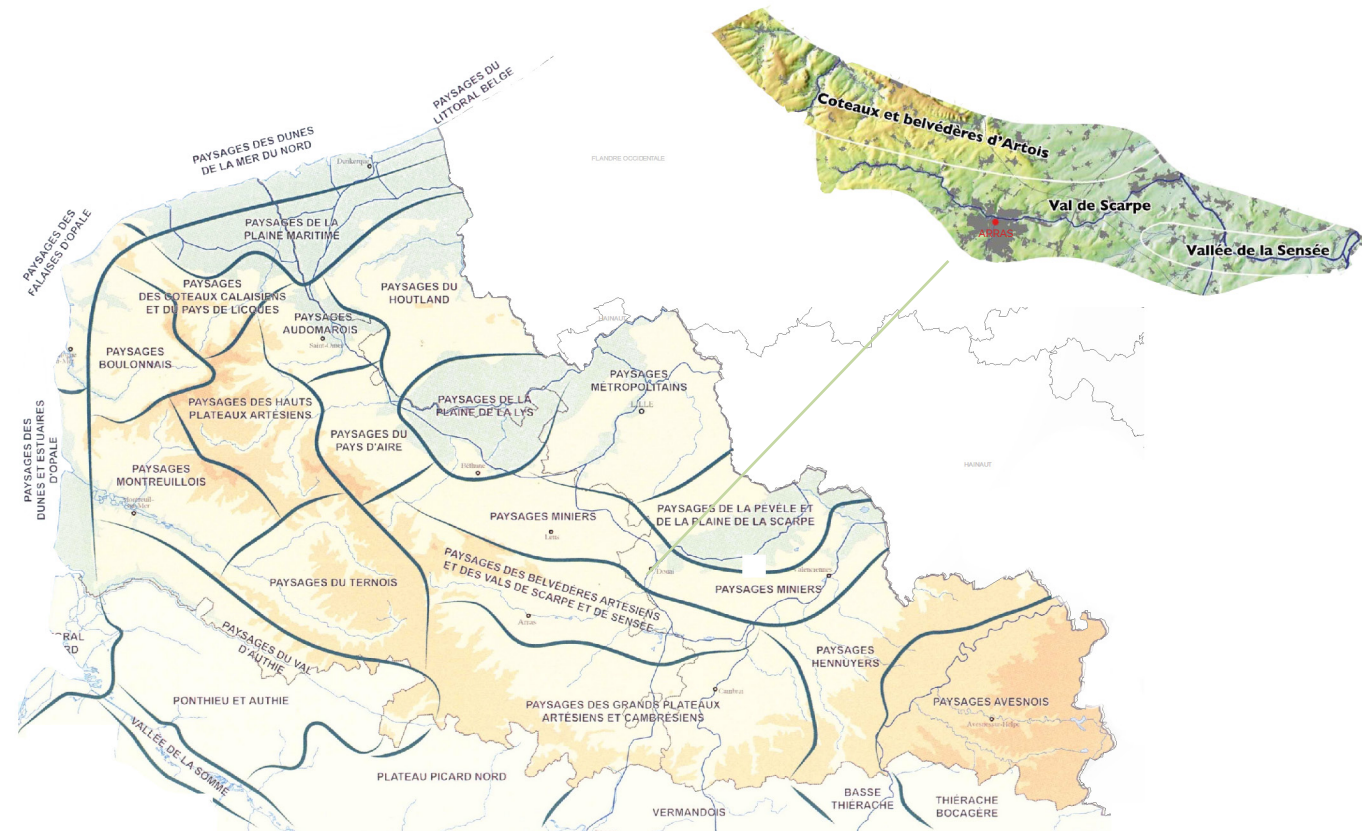


Fig. 04: Situation des belvédères d'Artois et des vaux de Scarpe et de Sensée, parmi les 21 grands paysages régionaux.
Source: BD Alti, IGN, Atlas des paysages..

II. LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

HISTOIRE, ÉVOLUTIONS ET GÉNÉRALITÉS

Transition La Communauté Urbaine d'Arras est située dans une zone de transition entre le Haut-Pays et le Bas-Pays de la Région, formant un seuil, ici appelé paysage d'Interface, comme expliqué ci-avant. Elle est composée de trois unités paysagères distinctes : les belvédères d'Artois qui offrent une vue sur le bassin minier au nord, la Scarpe arrageoise et Sensée¹, ainsi que l'Artois au sud.

La plaine d'Arras tire profit de ce paysage varié. En effet, elle est caractérisée comme un grand plateau de craie dont les limites sont matérialisées par les collines de l'Artois et du ternois au Sud-Ouest, les vallonements au Sud, et la faille de Marqueffles au Nord, tout en s'ouvrant vers l'Est de la vallée de la Scarpe².

1 : La Sensée est un cours d'eau, affluent de L'escout, située dans la région des Hauts-de-France.
2 : Bougard, P., Hilaire Y.-M, Nolibos, A. (2000) Histoire d'Arras, Le téméraire

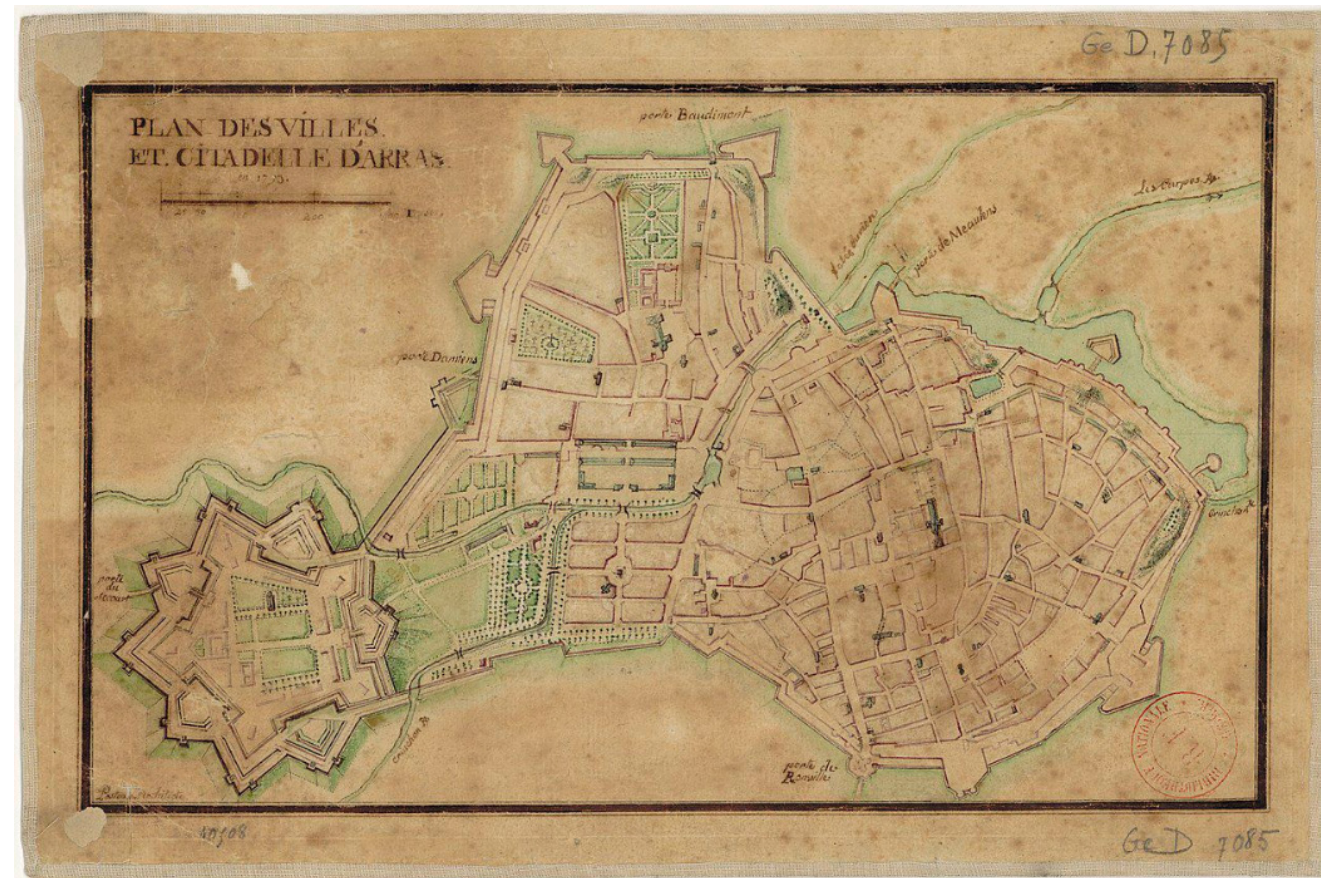


Fig. 05: Plan de la ville et citadelle d'Arras, 1793 Source: Gallica, Bibliothèque nationale de France, GED-7085

II. LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

HISTOIRE, ÉVOLUTIONS ET GÉNÉRALITÉS

Histoire La Communauté Urbaine d'Arras est située dans le département du Pas-de-Calais en région Hauts-de-France dont le siège est situé à la citadelle d'Arras.

Arras est une ville chargée d'histoire, ancienne capitale de l'Artois et chef-lieu du Pas-de-Calais. Elle est située au confluent de deux rivières : la Scarpe et du Crinchon.

Connue sous le nom de Nemetocenna à l'époque gauloise puis Nemetacum sous l'Empire romain, la ville a été détruite une première fois par les invasions barbares en 407. Elle a été reconstruite par Saint Vaast au début du VI^{ème} siècle.

Au XIV^e siècle, Arras est devenue un important centre de commerce, et a été disputée entre la Bourgogne et la France. Cependant, en 1477, Louis XI a décidé de la détruire de nouveau. Les Espagnols ont alors pris le contrôle de la ville en 1492, mais Louis XIII l'a reprise en 1640.

Après avoir été libérée de la domination espagnole en 1659, la ville était coupée en deux parties par le Crinchon, dont les fossés de la citadelle étaient souvent inondés. La ville bourgeoise, formée autour de l'abbaye Saint-Vaast, qui en est presque le centre, et la cité épiscopale fortifiée sur une colline, à l'Est, formaient deux parties distinctes jusqu'en 1749, date à laquelle la ville est devenue un seul corps¹.

1: «La ville d'Arras.» Arras Online. Consulté le 16 avril 2023. Disponible sur : <https://www.arras-online.com/la-ville-d-arras>

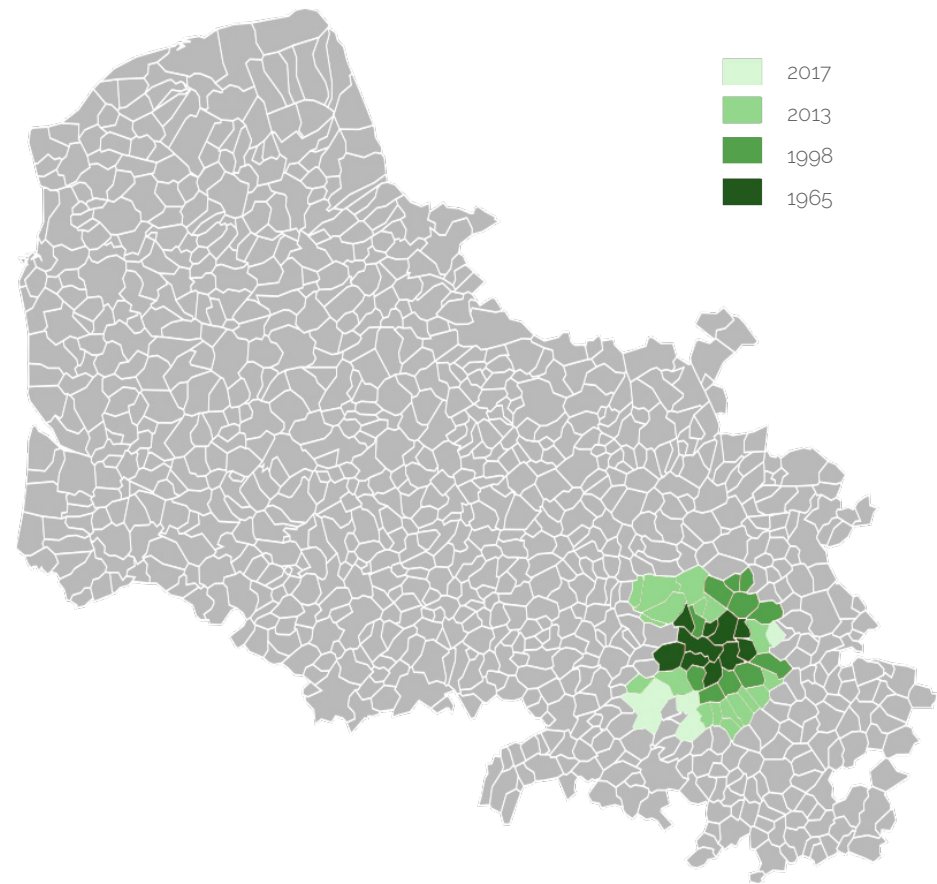


Fig. o6.a: Évolution et élargissement de la Communauté Urbaine d'Arras, Réalisation personnelle

II. LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

HISTOIRE, ÉVOLUTIONS ET GÉNÉRALITÉS

Évolution L'intercommunalité a une histoire ancienne dans la région d'Arras. En effet, c'est en remontant à 1965, que le premier acte de coopération fut mis en place, avec la création du « district urbain » de la région d'Arras, regroupant alors 10 communes. Au fil des années, de nouvelles communes se sont ajoutées progressivement, portant le nombre total à 21 en 1998, année de la transformation du district en communauté urbaine.

Année	Élargissement	Total
DISTRICT URBAIN		
1965	Achicourt ; Anzin-Saint-Aubin ; Arras ; Athies ; Beaurains ; Dainville ; Feuchy ; Saint-Laurent-Blangy ; Tilloy-lès-Moffaines	10
1966	Agny	11
1970	Sainte-Catherine-lès-Arras	12
1980	Bailleul-Sir-Berthoult	13
1990	Monchy-le-Preux	14
1991	Willerval	15
1993	Thélus ; Wancourt	17
COMMUNAUTÉ URBAINE		
1998	Farbus ; Gavrelle ; Mercatel ; Neuville-Vitasse	21
2001	Beaumetz-lès-Loges ; Wailly	23
2002	Fampoux	24
2013	Acq ; Boiry-Becquerelle ; Boisieux-Saint-Marc ; Écurie ; Boyelles ; Etrun ; Guémappe ; Héminet ; Hémin-sur-Cojeul ; Maroëul ; Mont-saint-Eloi ; Neuville-Saint-Vaast ; Roclicourt ; Saint-Martin sur Cojeul	39
2017	Basseux ; Boiry-Saint-Martin ; Boiry-Sainte-Rictrude ; Ficheux ; Ransart ; Rivière ; Roëux	46

Fig. o6.b: Élargissement de la CUA. Réalisation personnelle

La CUA connaîtra deux principales phases d'élargissement, en 2013 et 2017 où elle verra 22 communes supplémentaires s'y greffer. Ainsi, elle regroupe depuis 2017 un total de 46 communes et 106 955 habitants¹.

1 : FOGLIA, L., CLAUSSE, A. (2020) Territoire de la Communauté Urbaine d'Arras, Étude de cas, The Shift Project

II. LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

HISTOIRE, ÉVOLUTIONS ET GÉNÉRALITÉS

Généralités Le territoire communal se situe à la confluence du Crinchon et de la Scarpe, qui est un affluent de l'Escaut. La Scarpe traverse le territoire communal juste au nord de sa limite. À partir de l'écluse Saint-Nicolas, la Scarpe est canalisée.

Le Crinchon, qui entre dans le territoire communal par le sud-ouest, est enterré dans sa traversée de la ville. On le retrouve au nord, à l'ouest du bassin Méaulens (appendice en amont du canal), avant qu'il ne se jette dans la rivière¹.

Caractérisé par un pôle urbain central dense, dont la ville centre a été très sévèrement mutilée durant la première guerre mondiale, le territoire de la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) est traversé par deux vallées, celle du Crinchon et celle de la Scarpe qui constituent les principales coulées vertes de l'agglomération. Le reste du territoire rural est essentiellement composé d'espaces agricoles de culture intensive. La CUA est particulièrement pauvre en milieux naturels avec à peine 2,4 % d'espaces boisés et 0,57% de zones humides, contre 8% et 0,8 %, respectivement, de moyenne régionale².

Le territoire est traversé par trois cours d'eau principaux - la Scarpe (naturelle en amont d'Arras et canalisée en aval), le Gy et le Crinchon – et effleuré par le Cojeul au sud-est. Les milieux aquatiques et humides correspondent essentiellement à ces rivières, aux plans d'eau et zones humides qui leur sont associés (mares, résurgences, étangs...), ainsi qu'à des mares de pâtures.

Malgré les dégradations qu'ils subissent, les milieux aquatiques et humides accueillent une part importante de la biodiversité du territoire et constituent l'épine dorsale de la trame verte et bleue, y compris en milieu urbain. On y rencontre des habitats humides diversifiés (habitats aquatiques, amphibiens et prairiaux humides, roselières mégaphorbiaies, bois tourbeux...) ainsi que des espèces animales et végétales inféodées à ces milieux, certaines faisant l'objet d'une réglementation en vue de leur préservation³.

1 : Sites à visiter. Arras. Consulté le 18 mars 2023, de <https://sitesavisiter.com/wiki/arras>

2 : Communauté Urbaine d'Arras, Fortifications de Vauban inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. (2019), Plan de gestion, de conservation et de développement durable 2019-2024, La citadelle d'Arras. p23. Disponible sur <https://www.culture.gouv.fr/content/download/301024/3434669?version=1>

3 : Communauté Urbaine d'Arras. (2019.). Etat-Initial-Environnement.» Consulté le 19 mars 2023, de <https://www.cu-arras.fr/wp-content/uploads/2019/12/RP-L1.2-Etat-Initial-Environnement-1sur2.pdf>.

Fig. 07: Plan de la ville centre de la CUA et des communes l'avoisinant. Réalisation personnelle.

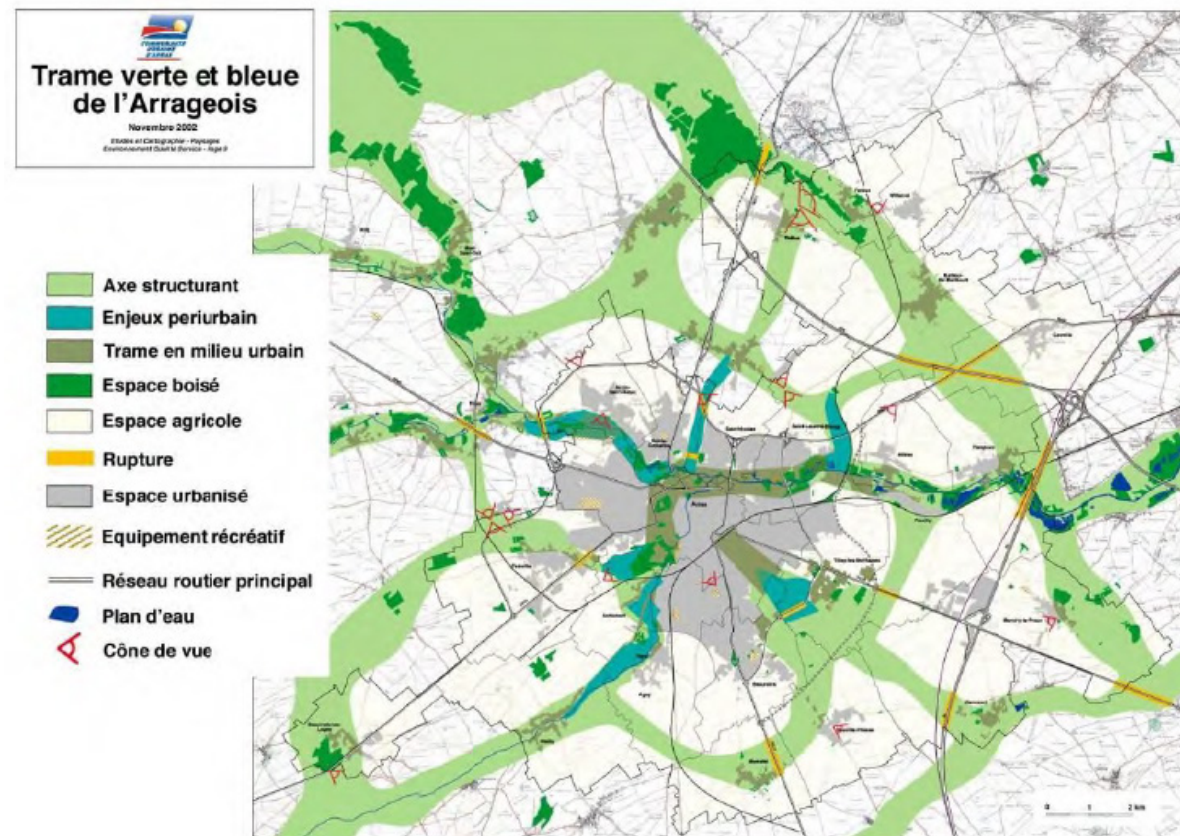


Fig. 08: Trame verte et bleue de l'Arrageois, novembre 2002, Source: Etat Initial de l'environnement Approbation, 2019, Rapport de présentation Paysage, Patrimoine, Ecologie, Biodiversité, Climat, Air et Energie

II. LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

GESTION D'UN TERRITOIRE DURABLE

D'après les rapports de diagnostics du plan local d'urbanisme intercommunal¹, la Communauté Urbaine d'Arras s'engage fermement dans une démarche de conservation et d'embellissement des corridors écologiques, en assurant l'entretien et la protection des zones d'intérêt écologique. Elle affirme également sa volonté de sublimer son patrimoine naturel à travers des aménagements paysagers soignés.

Axes majeurs patrimoniaux

Premièrement, le patrimoine culturel joue un rôle essentiel dans le développement durable d'une ville. Les bâtiments historiques sont les témoins vivants de la culture et de la tradition d'une population, et sont donc au cœur de son identité. Ils symbolisent l'histoire collective et sont source de liens sociaux forts entre les habitants. La gestion de ce patrimoine peut favoriser une réconciliation entre le passé et les nouveaux enjeux urbanistiques, tout en offrant une ressource stratégique pour le développement d'un tourisme culturel. Ainsi, plutôt que d'être considéré comme figé, le patrimoine peut être perçu comme un catalyseur de dynamiques urbaines et un révélateur de l'identité d'une ville.

De même, les patrimoines et espaces naturels sont indispensables pour préserver et développer la biodiversité, ainsi que pour offrir un cadre de vie de qualité aux habitants et aux visiteurs, tout en valorisant le territoire. En outre, leur présence est un atout pour répondre aux enjeux environnementaux majeurs, tels que la pollution de l'air, le réchauffement climatique, la régulation de l'îlot de chaleur urbain, la gestion des eaux pluviales et la consommation énergétique. En plus de ces services environnementaux, les espaces naturels offrent également des bénéfices culturels, éducatifs et spirituels, qui contribuent à la conscience environnementale des habitants².

Enjeux du projet «Grand Arras 2030»

Au sein de la communauté urbaine d'Arras, la durabilité occupe une place de choix dans les plans de développement territorial et d'urbanisme depuis plusieurs années. En effet, dès 2003, cette collectivité a établi son propre schéma territorial de trame verte et bleue dans le but de garantir sa cohérence. Cette initiative vise à réaliser une ambition écologique, tout en faisant de la trame verte et bleue un vecteur d'attractivité pour le territoire³.

1 : Communauté Urbaine d'Arras. (Mars 2016). PLUI de la Communauté Urbaine d'Arras – Tome 1 : Rapport de présentation – Etat Initial de l'Environnement. Disponible sur : https://www.cu-arras.fr/wp-content/uploads/2017/09/DiagPLUI39_atouts.pdf

2 : Ibidem – Volet 1 : Paysage et patrimoine.

3 : Ibidem – Volet 2 : Écologie et Biodiversité.

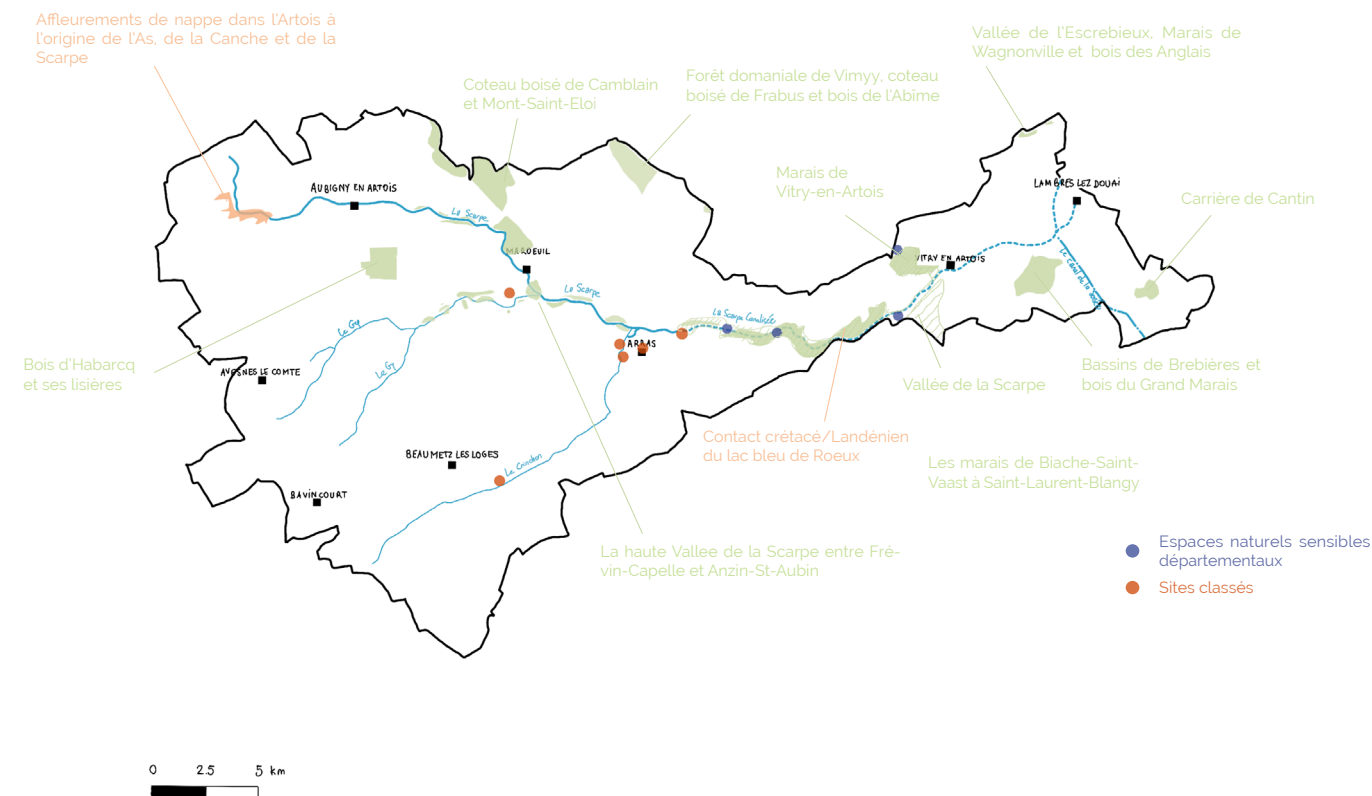


Fig. 09: Carte des espaces inventoriés et protégés,
Réalisation personnelle: Tiré du plan d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe amont, 2022

Enjeux du projet «Grand Arras 2030»

En effet, la mise en valeur de la vallée de la Scarpe, reconnue comme un corridor écologique d'intérêt régional est considérée comme la colonne vertébrale de la Trame verte et bleue de l'Arrageois. Celle-ci vise à reconnecter les espaces naturels, encourager les modes de déplacement doux et sublimer le patrimoine architectural tel que la Citadelle de Vauban ou le Bastion des chouettes¹.

De manière similaire, cette valorisation est encouragée pour les vallées du Gy, du Crinchon et du Cojeul, ainsi que pour les zones humides qui y sont liées. Ces vallées et zones humides sont considérées comme des éléments clés du réseau écologique de la Communauté urbaine d'Arras. En effet, autour de la zone urbaine centrale, le territoire de la Communauté urbaine d'Arras se caractérise principalement par un paysage rural, dominé par de vastes espaces agricoles. En dépit de la présence de la vallée de la Scarpe et de deux de ses affluents, la présence d'espaces naturels tels que des forêts ou des vallées est assez restreinte, et l'accès à des environnements naturels « verts » est relativement limité. Or, ces espaces naturels sont essentiels pour préserver et promouvoir la biodiversité tout en valorisant le territoire. C'est pourquoi, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté urbaine d'Arras se consacre ainsi à promouvoir et à faciliter l'accès aux espaces naturels, quel que soit le milieu dans lequel ils se trouvent (rural, urbain, périurbain...). De surcroît, la mise en avant des séquences historiques et patrimoniales s'avère un axe crucial pour réaffirmer les liens entre les pôles touristiques et pour faire du patrimoine naturel et historique un vecteur d'attrait du territoire. En effet, les éléments caractéristiques du paysage, notamment les éléments patrimoniaux et les motifs végétaux, constituent des marqueurs indéniables du territoire de la Communauté urbaine d'Arras².

Enfin, à travers ce projet, la CUA accorde une importance capitale à la construction d'un environnement bâti plus respectueux de la nature et de son cadre de vie. Elle encourage ainsi la construction de bâtiments responsables, qui peuvent s'adapter harmonieusement à leur environnement naturel et réduire leur impact environnemental. En parallèle, la densification des pôles urbains est considérée comme une stratégie efficace pour limiter l'étalement urbain ainsi que préserver les espaces naturels de la ruralisation.

1 : Le bastion des chouettes est l'ultime vestige des fortifications de la ville. (Annexe)

2 : Communauté Urbaine d'Arras. (s.d.). Etat-Initial-Environnement, op. cit., p55



Fig. 10: La Scarpe à Arras, Charles Desavary, 1883

II. LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

LA VALLÉE DE LA SCARPE

Généralités La Scarpe, affluent de l'Escaut, est une rivière des Hauts-de-France, qui prend sa source dans les hauteurs de l'Artois, sur la Commune de Berles-Monchel, à une altitude de 121 mètres.

Elle parcourt une vingtaine de kilomètres sous forme de rivière avant de rejoindre son cours canalisé au sein de la Communauté Urbaine d'Arras, à la jonction des villes de Saint-Nicolas et d'Arras. Sur une longueur totale de 102 km, ses principaux cours d'eau affluents du territoire du SAGE (Schéma d'Aménagement et Gestions des Eaux) sont le Gy et le Crinchon. Ces derniers se situent tous deux du côté droit du cours d'eau principal et se jettent respectivement dans la Scarpe à Duisans et à Arras.

Le Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau, communément appelé Sandre, procède à une distinction de deux catégories de voies hydrauliques qui forment le cours de la Scarpe. En effet, un cours d'eau naturel et non navigable, est appelé « Scarpe rivière », se jette dans la « Scarpe canalisée », à une altitude de 55 mètres. Celui-ci est navigable et se jette 71 tronçons¹ plus en aval dans L'Escaut canalisée au niveau de la commune de Mortagne-du-Nord. La Scarpe canalisée comprend deux affluents portant le nom de Scarpe : la Rivièrelette, connue également sous le nom de Scarpe Amont (5 km), et Scarpe Aval (3 km)².

1 : Dans le contexte des cours d'eau, un tronçon représente une portion spécifique. Il s'agit d'une division qui peut être identifiée en fonction de critères tels que la longueur, la géomorphologie, la vitesse du courant, la profondeur, la végétation riveraine ou d'autres caractéristiques physiques et écologiques.

2 : Communauté Urbaine d'Arras. (2022). Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe amont - Plan d'aménagement et de gestion durable 2022, Partie 2: Synthèse de l'état des lieux.» Consulté le 15 février 2023, de https://www.cu-arras.fr/wp-content/uploads/2023/04/4_PAGD_EnqPub.pdf.

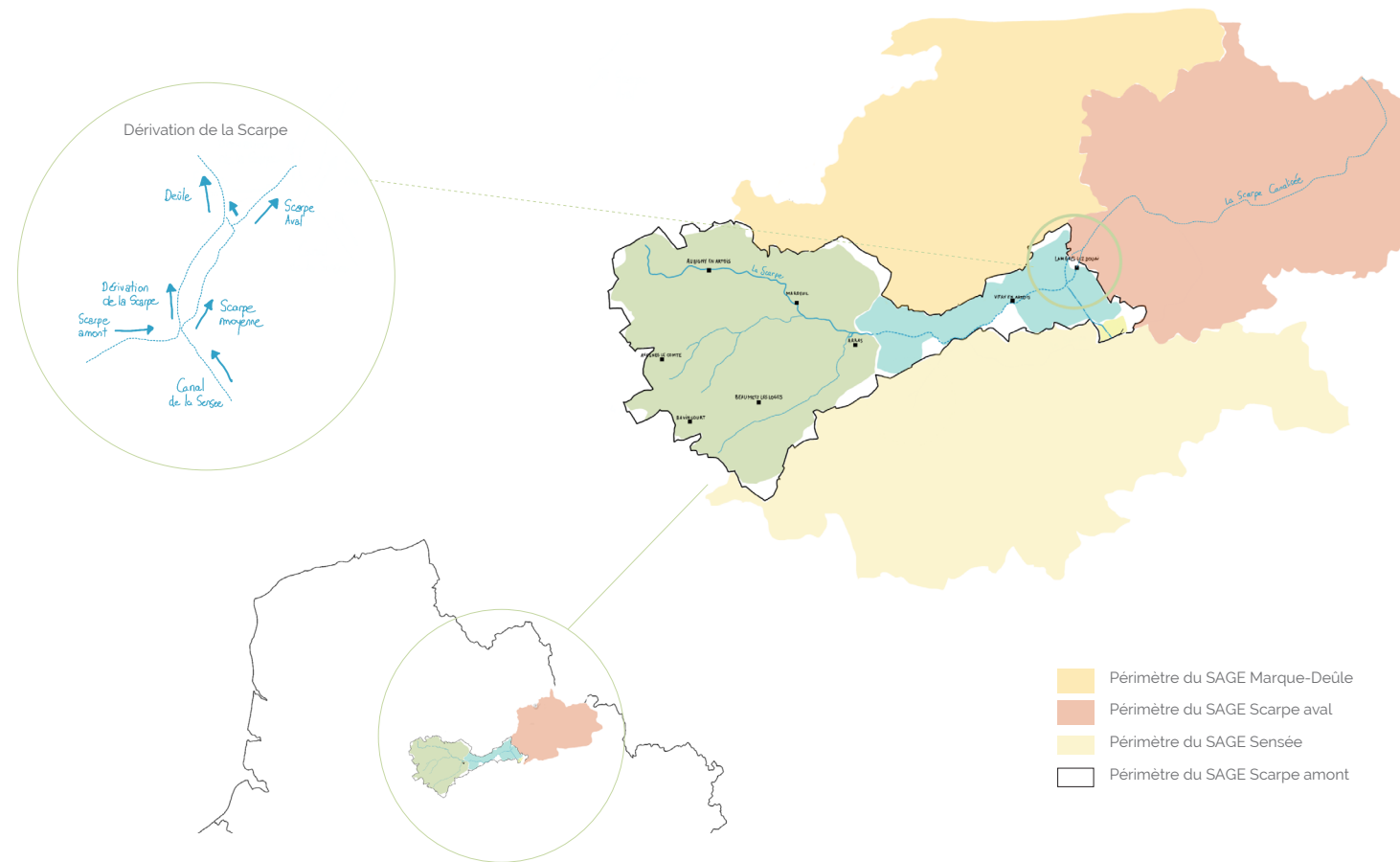


Fig. 11: Localisation du bassin versant du SAGE, Réalisation personnelle.

II. LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

LA VALLÉE DE LA SCARPE

Le SAGE Le SAGE, ou Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, est un outil de planification qui vise à gérer les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques au niveau d'un bassin versant donné. Ce document de planification s'inscrit dans une perspective de développement local durable tout en veillant à la préservation de la qualité de l'eau, des écosystèmes ainsi que des milieux naturels environnants.

Le bassin Artois-Picardie est le territoire où se situe le bassin versant de la Scarpe amont. Ce dernier, qui comprend également la Scarpe aval, s'étend sur une superficie totale de 1322 km². Pour gérer efficacement l'eau et les milieux aquatiques de cette région, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est donc utilisé comme outil de planification et de gestion à l'échelle locale¹.

¹ : Communauté Urbaine d'Arras. (2022). Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe amont - Plan d'aménagement et de gestion durable 2022, op. cit., p61.

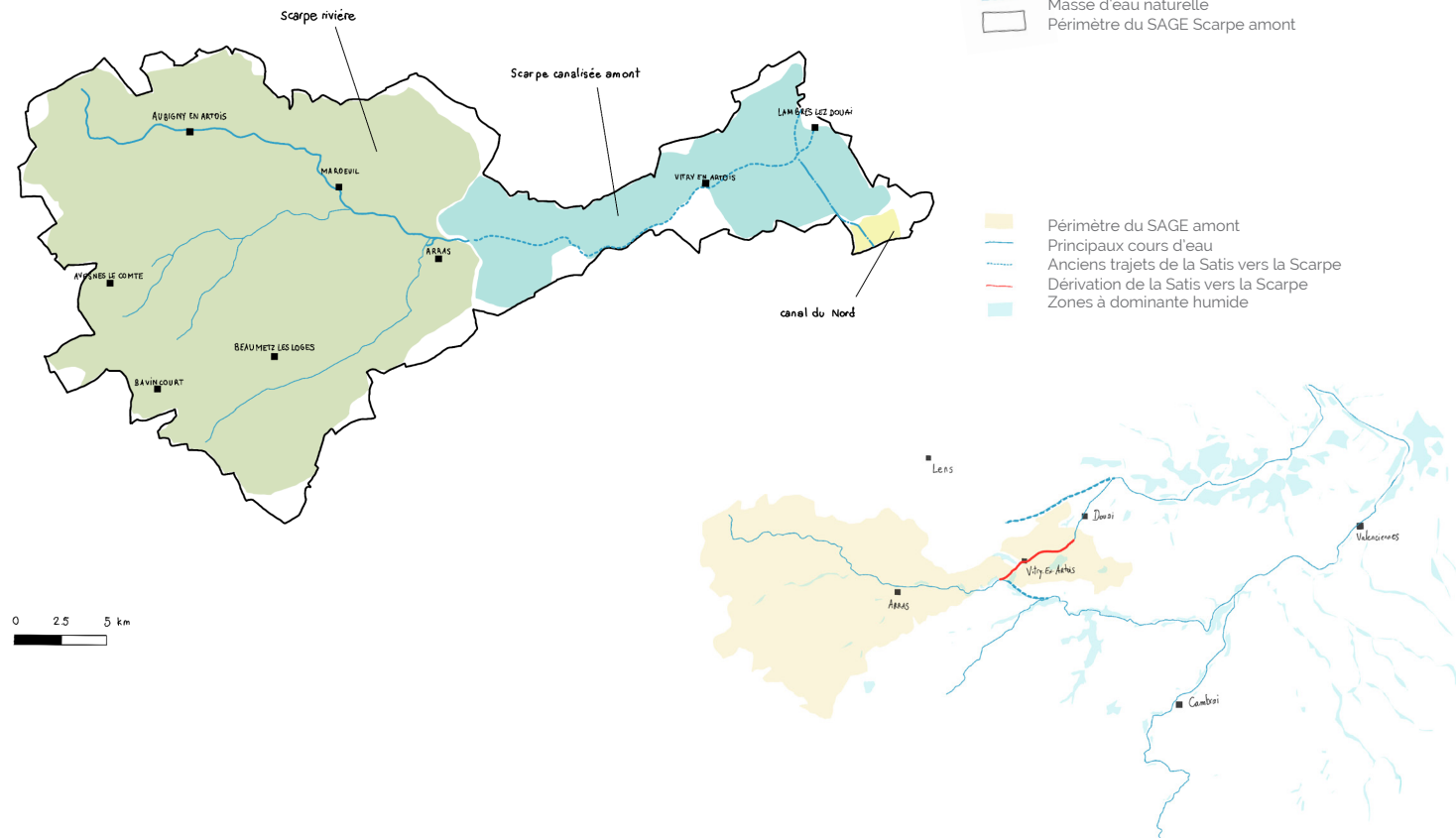


Fig. 12: Délimitation des masses d'eaux superficielles.
Réalisation personnelle.

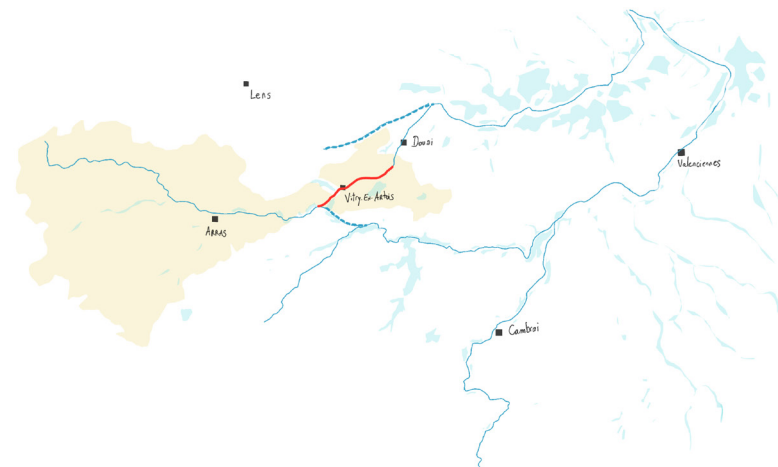


Fig. 13: Tracé de la Satis et de sa dérivation vers la Scarpe.
Réalisation personnelle.

II. LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

LA VALLÉE DE LA SCARPE

Les masses d'eau

Le bassin versant de la Scarpe est caractérisé par la présence de trois masses d'eau superficielles distinctes, à savoir, comme cité précédemment : la Scarpe rivière, la Scarpe qui canalisée amont et le « canal du Nord ». Cette dernière masse d'eau artificielle est constituée de plusieurs canaux, dont le canal de la Sensée qui traverse la partie Est du territoire¹.

Une masse d'eau est une unité hydrographique cohérente qui présente des caractéristiques homogènes (géologie, morphologie, régime hydrologique, aquifère, hydro-écorégion ...). Elle constitue le découpage élémentaire des milieux aquatiques destinée à être l'unité d'évaluation de la directive cadre sur l'eau. 3 grands types de masses d'eau sont définis:

- Les masses d'eau continentales regroupant les cours d'eau et les plans d'eau;
- Les masses d'eau littorales qui regroupent les masses d'eau côtières et de transition;
- Les masses d'eau souterraines.

Contexte hydrographique

Avant le Xe siècle, la Satis était un cours d'eau naturel qui coulait dans la région. Les comtes de Flandres ont décidé de détourner son cours pour rejoindre un autre cours d'eau appelé Scarbus, maintenant connu sous le nom de Scarpe, dont sa source est située à Douai. Ainsi, le canal de la Scarpe amont a été créé, reliant Arras à Douai, mais déconnecté de tout bassin hydrographique. Plus tard, la Deûle a été artificiellement reliée à la Scarpe au niveau de Douai (nœud hydraulique de Courchelettes). Au XVIIe siècle, la Scarpe a été canalisée sur la plupart de son parcours à partir de la Communauté Urbaine d'Arras².

Site Ramsar

Le site Ramsar³ des vallées de la Scarpe et de l'Escaut est la plus vaste zone humide terrestre dans la région des Hauts-de-France.. Il est caractérisé par une grande variété de milieux humides, notamment des plans d'eau, des marais, des tourbières, des prairies et des forêts, qui sont structurés par un dense réseau hydrographique. Ce site témoigne de l'interaction continue entre l'homme et la nature. Certains grands plans d'eau formés par l'effondrement de mines sont devenus des habitats importants pour les oiseaux nicheurs ou migrateurs, tandis que l'héritage historique et culturel associé aux zones humides renforce cette relation étroite. Le passé abbatial a façonné un réseau dense de fossés et de canaux, qui est également un élément important du patrimoine culturel et écologique de la région⁴.

1 : Communauté Urbaine d'Arras. (2022). Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe amont - Plan d'aménagement et de gestion durable 2022, op. cit., p61.

2 : Ibidem

3 : D'après <http://zones-humides.org/>: L'attribution du statut de site Ramsar est une reconnaissance internationale qui célèbre et met en valeur les efforts de gestion durable de ces zones, tout en encourageant ceux qui les mettent en pratique

4 : «Vallées de la Scarpe et de l'Escaut.» Zones Humides. Consulté le 18 avril 2023. Disponible sur : <http://www.zones-humides.org/vall%C3%A9es-de-la-scarpe-et-de-lescaut>.



LA VALLÉE DE LA SCARPE ET SA RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS

ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CHEMINEMENTS CONTRASTÉS

CONNEXIONS ENTRE URBAIN ET NATURE

LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

IMPLANTATIONS ET COMPOSITION DU PAYSAGE

VECTEUR DE MOBILITÉS DYNAMISÉES

UNE NOUVELLE PASSERELLE

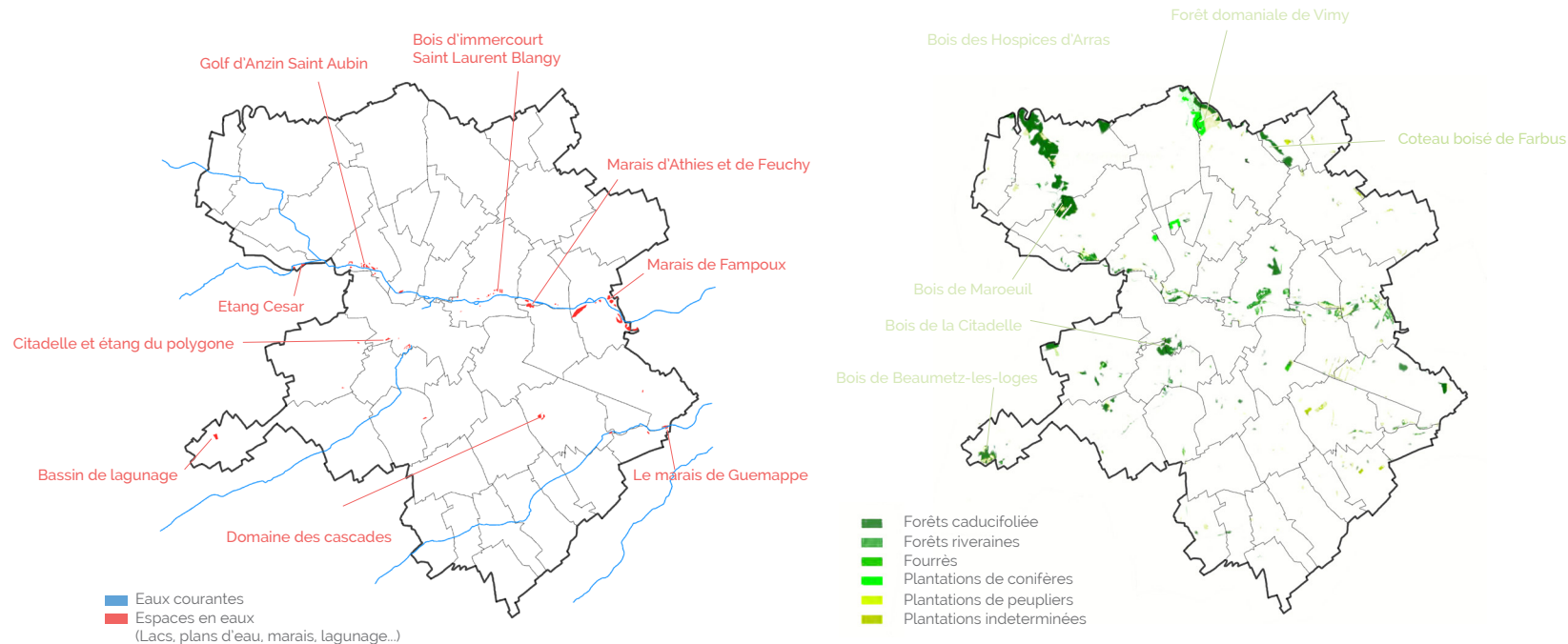


Fig. 14 Localisation des espaces humides et boisés au sein de la Communauté Urbaine d'Arras.
Réalisation personnelle.

I. ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CHEMINEMENTS CONTRASTÉS: SCARPE COMME SOURCE DE MOBILITÉS

Entre faune et flore

Les espaces aquatiques qui composent la vallée de la Scarpe représentent un patrimoine biologique exceptionnel et jouent un rôle primordial dans la gestion qualitative et quantitative des ressources hydriques. Ces zones sont caractérisées par l'influence prédominante de l'eau, qui régit l'environnement naturel et soutient la biodiversité animale et végétale qui y est associée. Elles sont alimentées par les cours d'eau ou par les remontées des nappes phréatiques. On y retrouve notamment des petits ruisseaux, des plans d'eau tels que des étangs et des mares, des berges, ainsi que des prairies sujettes aux inondations. Elles constituent des espaces de transition entre les écosystèmes terrestres et aquatiques, formant ainsi des zones d'interface, appelées écotones¹.

La végétation présente dans ces zones se caractérise par une forte adaptation aux milieux humides, témoignant de son aptitude à absorber l'eau. En tant que milieux spécifiques, elles abritent une biodiversité riche et jouent un rôle crucial dans la régulation des débits d'eau et l'amélioration de la qualité des ressources hydriques².

Les étendues aquatiques en amont de la Scarpe se révèlent être de véritables poumons verts nichés au cœur du territoire du SAGE, et concentrent la quasi-totalité des espaces naturels présents dans cette zone : cours d'eau et berges parfois aménagées, étangs, marais, et prairies humides³. Ces zones humides favorisent ainsi le développement d'activités diversifiées autour de la communauté urbaine d'Arras. En effet, à travers les différentes zones humides qui composent ce territoire, il est possible d'observer des activités telles que la pêche, la pisciculture, les loisirs nautiques, ou encore le golf, par exemple.

1 : Un écotone est une zone de transition et de contact entre deux écosystèmes voisins, (Larousse. (s.d.). Écotone. Consulté le 02 mai 2023, de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9cotone/27689>.)

2 : Communauté Urbaine d'Arras. (2016). PLUI de la Communauté Urbaine d'Arras – Tome 1 : Rapport de présentation – Etat Initial de l'Environnement. – Volet biodiversité, p215. Disponible sur : https://www.cu-arras.fr/wp-content/uploads/2017/09/DiagPLUI39_atouts.pdf

3 : Ibidem

I. ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CHEMINEMENTS CONTRASTÉS: SCARPE COMME SOURCE DE MOBILITÉS

Morphologie des
bords et abords
de la vallée

Grâce à une analyse empreinte de sensibilité des bordures et des environs de la vallée de la Scarpe, au sein de cette étude, ont pu être dévoilés les enjeux qui y sont dissimulés. En effet, la vallée de la Scarpe se voit dotée de paysages et de territoires variés, lui conférant son allure à la fois mystérieuse et séduisante. Sa morphologie est rythmée par la présence d'un cours d'eau naturel non praticable par voie navigable, ainsi qu'une section qui a été canalisée, tel qu'explicité précédemment. Ainsi, le parcours de la Scarpe peut être divisé en grandes séquences.

« En amont d'Arras, la vallée est encore assez marquée, l'urbanisation villageoise et rurale s'égrène presque sans interruption entre le village de Berles-Monchel et la ville de Sainte-Catherine-les-Arras. Pourtant, l'impression rurale domine encore avec quelques prairies plus ou moins bien entretenues et des boisements ponctuels.¹ » La vallée de la Scarpe abrite de nombreux espaces naturels, formant ainsi une zone tampon intéressante entre la rivière et l'urbanisation environnante.

1 : Ministère de la Transition écologique. Atlas des paysages : Belvédères artésiens et des Vaux de Scarpe et de Sensée, op. cit., p43.

Fig. 15: Entre rivière et canal. Réalisation personnelle

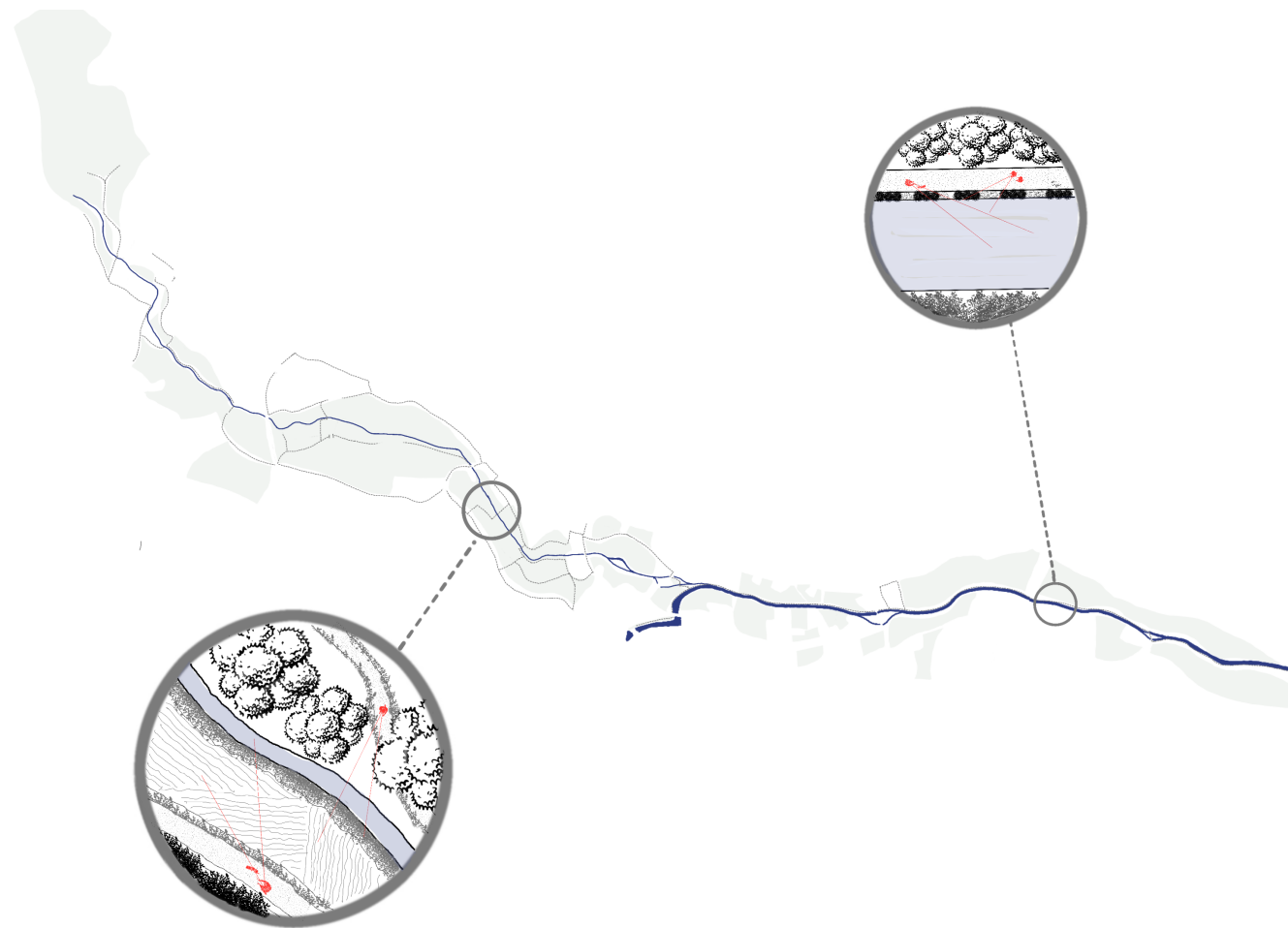


Fig. 16 Catégorisation de la Scarpe rivière/canalisée: Parcours à travers la trame bleue et verte.
Réalisation personnelle.

I. ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CHEMINEMENTS CONTRASTÉS: SCARPE COMME SOURCE DE MOBILITÉS

Des
cheminements
contrastés

Par la suite, la Scarpe pénètre l'agglomération d'Arras, où son cours est canalisé. On peut alors compter 10 écluses le long de son parcours jusqu'à Courchelettes, formant ainsi 10 sections de navigation sur une distance de 24 km. C'est au niveau du point de rencontre hydraulique de Courchelettes que la Scarpe canalisée, en amont, se joint au canal de la Sensée, qui fait partie de la masse d'eau artificielle connue sous le nom de «canal du Nord», constitué de plusieurs canaux distincts¹.

D'autre part, les chemins le long de la vallée de la Scarpe présentent des contrastes saisissants. La Scarpe, en tant que source de mobilité, structure divers itinéraires autour d'elle. En effet, les deux grandes sections qui composent la partie naturelle de la rivière Scarpe et la partie canalisée offrent deux ambiances distinctes. Par conséquent, les approches des paysages environnants diffèrent entre ces deux parties.

En ce qui concerne la Scarpe canalisée, le promeneur évolue dans un système aménagé comprenant des chemins de halage situés le long de l'eau, offrant ainsi une proximité et une interaction directe avec le canal. Les perspectives sont étroitement encadrées, notamment aux endroits où le canal traverse des zones urbaines, au contact des ponts et écluses. Les rives de la Scarpe connaissent actuellement une transformation profonde qui perdurera pendant plusieurs décennies. L'objectif est de reconquérir le fleuve afin de rétablir un dialogue harmonieux avec la ville².

En revanche, lorsque le promeneur se dirige vers l'autre partie, les aménagements se font plus rares voire inexistants, laissant place à la découverte de paysages variés. Les promenades peuvent s'éloigner plus ou moins de l'eau, mais offrent la richesse de nouveaux espaces naturels et/ou humides qui la bordent. Les ambiances deviennent plus intimes et les vues le long de la Scarpe peuvent varier en termes de proximité.

C'est pourquoi, par le biais de photos réalisées personnellement et situées à différents endroits le long de la Scarpe, ces différences d'atmosphères sont perceptibles et très notables. (fig. 18)

1 : Ministère de la Transition écologique. Atlas des paysages : Belvédères artésiens et des Vaux de Scarpe et de Sensée, op. cit., p43.

2 : Ibidem

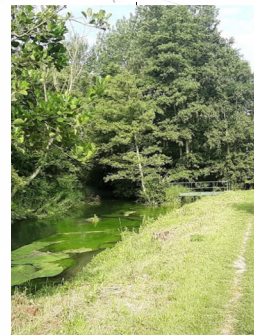


Fig. 17 La vallée de la Scarpe: Paysages et patrimoine naturel.
Réalisation personnelle.



Fig. 18 Étalement urbain de la Communauté Urbaine d'Arras, réalisation personnelle

I. ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CONNEXIONS ENTRE URBAIN ET NATURE

Entre espace urbain et naturel

La gestion de l'artificialisation constitue un enjeu majeur du Pas de Calais, notamment pour le territoire communautaire. Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), il est d'une actualité essentielle de porter une attention particulière à la limitation de l'expansion urbaine.

Ainsi, la Communauté Urbaine d'Arras doit prendre en compte de manière équilibrée la croissance démographique et économique. L'accueil des nouvelles populations et des emplois doit prioritairement s'effectuer par la densification et le renouvellement des pôles urbains¹. Cette gestion doit ainsi mener à construire la ville sur elle-même.

Les effets de l'étalement urbain

La traversée de la vallée de la Scarpe est aujourd'hui perçue comme un atout intégré au paysage urbain de la communauté urbaine d'Arras. Cependant, cela n'a pas toujours été le cas. En prenant en compte une approche historique, on constate que par le passé, la vallée de la Scarpe était extérieure à la ville d'Arras (autrefois appelée District d'Arras). Cette situation s'explique en partie par la morphologie de la ville qui s'est étendue sur un territoire qui se trouvait normalement en dehors des limites des fortifications historiques.

Cette expansion urbaine a entraîné des ruptures et des traversées au sein de la vallée, lors de la connexion entre les zones d'urbanisation émergentes et les vastes espaces naturels déjà présents. Ces connexions ont nécessité des aménagements et des franchissements pour relier harmonieusement les deux entités.

¹ : Communauté Urbaine d'Arras. (s.d.). Etat-Initial-Environnement. op. cit., p55

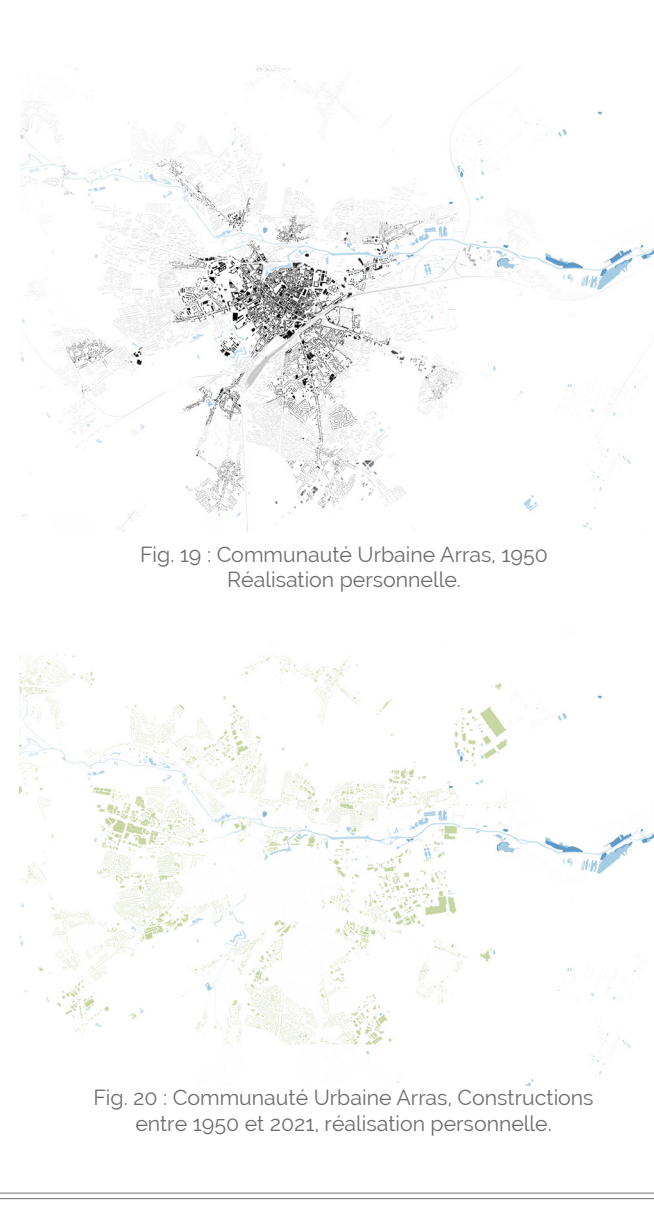


Fig. 19 : Communauté Urbaine Arras, 1950
Réalisation personnelle.

Fig. 20 : Communauté Urbaine Arras, Constructions entre 1950 et 2021, réalisation personnelle.

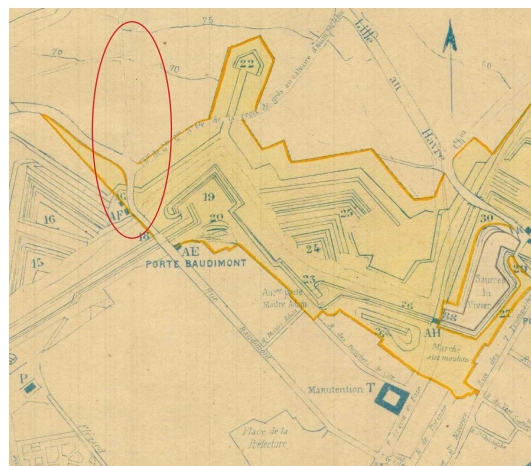
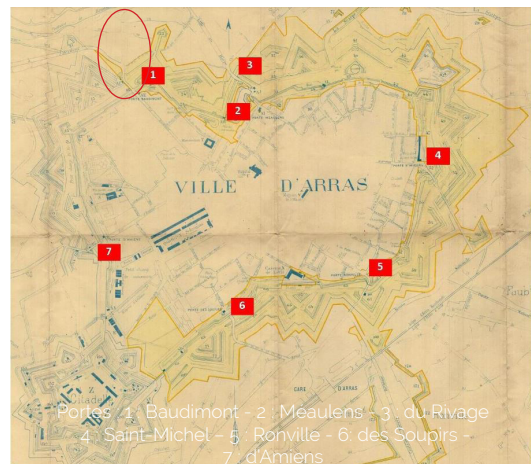


Fig. 21; 22 : Cartes état-major 1820-1866. Source: Geoportail

Fig. 23 ; 24: Plan joint à la convention intervenue le 1er mai 1890 entre l'Etat et la Ville d'Arras en vue du démantèlement. Source: Archives municipales.

I. ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CONNEXIONS ENTRE URBAIN ET NATURE

Une épaisseur
révélée

En effet, les multiples liaisons qui se déploient aux abords de la vallée de la Scarpe et des zones urbanisées engendrent une délimitation spécifique de l'épaisseur de ce corridor verdoyant. Comme en témoigne de manière évidente le schéma représentant les différents points de connexion et de rupture entre ces entités, les traversées et les contacts en périphérie de la vallée présentent des caractéristiques variées. Elles vont de la limite marquée entre l'espace naturel et la cité, où se forme une véritable barrière, jusqu'à la traversée abrupte et peu régulée de l'expansion au-dessus de la vallée.



Fig. 25 Points de connexions entre la Vallée de la Scarpe et les zones urbanisées.
Réalisation personnelle.

Une connexion
particulière et sa
relation historique

C'est pourquoi l'une de ces liaisons suscite particulièrement l'intérêt et sera l'objet d'études approfondies dans le cadre de ce projet. En effet, à travers des recherches historiques et l'examen de cartes anciennes de l'état-major (1820-1866), il apparaît clairement que les remparts et les fortifications de la cité étaient déjà reliés à l'environnement végétal par le biais d'un chemin, d'une rue qui les reliait.

Sur ces cartes, il est également possible d'observer la présence d'une des portes à cet endroit (connue sous le nom de porte Baudimont¹). Cette découverte fascinante a permis aux études ultérieures de comprendre que la relation historique établie par ce chemin en tant que seuil entre ces deux entités perdure dans le temps

¹ : À retrouver en annexe : «Analyses fortifications de Vauban dans la ville d'Arras»

Fig. 26 : Seuil entre vallée et fortifications, XIX^e siècle.
Réalisation personnelle.



Fig. 27 : Seuil entre vallée et boulevards, XXI^e siècle.
Réalisation personnelle.



I. ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CONNEXIONS ENTRE URBAIN ET NATURE

Un seuil
conservé

Effectivement, cette rue constitue un seuil qui a traversé plusieurs siècles, comme en témoignent les analyses comparatives entre la carte de l'état-major et les cartographies contemporaines. Cette voie historique a été soigneusement conservée et continue de se manifester sous la forme d'une pittoresque ruelle qui relie un point élevé de la ville.

C'est d'ailleurs en ce point culminant de connexion avec la ville que l'accès et la mobilité s'ouvrent vers quasiment tous les recoins de la cité. Aujourd'hui, elle ne relie plus les anciens remparts de la cité, car la plupart de ces derniers ont disparu ou ont été détruits. Cependant, cette voie exceptionnelle est désormais connectée aux boulevards qui entourent la ville d'Arras.

Elle assure ainsi la liaison entre la Communauté Urbaine d'Arras et plus particulièrement le centre urbain d'Arras avec la vallée de la Scarpe, et plus précisément avec le parc des grandes prairies.



Fig. 28 : Entre patrimoine historique et naturel.
Réalisation personnelle.

I. ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CONNEXIONS ENTRE URBAIN ET NATURE

Revalorisation L'un des objectifs à travers ce projet est de préserver et de mettre en valeur cette rue en tant que véritable seuil entre une ville animée et urbanisée, et un espace naturel végétal calme et apaisant. À une échelle plus urbaine, cette rue constitue un lien essentiel entre la vallée et la citadelle d'Arras, qui représente un patrimoine historique important pour les habitants d'Arras. Ainsi, ce projet vise à redonner de la valeur à une connexion négligée, voire oubliée, avec un patrimoine paysager. Cette rue, qui est peu empruntée et peu connue, permettrait de relier l'histoire patrimoniale aux enjeux contemporains, en créant un lien harmonieux entre les deux.

Selon le livre «Histoire d'Arras¹», Arras fut considérée comme une ville de taille moyenne en quête d'une meilleure qualité de vie. Les préoccupations écologiques et patrimoniales n'ont pas été négligées, comme en témoigne le fait qu'en 1987, les espaces verts représentaient le cinquième poste budgétaire, devançant même celui de la culture. Le parc Baudimont, s'étendant sur 5,5 hectares, ainsi que les grandes prairies, couvrant 20 hectares, ont renforcé le potentiel existant qui était devenu insuffisant pour répondre aux besoins de la vie moderne. Les jardins du gouverneur, le jardin Minelle, ainsi que le jardin de Saint-Vaast et du Rietz, totalisant 10 hectares, complètent cet ensemble.

L'environnement, pensé à l'échelle de la communauté urbaine, associe harmonieusement la ville et la campagne dans la protection et la reconfiguration du cadre de vie. Des «coulées vertes» longeant les vallées de la Scarpe, du Gy et du Crinchon ont été aménagées, les entrées de la ville ont été améliorées, les friches industrielles ont été réhabilitées, et les places d'Arras ont été réaménagées. Cette approche témoigne de l'engagement envers la préservation de l'environnement et la revitalisation de la ville, tout en conservant son caractère historique.

1 : Bougard, P., Hilaire Y.-M., Nolibos, A. (2000) Histoire d'Arras, op. cit., p49



Fig. 29 : Revalorisation et limite, Maquette échelle 1/2000.
Réalisation personnelle.

I. ANALYSE ET MORPHOLOGIE

CONNEXIONS ENTRE URBAIN ET NATURE

Enjeux De plus, l'objectif est de définir clairement ce vaste ensemble formé par la vallée en offrant à cette connexion si particulière une continuité dans la trame verte et une promenade à une plus grande échelle. Cette connexion pourrait se matérialiser par un itinéraire piéton révélé entre les deux parties urbanisées, reliant la vallée aux villes adjacentes, à savoir Arras et Sainte-Catherine-lez-Arras. Ce cheminement devrait traverser la vallée à partir d'une rue d'Arras, enfin mise en valeur, pour rejoindre un chemin existant à Sainte-Catherine. L'enjeu de cette reconnexion par une mobilité douce est également de limiter l'empiétement sur la vallée, déjà utilisée intensivement en raison de l'étalement urbain, où se trouvent principalement des installations sportives.

En conclusion, cette nouvelle délimitation encourage également à restreindre l'expansion des constructions dans le fond de la vallée et à prendre position en établissant une limite claire pour l'épaisseur principalement occupée par des équipements, afin de ne pas la dépasser. Cela permettrait de préserver l'intégrité de la vallée et de lui accorder l'espace qu'elle mérite.

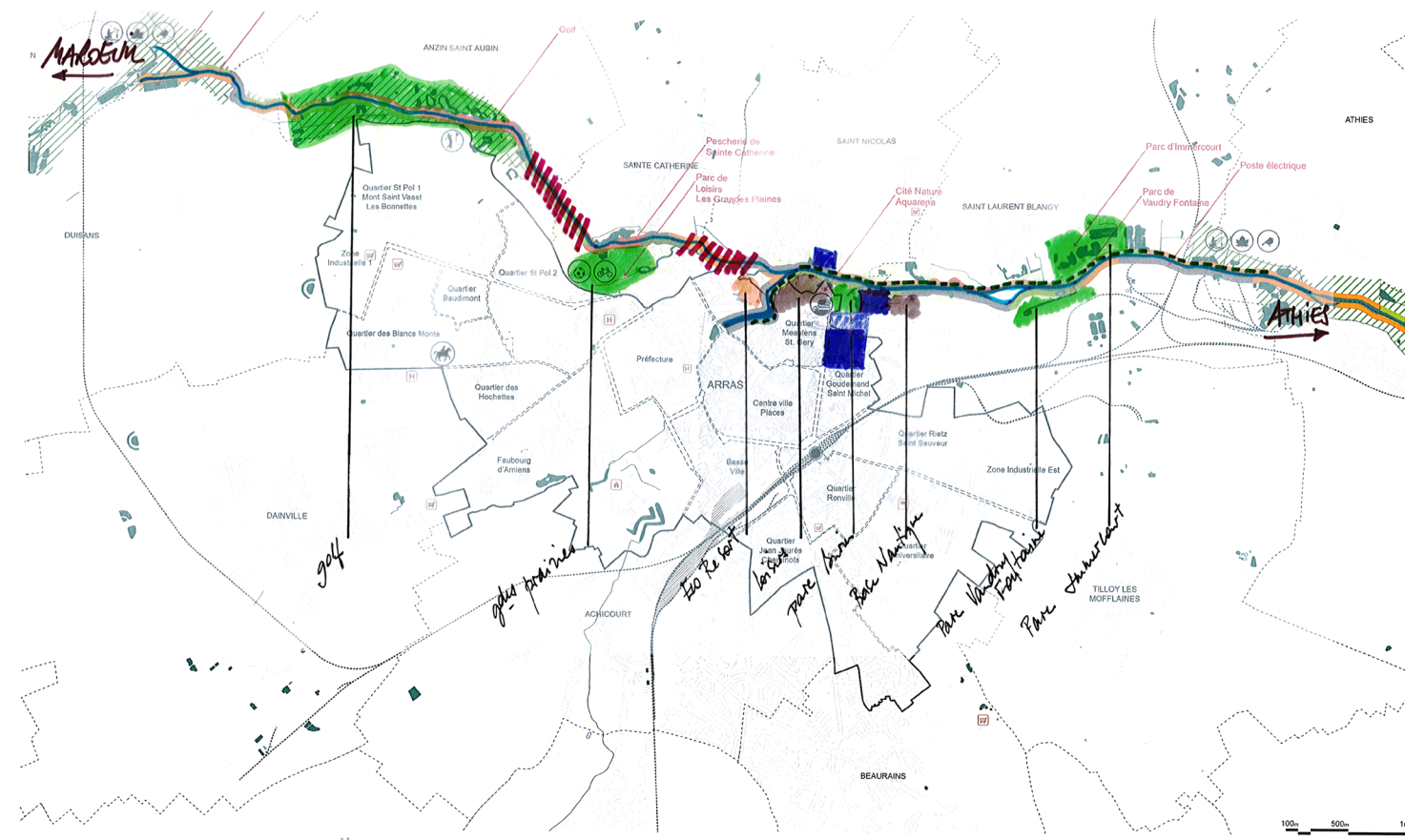


Fig. 30 : Une unité et un lien bien identifiés dans les politiques d'aménagement de la commune et de l'Agglomération depuis vingt ans, .
Source: Archives de la Communauté Urbaine d'Arras.

II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

IMPLANTATIONS EN BORD DE SCARPE ET COMPOSITION DU PAYSAGE

Les Grandes
Prairies

La Scarpe, rivière, en traversant la Communauté Urbaine d'Arras, forme une séparation naturelle entre deux éléments verdoyants, à savoir le Parc des Grandes Prairies et la Pêcheurie de Sainte-Catherine.

L'histoire du parc des grandes prairies remonte aux années 1980, lorsque la ville d'Arras a décidé de réhabiliter une zone industrielle en friche. En effet, ce parc est un grand espace arboré de plus de vingt hectares. Il se situe à la lisière entre Arras et Sainte Catherine Les Arras, non loin de l'Avenue Winston Churchill et de l'hôpital. Ce parc offre des parcours de santé et des allées qui se prêtent idéalement à la pratique du jogging. Les Grandes Prairies d'Arras accueillent également les centres de loisirs, grâce à des locaux adaptés et des équipes compétentes pour l'accueil des enfants. Des aires de jeux, des espaces pique-nique et des courts de tennis sont également disponibles. De plus, le parc offre une grande variété d'activités pour tous les âges¹.

Depuis son ouverture, le parc des Grandes Prairies d'Arras est devenu un lieu très populaire pour les activités de plein air et les événements culturels. Ainsi, par exemple, le 15 août de chaque année, les Grandes Prairies d'Arras sont le théâtre de festivités estivales qui s'achèvent par un traditionnel feu d'artifice spectaculaire. Le parc des Grandes Prairies est donc un endroit idéal pour des balades en famille ou des flâneries solitaires, offrant un véritable havre de paix et de dépaysement à quelques minutes seulement du centre-ville de la capitale de l'Artois. Enfin, il constitue un lieu privilégié pour observer la faune et la flore locales et pour sensibiliser le public à la préservation de l'environnement².

1 : Communauté Urbaine d'Arras. (Mars 2016). PLUI de la Communauté Urbaine d'Arras – Tome 1 : Rapport de présentation – Etat Initial de l'Environnement. Disponible sur : https://www.cu-arras.fr/wp-content/uploads/2017/09/DiagPLUI39_atouts.pdf

2 : »Arras Online. (s.d.). Parc des Grandes Prairies, Arras.» Consulté le 17 avril 2023, de <https://www.arras-online.com/parc-des-grandes-prairies-arras>

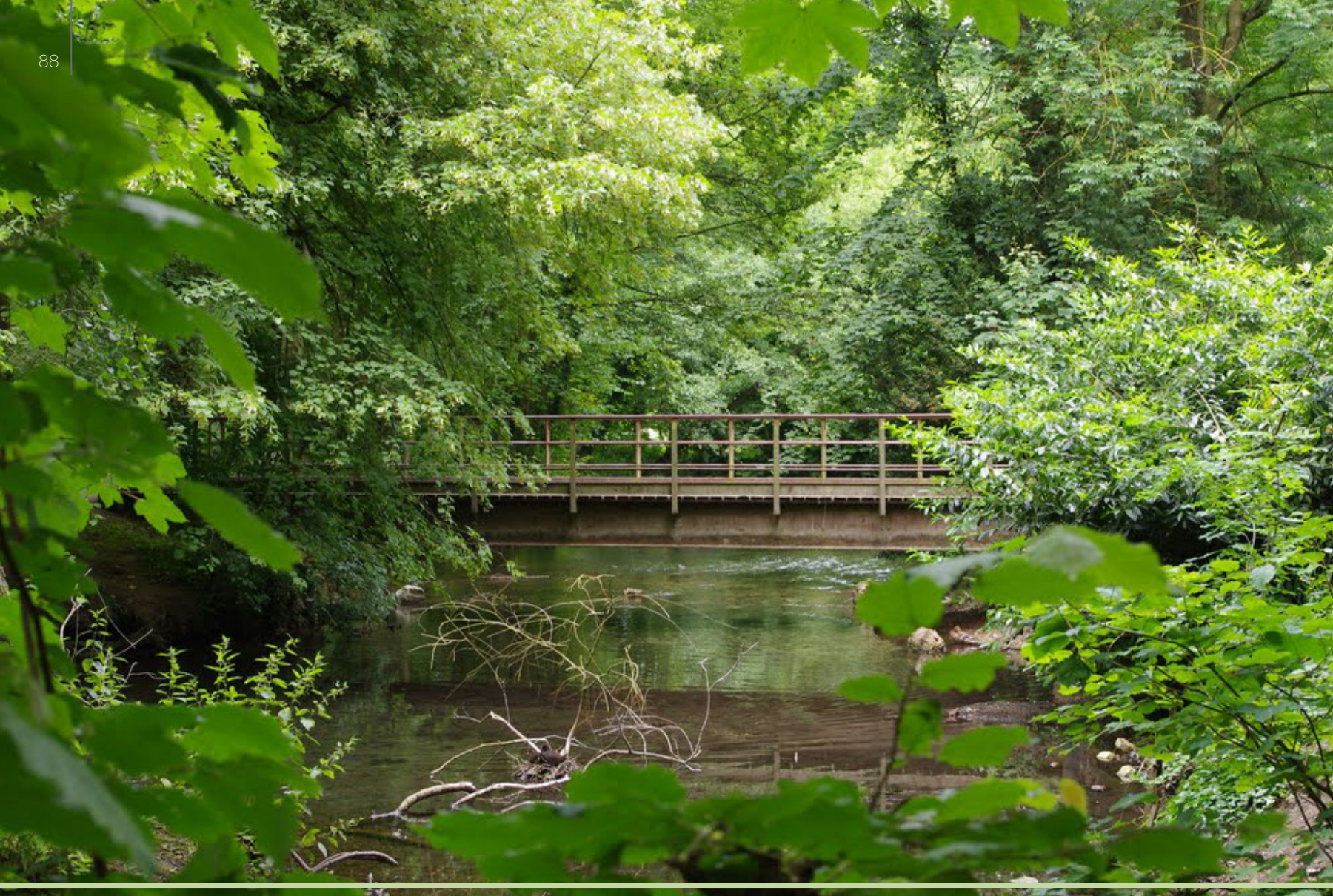


Fig. 31 a, b : Entre faune et flore, un havre de paix. Parc des grandes prairies.
©Anne-MarieWallon



Fig. 32 : Entre promenade et détente. Parc de la pescherie.
Photographie personnelle.

II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

IMPLANTATIONS EN BORD DE SCARPE ET COMPOSITION DU PAYSAGE

La pêche Le Parc de la Pescherie se situe en bordure de la Scarpe, à proximité des Grandes Prairies, offrant ainsi un lieu de paix pour les amateurs de pêche grâce à ses deux plans d'eau. Ce parc est également un environnement propice à la biodiversité, favorisant le développement de la faune et de la flore. Le cadre environnant verdoyant procure un lieu de détente apprécié des visiteurs et des pêcheurs¹.

Les équipements comprennent des pontons de pêche accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un parking pour les visiteurs. Le parc est également mis à disposition pour les manifestations associatives, scolaires ou périscolaires. Des compétitions de pêche sont en effet organisées par l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) d'Arras, avec la possibilité de pêcher une variété de poissons, tels que les gardons, les tanches, les carpes et les brochets².

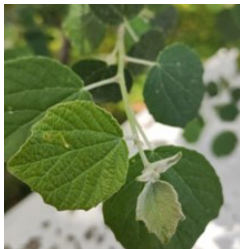
« Nous organisons des événements spécialement pour les enfants, notamment des ateliers d'initiation à la pêche. Nous avons également un programme éducatif pour les écoles de la région, qui vise à sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.³»

Les rives de la Scarpe offrant un cadre paisible pour se promener ou pique-niquer en famille ou entre amis, ce parc est un lieu de détente apprécié pour les habitants et les visiteurs d'Arras.

1 : Communauté Urbaine d'Arras. (Mars 2016). PLUI de la Communauté Urbaine d'Arras, op. cit., p87.

2 : «Ville de Sainte-Catherine. (s.d.). Pêche.» Consulté le 17 avril 2023, de https://sainte-catherine.fr/vie_communale/pescherie/11

3 : Laurent P. Réponse donnée lors de l'interview du trésorier de l'association AAPPMA. (Retranscription de l'interview à retrouver en annexes.)



Peuplier gris de l'Oise



Charme



Peuplier Baumier



Pin noir d'Autriche



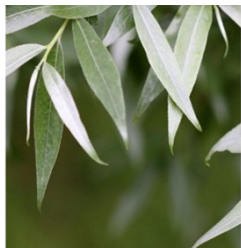
Marronnier à fleurs roses



Marronnier d'Inde



Laurier Cerise



Saulle Blanchâtre



Bouleau à canots



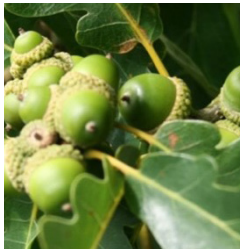
Thuya géant



Saulle argenté



Platane commun



Chêne sessile



Chèvrefeuille Arbustif



Tilleul commun



Frêne blanc d'Amérique



Érable à feuilles d'obier



Peuplier noir

Fig. 33 : Relevé de diverses espèces et essences. Parc des Grandes Prairies. Photographies personnelles

II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

IMPLANTATIONS EN BORD DE SCARPE ET COMPOSITION DU PAYSAGE

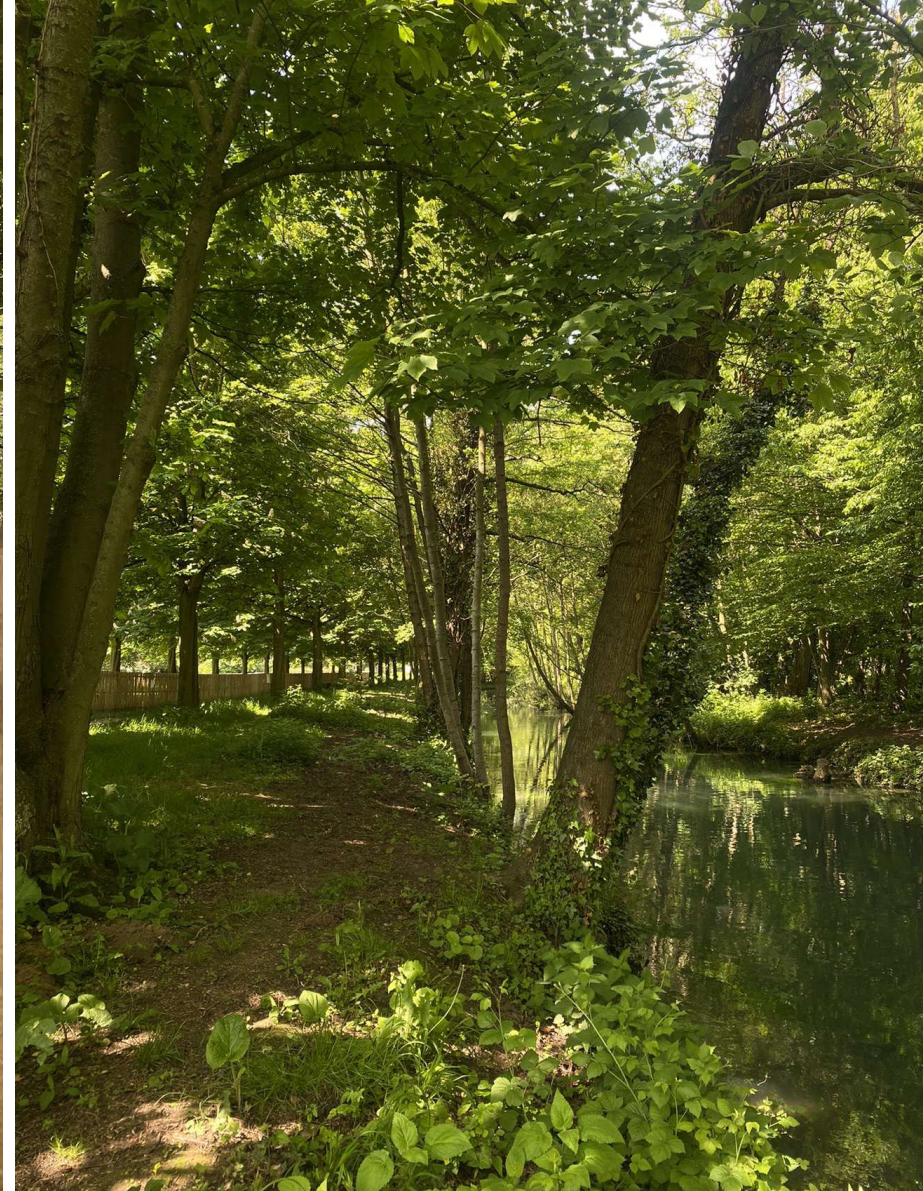
Diversité Les Grandes Prairies s'étendent sur une superficie de plus de vingt-trois hectares, bordées par les rives de la Scarpe. Ce parc, qui a été aménagé dans les années 1980, se compose d'une variété d'arbres. En effet, frênes, peupliers, érables, platanes, saules, marronniers, chênes, aulnes, tilleuls ou encore charmes y sont plantés. On y trouve ainsi une distribution végétale harmonieuse, notamment grâce aux associations judicieuses de conifères et de feuillus.

En outre, ce parc se distingue par ses vastes espaces recouverts de pelouse soigneusement entretenue. Parmi celles-ci, de multiples sentiers balisés sont disponibles pour les promeneurs et les joggeurs, offrant ainsi une expérience immersive au cœur de la nature luxuriante¹.

¹ : D'après le texte inscrit sur un panneau « Histoire de la cité », situé dans le parc des Grandes Prairies. (Photo en annexe)



Fig. 34 : Sentiers aux contacts de la Scarpe. Parc des Grandes prairies.
Photographies personnelles.



II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

VECTEUR DE MOBILITÉS DYNAMISÉES

- Origine** Depuis 2010, les «Sentiers Métropolitains» ont progressivement établi des itinéraires de randonnée de longue distance dans les zones périurbaines. Le premier parcours a été inauguré en 2013 avec l'ouverture du GR13 de Marseille. Au fil du temps, la randonnée est devenue une pratique sociale. Son origine remonte au 19ème siècle où elle était réservée à l'élite en tant que loisir favorisant la découverte et la convivialité, souvent pratiquée en groupe pour échapper au quotidien. Au cours de ce siècle, la randonnée s'est également étendue aux zones urbaines, en réponse à l'aménagement de Paris. Des promenades urbaines ont été créées et l'art de flâner s'est développé. Les grandes avenues ont été conçues pour mettre en valeur les paysages urbains propices à l'expression de cet art de flâner. Comme l'a écrit Victor Hugo¹, «errer est humain, flâner est parisien». ²
- La marche et ses vertus** La marche est bénéfique sur le plan thérapeutique et introspectif, favorisant un relâchement mental. En marchant, nous sommes surpris par les découvertes que nous faisons. Nous accueillons les nouvelles expériences et portons un regard exploratoire sur notre environnement. La marche stimule également l'introspection chez le marcheur. L'écrivain Louis-Sébastien Mercier, auteur des Tableaux de Paris, a souligné l'importance de la marche pour son processus d'écriture. L'artiste parisien est souvent représenté comme celui qui arpente la ville, découvre et s'abandonne aux surprises des rues, prêt à vivre chaque nouvelle expérience³.
- La randonnée urbaine** Ces derniers temps, la randonnée urbaine a émergé en tant que pratique populaire. Ces promenades à travers les villes permettent de créer un lien entre les différents territoires, paysages et cultures. La redécouverte de ces espaces permet de favoriser les échanges entre les participants et de susciter un sentiment de fierté et d'appartenance chez les voyageurs. Bien qu'elles aient été initialement considérées comme une nouvelle forme de tourisme, ces randonnées urbaines offrent une expérience exploratoire et émerveillante qui peut changer la perception que l'on a d'un territoire⁴. En effet, de nos jours, les rivières et cours d'eau sont vus sous un nouvel angle en tant qu'éléments à préserver et à mettre en valeur dans une perspective environnementale, alors qu'au 19ème siècle, ils étaient considérés comme des sources de pollution et d'insalubrité. Cette évolution des mentalités se traduit notamment par l'aménagement de sentiers urbains offrant un accès aux rivières et aux fleuves, des espaces naturels qui attirent les citoyens en raison de leur potentiel récréatif⁵.

1 : Hugo, V. (2014). Les Misérables, Hachette.

2 : Demain la ville. (s.d.). Randonneurs urbains. Consulté le 13 mars 2023, de <https://www.demainlaville.com/randonneurs-urbains/>.

3 : Ibidem

4 : Ibidem

5 : Romain, F. (2014). L'imaginaire fluvial contemporain : un antidote urbain? Projets de paysage, 10. Cité dans Promenade urbaine et nature : entre conception et expérience vécue. Enjeux, 6(2). Consulté le 26 mai 2023, de <https://www.erudit.org/fr/revues/enjeux/2019-v6-n2-enjeux05076/1066692ar/>.

VECTEUR DE MOBILITÉS DYNAMISÉES

Il convient de rappeler qu'en France, la Trame verte et bleue inclut la création de corridors écologiques qui assurent la connexion entre les différents habitats naturels pour favoriser le déplacement et le cycle de vie des espèces¹. Les corridors écologiques de la trame verte sont composés d'espaces naturels ou semi-naturels tels que des formations végétales ponctuelles ou linéaires, qui permettent de relier tout, ou en partie, les espaces protégés ainsi que les habitats naturels essentiels à la conservation de la biodiversité².

En ce sens, l'une des principales aspirations de la trame verte et bleue de l'Arrageois vise à proposer aux résidents locaux des espaces naturels accessibles en moins de 20 minutes, en utilisant des modes de transport doux tels que des sentiers de randonnée, des pistes cyclables ou des voies vertes³.

De plus, le projet Grand Arras⁵ prend en compte le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDI PR) dans la région. La Communauté urbaine d'Arras est à ce titre, traversée par plusieurs itinéraires de randonnée importants, notamment les GR121, GR127, et GR145 (Via Francigena), ainsi que les itinéraires de Grande Randonnée de Pays GRP Tour de l'Artois, de liaison des espaces L2 et équestre E7⁶. En effet, ces itinéraires permettent de combiner la protection et continuité de la biodiversité avec le tourisme favorisé par les modes de transport doux.



Fig. 35 : Les espaces de nature et publics dans le coeur d'agglomération. Source: Communauté Urbaine d'Arras.

1: Décret n° 2012-1492. (s.d.). Sciences Eaux et Territoires, 2014(2), p. 8. Consulté le 2 mai 2023, de <https://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2014-2-page-8.htm>.)

2 : Article L 371-1, Code de l'Environnement. (s.d.). Sciences Eaux et Territoires, 2014(2), p. 8. Consulté le 2 mai 2023, de <https://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2014-2-page-8.htm>.

3 : Communauté Urbaine d'Arras. (2019.). Etat-Initial-Environnement, op. cit., p55

4 : Op. cit. p59

5 : Communauté Urbaine d'Arras. (2016). PLUI de la Communauté Urbaine d'Arras, op. cit., 69

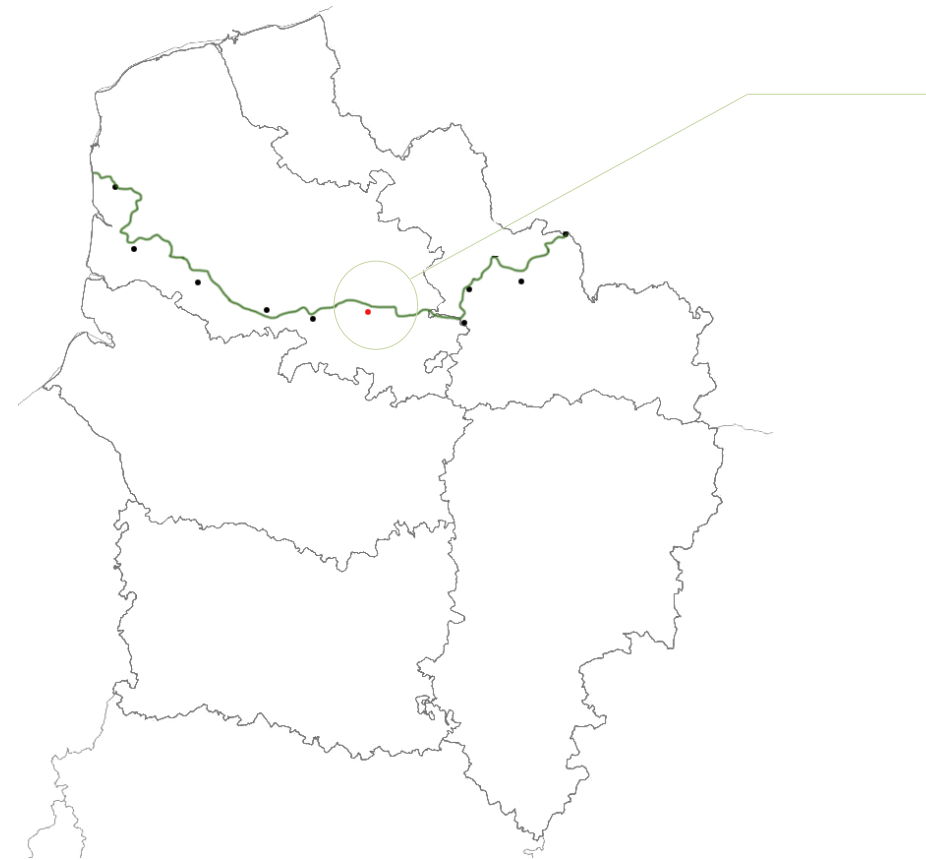


Fig. 36 : Tracé du GR121 à travers les Hauts-de-France. Réalisation personnelle.

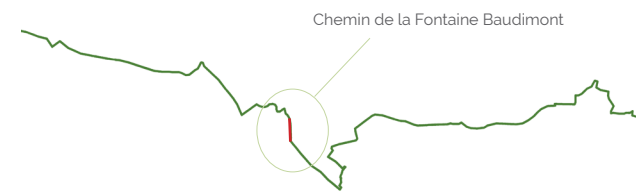


Fig. 37 : Passage du GR121 dans les Grandes Prairies. Réalisation personnelle.

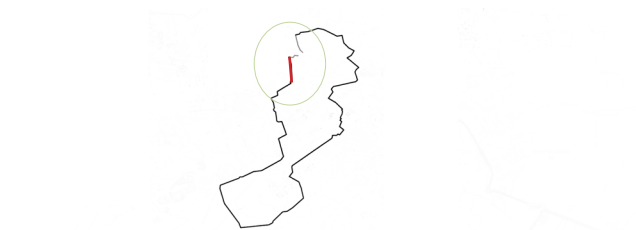


Fig. 38 : Passage de la randonnée «Jardins et monuments» dans les Grandes Prairies. Réalisation personnelle.

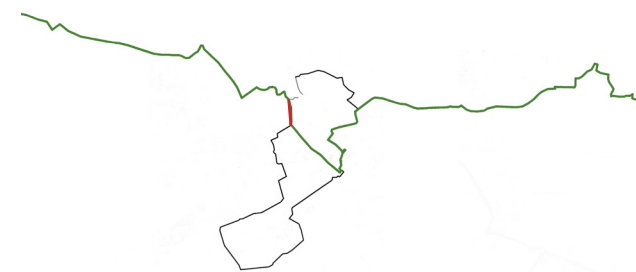


Fig. 39 : Superposition des deux sentiers: passage par le chemin de la Fontaine Baudimont. Réalisation personnelle.

II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

VECTEUR DE MOBILITÉS DYNAMISÉES

Mobilité dans la CUA

Dans la communauté urbaine d'Arras, le GR121 (qui se trouve sur la page de gauche) est particulièrement intéressant. Ce sentier de grande randonnée relie la frontière franco-belge en reliant Wavre en Région wallonne (Belgique) à Boulogne-sur-Mer, sur la côte d'Opale dans le département du Pas-de-Calais (France) sur une distance de 263 km¹. Il traverse un riche et varié patrimoine végétal et historique tout en reliant les zones urbaines et naturelles.

Le Chemin de la fontaine Baudimont est ici également une voie utilisée par le GR121 qui offre une connexion entre les différentes échelles, époques et patrimoines de la région. Cette rue peut être considérée comme une coïncidence ou une évidence selon la perspective adoptée. D'un côté, il peut sembler fortuit que le GR121 passe par cette rue en particulier, et que cela crée une connexion supplémentaire entre différents patrimoines. D'un autre côté, on peut considérer que cette rue est une évidence, en tant que lieu historique important dans la ville d'Arras, et que sa position sur le parcours du GR121 s'impose naturellement pour assurer une connexion entre les différents éléments du patrimoine de la ville.

Cet itinéraire de grande randonnée coïncide au même titre avec le circuit urbain «Jardins et monuments». Celui-ci est l'un des itinéraires pédestres les plus fréquentés de la communauté urbaine d'Arras, traversant la ville et bordant trois de ses communes adjacentes : Saint-Nicolas, Sainte-Catherine et Achicourt. Ce circuit emprunte également le Chemin de la Fontaine Baudimont, déjà mentionné pour son lien avec le sentier de grande randonnée GR121. Cela permet aux randonneurs et promeneurs de découvrir la richesse du patrimoine bâti et naturel d'Arras tout en suivant un parcours cohérent, renforçant ainsi la continuité de l'expérience de découverte du territoire².

¹ : Sentier de grande randonnée 121. Wikimonde. Consulté le 11 mai 2023. Disponible sur : https://wikimonde.com/article/Sentier_de_grande_randonn%C3%A9e_121

² : Conseil départemental du Pas-de-Calais. (s.d.). Cartes des randonnées pédestres - L'Artois. Consulté le 10 mai 2023, de <https://www.pasdecalais.fr/Cartes/Cartes-des-randonnees-pedestres/L-Artois>



Fig. 40 : Rupture dans la continuité végétale des parcours.
Plans et photographie: Réalisation personnelle.

II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

UNE NOUVELLE PASSERELLE

Analyse
écologique du
paysage
environnant

Le paysage d'interface au sein de la communauté urbaine d'Arras abrite un patrimoine naturel d'une grande importance. Les nombreux chemins qui le parcourent offrent une connexion particulière avec les richesses naturelles et l'essence même du lieu. Les axes principaux de la trame verte et bleue ainsi que les vallées de la Scarpe et du Crinchon, qui traversent la communauté urbaine d'Arras, mettent en évidence les liens et les interactions entre l'urbain et la nature, qui sont des enjeux essentiels à préserver et à valoriser. Ainsi, la relation entre la vallée de la Scarpe, ses sentiers et chemins de halage, les trésors le long du Crinchon, ainsi que le riche patrimoine historique de la citadelle, forme un axe central dans cette continuité à révéler. (fig. 39)

Toutefois, il est important de souligner certains éléments perturbant la continuité écologique du paysage. En effet, les itinéraires mentionnés précédemment peuvent parfois être interrompus dans leur connexion avec la végétation, en particulier lorsqu'ils traversent le parc des Grandes Prairies, point de départ de la randonnée «Jardins et monuments», par exemple.

Dans ce cas, les randonneurs sont ainsi contraints de quitter la quiétude verdoyante du parc pour emprunter une route départementale très fréquentée par les véhicules (fig. 39) avant de rejoindre à nouveau un sentier paisible pour continuer leur périple jusqu'à la citadelle, en passant par des jardins et des sites remarquables. Cette hétérogénéité dans le parcours engendre alors une rupture dans la continuité de l'itinéraire pédestre. De cette façon, celle dernière représente une faiblesse qui pourrait être améliorée afin d'offrir aux randonneurs une expérience de qualité et sécurisée.



Fig. 41 : Percée naturelle dans la végétation des deux rives de la Scarpe.
Photographie personnelle.

II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

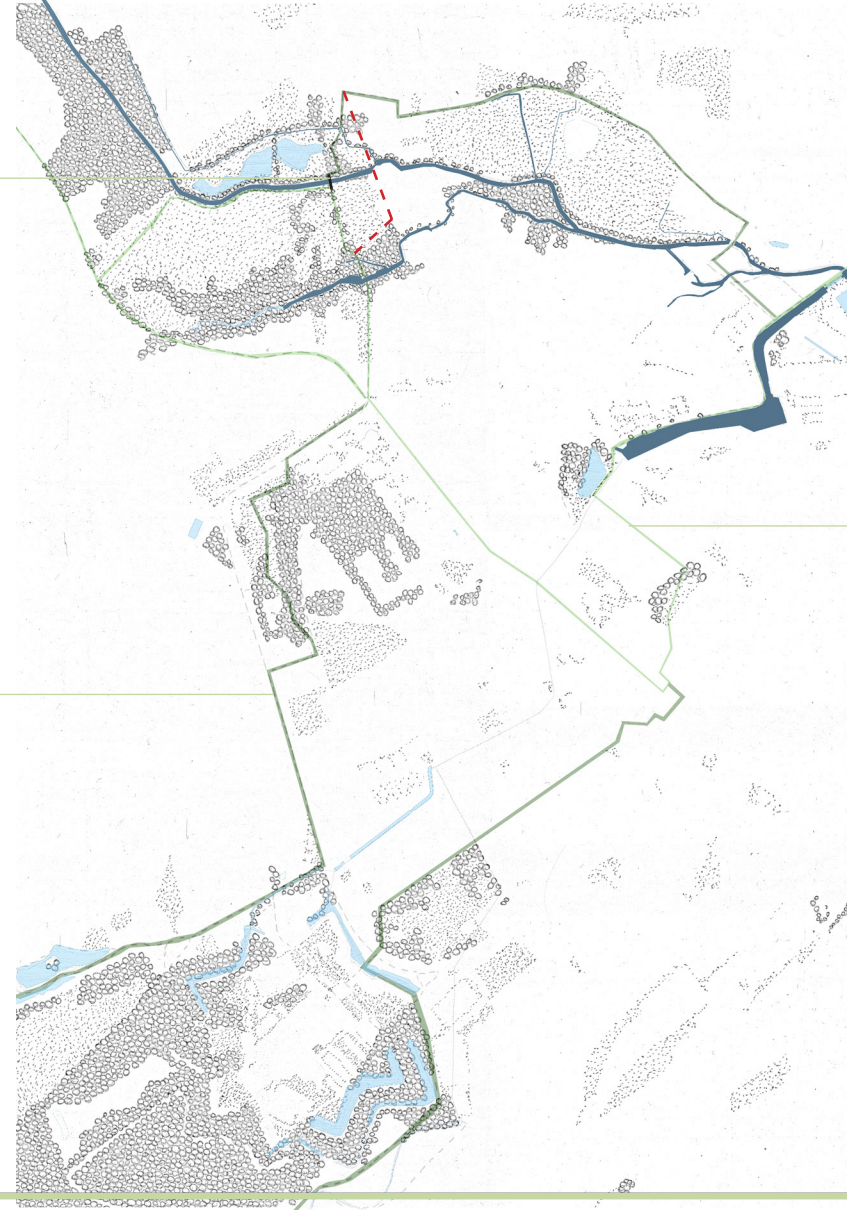
UNE NOUVELLE PASSERELLE

Favoriser et
re-dynamiser
l'espace naturel

Comme on peut le constater sur la figure 41, il est actuellement impossible de traverser la Scarpe à ce niveau, dans le parc des Grandes Prairies. Cependant, dans le cadre de ce projet de fin d'études, et dans le but de renforcer la continuité paysagère, il paraît intéressant de reconnecter le patrimoine naturel, et historique. En effet, par la mise en valeur de cette continuité, l'objectif est de rétablir une connexion sensible et harmonieuse de ces deux patrimoines, avec la ville, en favorisant la mobilité douce.

Sur le site, il existe déjà une percée végétale le long d'un chemin existant dans le parc des grandes prairies, longeant une rangée d'arbres. Cette percée offre une opportunité de créer une passerelle sans avoir à effectuer des modifications paysagères trop importantes. En prolongeant ce chemin jusqu'au parc de la pescherie, la passerelle offrirait une réponse harmonieuse aux différents patrimoines, en favorisant la mobilité et en les reconnectant sans perturbations majeures, en suivant les axes de la trame verte et bleue de l'Arrageois. Ainsi, la séparation entre les deux parcs par la Scarpe pourrait être franchie, créant un nouveau seuil qui dynamiserait et encouragerait la traversée et les randonnées au sein d'un environnement naturel.

Passerelle proposée



GR121

Randonnée «Jardins et Monuments»

Fig. 42 : Tracé modifié, Réalisation personnelle.

II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

UNE NOUVELLE PASSERELLE

Création et
modification d'un
parcours

D'après la Fédération Française des Randonnées Pédestres (FFRP) :

« Les itinéraires sont conçus de manière à permettre aussi bien des sorties éducatives ou scolaires que des découvertes en famille. Choisis et commentés par des enseignants, ils guident la marche et orientent le regard en apportant progressivement informations, éléments de vocabulaire, récits ou anecdotes, afin que chacun puisse découvrir en cheminant les interactions entre l'homme et son environnement.¹ »

Dans cette perspective, la mise en valeur de l'épaisseur formée par la reconnexion des deux rives de la Scarpe devient un véritable atout touristique. En effet, en traversant ces deux parcs, les randonneurs, visiteurs et simples passants auront l'occasion de découvrir et de comprendre intuitivement le sens et l'importance de ce nouvel itinéraire. Des éléments en bois jalonnent ces sentiers pour les guider tout en les informant, créant ainsi un balisage rythmé. Puisque sa portée s'adresse d'une part au parcours suivi pour la randonnée « Jardins et monuments » d'Arras, il convient de mettre en évidence la modification du trajet visant à rétablir la continuité recherchée.

De plus, comme le parcours du GR121 traverse le parc des grandes prairies, il est offert ainsi une alternative au trajet de base. Cette nouvelle option suscitera l'intérêt et la curiosité des randonneurs. Désormais, ils pourront traverser la ville d'Arras en empruntant ses vallées, telle que la vallée de la Scarpe, avec ses parcs et sentiers paisibles. En sortant du parc des grandes prairies, ils pourront suivre les chemins à travers les jardins remarquables, jusqu'à contourner ou traverser la citadelle, pour ensuite continuer le long du cours du Crinchon. Ils auront ainsi l'occasion de visiter les places d'Arras avant de reprendre leur parcours vers les chemins de halage.

¹ : Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Les sentiers des patrimoines. Version 1.0. Récupéré le 26 mars 2023, de https://www2.ffrandonnee.fr/_127/valoriser-les-itineraires.aspx.



Fig. 43 : Traversée de la Scarpe, Une nouvelle passerelle. Réalisation personnelle.



Fig. 44 : Croquis d'intégration de la passerelle dans la percée végétale. Réalisation personnelle.

II. LES GRANDES PRAIRIES ET LA PESCHERIE

UNE NOUVELLE PASSERELLE

Création et modification d'un parcours

En réponse à la discontinuité dans le paysage, l'intervention douce du projet de construction d'une passerelle s'inscrit à une échelle locale. Elle déploie néanmoins un effet d'envergure sur le territoire. En renforçant le tissu des sentiers et des continuités paysagères, tout en rétablissant des liens avec des héritages parfois négligés, cette intervention joue un rôle significatif dans la préservation d'un environnement naturel et sa relation étroite avec l'histoire d'une cité. D'après Brice Duthion, et Lionel Walker, « les patrimoines touristiques, naturels, historiques et culturels occupent une place importante dans l'économie française. Ils constituent un formidable levier pour l'attractivité d'une ville, d'un département ou d'une région.¹»

Ainsi, les répercussions de cette intervention locale englobent des domaines et des échelles d'une grande diversité. Elles vont du simple seuil visuel et physique, résultant de l'installation d'un passage entre deux rives, à la connexion entre des territoires distincts grâce à une mobilité revitalisée. Cela engendre une symbiose entre le patrimoine naturel et historique, favorisant un tourisme durable et culturel.

« Le patrimoine d'un pays, d'une région ou encore d'une ville est le reflet du passé, mais surtout du présent. Il questionne sur ce qu'on estime important de transmettre aux générations futures. Le patrimoine peut appartenir à une famille, un village, une tribu, une civilisation, une nation ou à l'humanité entière. (...) Le patrimoine nous invite à voyager dans le temps, à la rencontre des sociétés plus ou moins ancestrales, plus ou moins lointaines. Il met aussi à l'honneur les merveilles de la nature et la force du temps. Entretenir et préserver le patrimoine est finalement un bel hommage à la citoyenneté et à l'environnement.²»

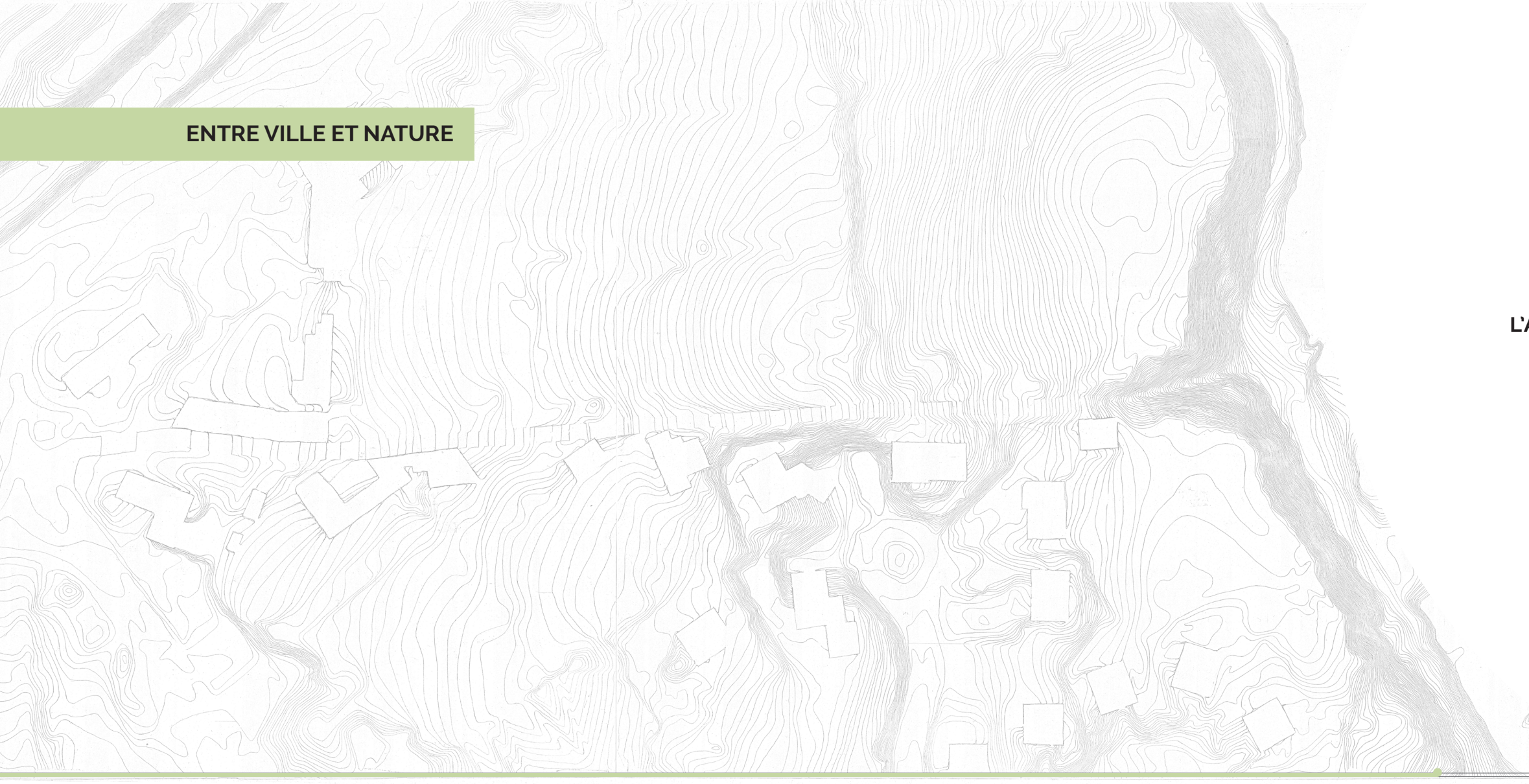
Finalement, à travers ce projet, la Communauté Urbaine d'Arras peut illustrer sa capacité à progresser vers une nouvelle approche, où les espaces publics et naturels de demain se transforment pour offrir une vision renouvelée de la ville. Cette vision met l'accent sur la durabilité, l'inclusion et l'accessibilité, apportant ainsi une dimension nouvelle à l'environnement urbain

1 : Duthion, B. and C. Mandou (2016). L'innovation dans le tourisme: Culture numérique et nouveaux modes de vie, De Boeck Supérieur.

2 : Idverde. (2021.). L'importance de la préservation du patrimoine.» Consulté le 5 mai 2023, de <https://idverde.fr/actualites/limportance-de-la-preservation-du-patrimoine/>



Fig. 45 : Impact d'une intervention locale à échelle territoriale, Réalisation personnelle.

A detailed topographic map in light gray lines, showing contour lines and a network of streets. Overlaid on the map are several white, simplified building footprints of various shapes and sizes, primarily concentrated in the lower-left and central areas. The map is set against a light green background.

ENTRE VILLE ET NATURE

LA RUE COMME SEUIL

HISTOIRE DE LA RUE

LE SEUIL TRAVAILLÉ À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE



Fig. 46 : Arras, rue Ernestale.
Source: Cartorum

I. LA RUE COMME SEUIL

HISTOIRE DE LA RUE

La rue, au-delà de sa fonction de voie de circulation, est abordée dans ce mémoire comme une notion complexe qui englobe diverses échelles et fonctions. Elle agit comme un seuil à part entière entre ces différentes échelles. Il est donc essentiel de comprendre, grâce à l'ouvrage « Espace-rue/ Espace de vie ? ¹ », de manière générale comment la rue peut s'intégrer au paysage urbain et d'étudier son évolution au fil du temps.

La rue dans le temps

Les premiers chemins, façonnés par les déplacements répétés des hommes, se conformaient à la topographie des lieux, suivant des courbes naturelles, « nés du trajet à accomplir et des accidents de parcours.² » L'introduction des chariots a modifié certains tracés, donnant naissance à des chemins plus larges pour permettre la circulation des premiers véhicules. Sous l'Empire romain, de nouvelles voies, les chaussées, ont vu le jour pour répondre aux impératifs militaires de rapidité de déplacement. Ces routes étaient tracées avec précision, sauf en présence d'obstacles naturels difficiles à franchir. Les premiers regroupements humains se formaient sans infrastructure préalable, et les rues prenaient place entre les constructions existantes, définissant ainsi leur configuration a posteriori. Au fil du temps, l'aménagement de ces rues s'est accompagné de l'installation de revêtements, de systèmes de drainage des eaux pluviales, d'égouts, d'éclairage public, ainsi que de réseaux de distribution d'eau, de gaz et d'électricité. Ces transformations constantes peuvent causer certains désagréments, mais dans l'ensemble, les rues d'autrefois s'adaptent aux usages contemporains³.

Les traces

L'espace-rue occupe une place fondamentale dans le paysage de l'habitat. Il est considéré comme un précieux patrimoine, héritage d'un long processus historique ou fruit d'une création à un moment précis. Son existence découle souvent des premières traces de passage de l'homme, de la formation des hameaux aux villages, puis des villages aux villes. Son implantation est le résultat d'une multitude d'événements et de choix qui ont façonné son tracé. Il est donc important de reconnaître qu'une logique d'implantation, même obsolète, a laissé des empreintes significatives, liées à des éléments tels que la topographie, la défense, l'industrie, la politique et la culture. Ignorer ces éléments serait préjudiciable, voire absurde, car ils font partie intégrante de notre histoire et de notre identité.

1 : Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?. Habitat et participation.

2 : Centre de recherches d'architecture et d'urbanisme (CRAU) (1984). Villages wallons : leçons d'urbanisme. Bruxelles : Communauté française de Belgique.

3 : Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., p113

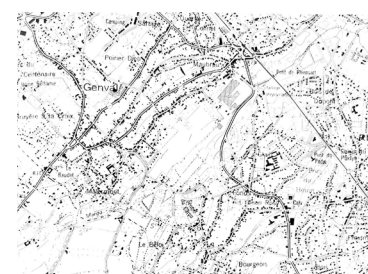


Fig. 47 : Trois catégories de paysages habités, d'après Nicole Martin.
Source: Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., p113

I. LA RUE COMME SEUIL

HISTOIRE DE LA RUE

La rue : une
composante du
paysage

D'après Nicole Martin¹, la rue revêt une signification particulière dans notre environnement quotidien. Elle englobe dans notre perception des notions aussi diverses que l'accès aux habitations, le trajet vers l'école ou le travail, les promenades, les courses, les déplacements en voiture ou en bus, les rencontres, les festivités, les inquiétudes liées à la sécurité, la violence, la pollution, le bruit, le voisinage... Dans la réalité, ces préoccupations se succèdent et se superposent dans le temps et l'espace. C'est ainsi que naît le concept d'espace-rue², qui regroupe tous ces lieux où s'exprime la vie sociale.

L'environnement urbain dans lequel s'inscrit l'espace rue est souvent complexe, caractérisé par des relations établies au fil du temps. Sa position lui confère un rôle d'une importance variable mais toujours essentielle pour la vie interne de l'habitat.

Les paysages habités, bien qu'extrêmement variés et méritant une approche plus nuancée, peuvent être regroupés en trois catégories principales:

-Le premier type concerne les paysages urbains, caractérisés par une forte densité de population, de logements, d'industries, de commerces, de services et de voies de circulation. Les rues jouent un rôle essentiel en structurant les quartiers et en assurant la liaison entre eux³.

-Le deuxième type concerne les paysages ruraux, qui s'organisent autour des villages. Ces derniers sont perçus comme des entités distinctes, où les rues sont davantage considérées comme des espaces visuels résultant de l'agencement de maisons, de murs, de haies et de clôtures, créant une unité dans leur proximité⁴.

-Enfin, le troisième type concerne les paysages mixtes, caractérisés par leur incapacité à être intégrés soit dans un milieu urbain, soit dans un milieu rural. Ils rassemblent des éléments disparates et morcelés. Dans ces paysages, les rues servent principalement de voies de circulation pour les véhicules, qu'il s'agisse de passages ou d'accès à des propriétés privées. Leur apparence fragmentée résulte d'une division excessive de leurs limites.

1 : Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., p113

2 : Appellation utilisée dans : Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., p113

3 : Inter Environnement Bruxelles, Archives d'architecture moderne. (1980). Les espaces publics bruxellois. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.

4 : Fondation rurale de Wallonie, Fondation Roi Baudouin. (1984) Fiches d'aménagement rural. Bruxelles, Ministère des Travaux publics.

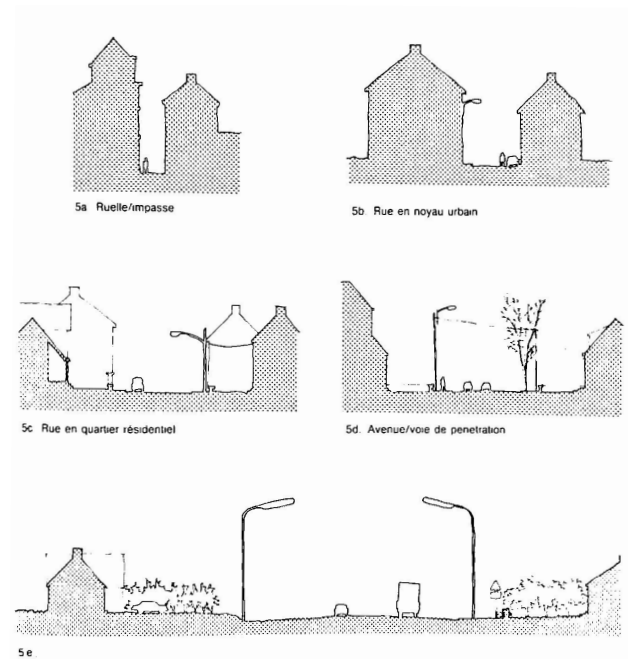


Fig. 48 : Hiérarchies en milieu urbain, d'après Nicole Martin.
Source: Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., 3

I. LA RUE COMME SEUIL

HISTOIRE DE LA RUE

Hiérarchies et structures

À l'intérieur de ces trois environnements préalablement définis, la diversité des espaces de rue se manifeste de manière évidente. En effet, le vocabulaire utilisé pour les décrire est varié : sentier, chemin, impasse, ruelle, rue, venelle, grand-rue, avenue, boulevard, chaussée, pénétrante, autoroute, etc. Une hiérarchie se dessine parmi ces voies de déplacement, principalement basée sur leur capacité physique, leur géométrie et leur gabarit.

En milieu urbain, une hiérarchie simplifiée peut être établie en comparant les termes ruelles, rues, chaussées, avenues, avenues urbaines et boulevards, ainsi que leur configuration respective (voir figure 48). Les avenues, avenues urbaines et boulevards sont des voies qui s'étendent à l'échelle de la ville, reliant plusieurs secteurs entre eux¹.

La rue, quant à elle, est généralement une voie à l'échelle du quartier, bien qu'elle soit souvent empruntée par un trafic de transit. Cette hiérarchie des voies s'accompagne des notions de continuité spatiale et de complexité fonctionnelle².

Cette brève présentation de la classification des rues met en évidence leur capacité à posséder une identité propre, une identité qui acquiert une signification profonde lorsqu'elle est enracinée dans une tradition forgée au fil des siècles. De plus, il est essentiel de prendre en compte l'intégration de chaque rue dans le tissu urbain dans son ensemble afin de comprendre son environnement bâti. L'espace de la rue joue un rôle crucial en tant que maillon indispensable dans la structuration des espaces publics qui organisent nos communautés. Les relations entre ces éléments sont étroites et leur équilibre est délicat. Toute intervention dans l'espace de la rue a des répercussions significatives, agissant comme un puissant champ d'influence.

La hiérarchie des voies de circulation, en combinaison avec la reconnaissance de l'existence des quartiers, constitue un outil de structuration indispensable pour la compréhension et la clarté de l'environnement construit qui nous entoure.

1 : Errera, M., Cassiers, B. (1984) Lecture de la ville. Bruxelles, Régie d'aménagement.

2 : Inter Environnement Bruxelles, Archives d'architecture moderne. (1980). Les espaces publics bruxellois. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.

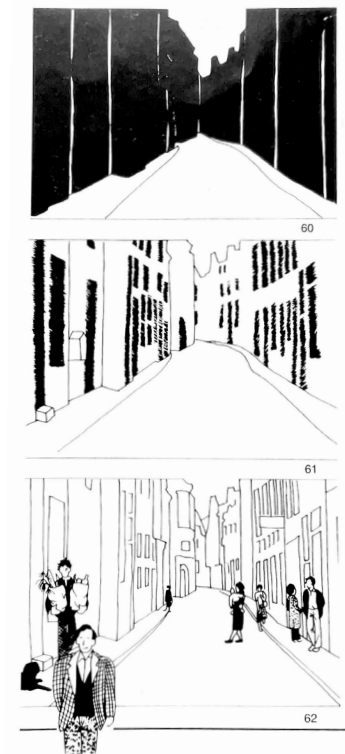


Fig. 49: Éléments analytiques de l'espace urbain, d'après Nicole Martin.
Source: Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., p113

I. LA RUE COMME SEUIL

HISTOIRE DE LA RUE

La rue : une
composante du
paysage

Enfin, la rue dans son ensemble, en tant que seuil physique et historique, englobe également les concepts de découpage, de limites et d'échelles, liés à l'analyse visuelle. En effet, d'après le livre Espace-rue : espace de vie ?¹, Nicole Martin affirme qu'une lecture attentive de l'espace de la rue est intimement liée à une approche progressive et exploratoire. Le décodage des éléments matériels à travers nos sens s'accompagne d'une analyse géométrique de l'espace perçu, en distinguant différents plans (premier plan, paysage proprement dit et arrière-plan). (60) Cette observation visuelle peut révéler progressivement les détails, commençant par une appréhension globale des étendues au sol, en lien avec la topographie du terrain, puis en se concentrant sur les éléments verticaux tels que les bâtiments, les murs, les façades, les haies, les arbres, pour enfin embrasser l'espace ouvert du ciel et de l'environnement lointain, qui forme ici l'arrière-plan².

De plus, une observation plus précise de cet ensemble de surfaces permet d'établir des relations spatiales entre différents éléments et de les mettre en corrélation avec les dimensions du corps humain. L'échelle humaine se manifeste ainsi à travers la taille des éléments architecturaux reconnaissables, notamment les portes d'entrée et les fenêtres, dont les caractéristiques fonctionnelles telles que le passage, la vue et l'apport de lumière font référence aux dimensions du corps humain. D'autres éléments sont également conçus de manière ergonomique, tels que les garde-corps, les marches d'escalier, les balcons, (61)

Néanmoins, toute cette mise en valeur serait vaine si l'homme ne venait pas animer la rue par ses déplacements, ses arrêts et ses activités. (62) C'est pourquoi, à travers l'exemple de ce projet, l'enjeu réside dans la requalification d'une venelle autrefois négligée, en une rue dynamisée, dotée d'une atmosphère révélée par différents espaces délimités. Cette transformation permettrait à la rue de retrouver une identité historique et susciterait, en la traversant, une analyse, et redécouverte progressive de son rôle en tant que seuil entre différentes échelles. Ainsi, la rue serait dotée d'une nouvelle vitalité, offrant aux habitants et aux visiteurs une expérience riche et stimulante.

1 : Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., p113

2 : Szczot, F. (1972). Elements Analytiques De L'espace Urbain: Essai De Definition Du Paysage De La Ville a L'echelle De L'homme. Paris: Editions D.Vincent & Cie.

« Le seuil est la clé de la transition et de la connexion entre des zones soumises à des prétentions territoriales différentes, et, en tant que lieu à part entière, il constitue la condition spatiale de la rencontre et du dialogue entre des espaces d'ordres différents. »

Hertzberger, H. and I. Rike (2005). Lessons for Students in Architecture, 010 Publishers.

I. LA RUE COMME SEUIL

SEUIL TRAVAILLÉ À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Échelle territoriale « Les limites, les frontières, et les seuils ne sont pas des lignes abstraites dessinées sur une carte, des pointillés sur le sol, ou des ficelles tendues entre deux points (...) La limite est l'articulation entre les choses et les êtres, entre l'un et l'autre, (...) entre le connu et l'inconnu, le sédentaire et le nomade.¹ »

D'après la citation qu'en donne H. Hertzberger², à une échelle territoriale, un seuil pourrait se manifester de différentes manières en fonction des caractéristiques du territoire et des enjeux qui lui sont associés.

-Une frontière géographique : Une frontière entre deux régions, pays ou territoires marque un seuil à échelle territoriale. Cela peut être matérialisé par des éléments phy-siques tels que des rivières, des chaînes de montagnes ou des lignes de démarcation, ainsi que par des installations et des infrastructures qui contrôlent les mouvements et les échanges entre les territoires³.

-Zone tampon : Une zone tampon peut servir de seuil entre deux territoires ou écosys-tèmes distincts. Il s'agit d'une zone intermédiaire, d'une épaisseur, qui vise à protéger et à préserver les caractéristiques spécifiques de chaque territoire tout en permettant une transition en douceur entre eux. Par exemple, une réserve naturelle située entre une zone urbaine et une zone sauvage⁴.

1 : Teyssot, G. (1998). Seuils et plis : pour une problématique de l'intérieur ordinaire. Ecole polytechnique de Lausanne, Département Architecture, Lausanne.

2 : Hermann Hertzberger est un célèbre architecte et théoricien néerlandais..

3 : Duriez, M., Moulin, C., Matérialiser la frontière. Frontière-s, Revue d'archéologie, histoire & histoire de l'art. Consulté le 22 avril 2023 de : <https://publications-prairial.fr/frontiere-s/index.php?id=516#:~:text=Mat%C3%Agrialiser%20une%20fronti%C3%A8re%20c'est,ou%20interface%20entre%20plusieurs%20espaces>

4 : OFB (Office Français de la Biodiversité). Zones tampons : définition et typologie. Consulté le 23 avril 2023 de : <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1191>

« Le déplacement modifie l'emplacement de la limite ou, mieux encore, dénature cette limite. Le seuil est le lieu transitoire d'un mouvement de transition. Il est le consentement a la différence, il n'est ni dedans ni dehors mais, surtout, le « point rencontre » entre un dedans et un dehors. »

Rechak, G. (2020). Effet de seuil : pour les architectes, de l'épaisseur de la limite. Chroniques d'Architecture. Consulté le 8 avril 2023 de : <https://chroniques-architecture.com/effet-de-seuil-pour-les-architectes-de-lepaisseur-de-la-limite/>.

I. LA RUE COMME SEUIL

SEUIL TRAVAILLÉ À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Échelle de la ville A l'échelle urbaine, les différents seuils contribuent à définir l'identité et la structure de la ville, ainsi qu'à créer des transitions visuelles, fonctionnelles et symboliques entre différents espaces urbains.

En effet, les portes et entrées par exemple peuvent servir de seuils à l'échelle de la ville. Ils marquent le passage d'un espace public à un espace privé et définissent l'accès à différents quartiers ou zones¹. « Le seuil est par excellence le lieu où, selon Arnold Van Gennep², s'initient et s'achèvent les « rites de passage » : lieu de sortie, de séparation de sa communauté d'origine, il est aussi le lieu qui marque l'entrée et où s'opère l'agrégation à une communauté nouvelle.³ »

De plus, dans son ouvrage «The Death and Life of Great American Cities⁴», l'auteure Jane Jacobs⁵ illustre la notion des places publiques. Celles-ci pourraient constituer des seuils urbains, en créant un espace ouvert et animé qui marque la transition entre différentes parties de la ville. Elles peuvent être des points de rencontre et de rassemblement, ainsi que des lieux de transition entre les rues et les quartiers environnants.

Enfin, à travers l'ouvrage de l'auteur, professeur et architecte Waldheim, C⁶, les limites physiques telles que les rivières, les parcs, ou les espaces naturels, peuvent servir de seuils urbains en délimitant les frontières entre différents quartiers ou en marquant la transition entre des zones naturelles, résidentielles, commerciales ou industrielles.

1 : Boucheron, P., & Genet, J. (2013). Marquer la ville : Signes, traces, empreintes du pouvoir (xiii^e-xv^e siècle). Paris-Rome : Éditions de la Sorbonne.

2 : Arnold Van Gennep est un ethnologue français, célèbre notamment pour son travail concernant les rites de passage, dont il a inventé le terme.

3 : Van Gennep, A. (1909). Les rites de passage. Étude systématique des rites de la porte et du seuil. Paris : Émile Nourry, p. 272. Cité dans : Schmitt, J. 2013. Le seuil et la porte : À propos de la Porta Romana de Milan. In Boucheron, P., & Genet, J. (Eds.), Marquer la ville : Signes, traces, empreintes du pouvoir (xiii^e-xv^e siècle). Paris-Rome : Éditions de la Sorbonne.

4 : Jacobs, J. (1992). The Death and Life of Great American Cities, Knopf Doubleday Publishing Group.

5 : Jane Jacobs est une figure polyvalente américaine, reconnue en tant qu'auteure, journaliste et activiste, ainsi que philosophe en architecture et urbanisme.

6 : Waldheim, C. (2006). The Landscape Urbanism Reader, Princeton Architectural Press.

« Peu à peu, comme par hasard, sans y penser, sans qu'à aucun instant on ait été en droit d'affirmer avoir perçu quelque chose comme une transition, une coupure, un passage, une solution de continuité, le sentier devenait pierreux, c'est-à-dire que d'abord il n'y avait que de l'herbe, puis il se mettait à y avoir des pierres au milieu de l'herbe, puis il y avait un peu plus de pierres et cela devenait comme une allée dallée et herbue. »

Georges Perec (poète)

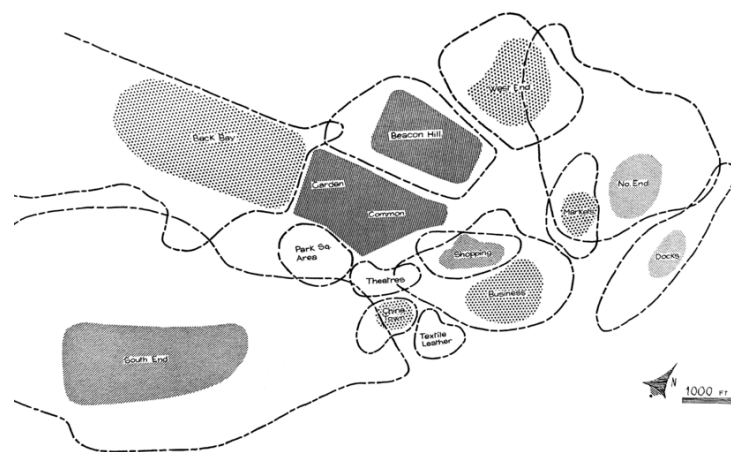


Fig. 50 : Limites perçues des quartiers de Boston en 1960.
Source: Lynch, K. (1960). *The Image of the City*. Cambridge, MA: MIT Press.

Échelle du quartier

Comme l'illustrent les analyses réalisées à travers l'ouvrage « The Image of the city », de l'architecte-urbaniste, Kevin Lynch¹, le seuil peut être exprimé à travers des changements dans le tissu urbain, la densité de construction, le style architectural, l'aménagement paysager ou l'utilisation des sols. Par exemple, un quartier résidentiel avec des maisons unifamiliales peut faire place à un quartier commercial, ou une zone industrielle peut se transformer en un quartier récréatif avec des parcs et des espaces verts.

Le seuil à l'échelle du quartier peut avoir une signification symbolique et sociale. Il peut être associé à l'identité du quartier, à son histoire, à sa culture ou à ses caractéristiques distinctives. Il peut influencer la perception des résidents et des visiteurs sur le quartier, en créant une impression d'arrivée ou de transition vers un nouvel espace urbain. (fig50)

C'est d'ailleurs dans ce sens que l'aménagement paysager peut être utilisé pour créer un seuil à l'échelle du quartier. Par exemple, des plantations spécifiques, des arbres, des haies ou des parterres de fleurs peuvent être utilisés pour délimiter visuellement et physiquement les limites du quartier.

Les caractéristiques architecturales telles que des bâtiments emblématiques, des monuments ou encore des repères peuvent également servir de seuils à l'échelle du quartier. Ces éléments peuvent créer une identité visuelle forte et marquer la transition entre différents quartiers,

1: Lynch, K. (1960). *The Image of the City*. Cambridge, MA: MIT Press, p. 69.

« Toute relation entre (...) un intérieur et un extérieur procède de deux aspects de dépendance. Elle aménage à la fois séparation et liaison ou, en d'autres termes, différenciation et transition, interruption et continuité, frontière et passage.»

Von Meiss, P. and K. Frampton (1993). De la forme au lieu: une introduction à l'étude de l'architecture, Presses polytechniques et universitaires romandes..

I. LA RUE COMME SEUIL

SEUIL TRAVAILLÉ À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Échelle du logement L'échelle du logement, le seuil peut se référer à la zone de transition entre l'espace public et l'espace privé, entre le dedans et le dehors, comme le décrit Le Corbusier lors de sa description de la mosquée verte à Brousse où il évoque : « Un plan procède du dedans au dehors¹» C'est le point d'entrée où l'individu ou le groupe passe de l'extérieur vers l'intérieur de son logement, marquant ainsi le passage d'un environnement partagé à un espace personnel et intime.

Le seuil joue un rôle important dans la vie quotidienne des habitants. Il symbolise la transition entre le monde extérieur et le refuge personnel, offrant un sentiment de sécurité, d'intimité et de contrôle sur son espace de vie. Il peut également servir de point de rencontre et d'accueil pour les visiteurs, marquant ainsi l'invitation à entrer dans le logement.

- Porte d'entrée et marches : La porte d'entrée est le principal élément qui délimite le seuil entre l'extérieur et l'intérieur du logement. Celle-ci peut être précédée d'une ou plusieurs marches, créant dès lors une impression de sous-lieux, l'ayant franchi.

- Hall d'entrée ou vestibule : Certains logements peuvent avoir un espace qui sert de zone tampon entre l'extérieur et l'intérieur. Cet espace peut être utilisé pour offrir une transition plus douce vers le reste du logement. En effet, à ce moment précis, selon Maurice Sauzet, c'est « l'emprise d'un ressenti d'extérieur, alors qu'on est à l'intérieur.²»

-Zones de transition intérieures : À l'intérieur du logement, des seuils peuvent également être présents pour marquer des transitions entre différentes zones fonctionnelles. Par exemple, un seuil peut séparer le salon de la cuisine ou la chambre à coucher de la salle de bains.

1 : Corbusier, L. (1995). Vers une architecture, Flammarion.
2 : Sauzet, M. (2022). Habiter, Entre nature et émotion. Marseille: Éditions Parenthèses

« La coexistence est ce qui rend l'espace possible .»

Peter Sloterdijk, philosophe allemand.

I. LA RUE COMME SEUIL

SEUIL TRAVAILLÉ À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Echelle du
mobilier

En s'interrogeant comme le fait Alain de Botton¹ , lorsqu'il examine comment l'architecture et le design influencent notre expérience quotidienne et notre perception de l'environnement bâti, il est possible d'expliquer qu'à l'échelle du mobilier, un seuil peut se manifester de différentes manières pour délimiter des zones fonctionnelles, créer des transitions visuelles ou physiques, ou fournir une séparation entre les espaces

-Cloisons, étagères, meubles, châssis, autant d'exemples qui peuvent tantôt séparer les espaces selon les besoins et de créer une intimité visuelle, tantôt les lier par la mise en place d'alignements, de continuité physiques et/ou visuelles,

-Par exemple, la mise en œuvre d'un bureau en continuité du niveau d'un appui de fenêtre, permettra de créer, par cette surface mobilière, un véritable espace de seuil, s'ouvrant et en lien étroit vers l'extérieur.

1 : De Botton, A. and J. P. Aoustin (2009). L'architecture du bonheur, Mercure de France.

Manifestation du seuil dans le cas d'étude

Cette étude a exploré les diverses échelles des seuils en abordant une question fondamentale : à l'échelle territoriale, un seuil a été envisagé sous la forme d'une passerelle reliant deux vastes espaces naturels, à savoir le parc des grandes prairies et le parc de la pêche de Sainte-Catherine-lès-Arras. Cette passerelle sert non seulement à préserver la continuité écologique du paysage, mais aussi à offrir un parcours amélioré à travers le territoire.

Au niveau de la ville, cette étude approfondit la connexion entre un patrimoine naturel et historique en mettant en valeur les seuils de rue. Ces seuils jouent un rôle crucial en tant qu'interfaces entre le centre urbain d'Arras et l'espace paysager de la Vallée de la Scarpe, où les frontières physiques naturelles délimitent la transition entre les zones naturelles et résidentielles. Cette approche vise à revaloriser ces seuils pour renforcer la relation harmonieuse entre la ville et son environnement naturel, créant ainsi une continuité et une symbiose entre les deux.

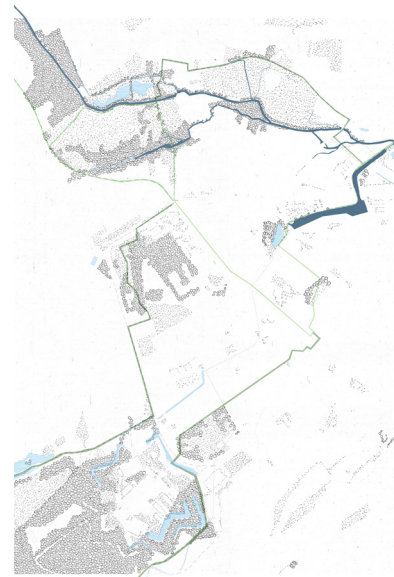
Au niveau du quartier, l'exploration du seuil se réalise en adoptant une approche qui valorise l'identité de la rue tout en s'intégrant harmonieusement à son environnement. Des aménagements paysagers, en parfaite adéquation avec la topographie du site, sont entrepris afin de revitaliser un espace qui était auparavant négligé. Une attention particulière est portée à l'aspect visuel pour marquer de manière progressive la transition entre le tissu urbain et l'espace naturel, en apportant des modifications au paysage urbain. Cela est rendu possible grâce à la construction d'un bâtiment poreux et linéaire, qui permet, grâce à des percées, une interaction avec l'environnement extérieur.

L'échelle du logement est abordée de manière complexe, mettant en évidence plusieurs éléments. Que ce soit la présence d'une coursive qui relie une rue publique aux espaces communs et aux entrées privées des logements, ou les nuances créées par des variations de hauteurs et de profondeurs, les seuils sont mis en valeur dans cet ensemble. De plus, la structure choisie pour la trame du logement favorise également la séparation et la transition entre les espaces internes, offrant des perspectives visuelles et physiques vers la nature environnante.

Enfin, l'échelle du mobilier joue un rôle important dans le projet, où la recherche de continuité entre l'intérieur et l'extérieur est un objectif clé. L'épaisseur accordée au mobilier permet de créer ces espaces de transition qui agissent comme de véritables seuils. Ils offrent la possibilité de préserver l'intimité lorsque nécessaire, de favoriser les interactions et la convivialité dans les espaces publics, et d'établir un lien étroit avec l'environnement immédiat, favorisant ainsi la contemplation. Le mobilier devient ainsi un élément essentiel dans la définition et la caractérisation de ces seuils, créant des espaces à part entière qui participent à l'expérience et à la qualité des lieux.



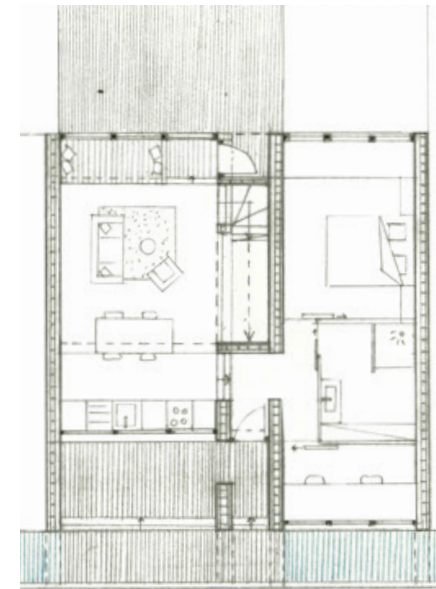
Échelle territoriale



Échelle urbaine



Échelle du quartier



Échelle du logement



Échelle du mobilier

Fig. 51 : Les différentes échelles du seuil travaillées
Réalizations personnelles.



Fig. 52 : Variations de la topographie. Réalisations personnelles.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Un monde vivant
à respecter

La proximité d'un espace naturel végétal significatif offre une opportunité pour que les aspirations du projet dialoguent étroitement avec celui-ci, offrant ainsi des perspectives et des perceptions variées du paysage environnant. Ce site, doté de forces et de tensions, doit servir de refuge à une architecture dont le programme répond aux enjeux fondamentaux de cohabitation harmonieuse et en symbiose avec la nature. Il nous invite également à repenser les modes d'occupation actuels du site, afin de mieux appréhender cette notion de manière cohérente, sensible à son environnement, à son époque et à sa durabilité.

Comme l'indique Jean Marie VANLERENBERGUE, dans la préface du livre « Histoire d'Arras » :

« Une ville porte les traces de l'histoire de ceux qui l'ont habitée. Si nous avons l'ambition de repeupler Arras, nous le faisons en respectant et en valorisant le patrimoine qui nous a été légué. »

Révéler les forces
d'un site

Le projet choisi se concentre sur le chemin de la Fontaine Baudimont, une rue qui présente un intérêt considérable. Comme cela a été mentionné précédemment, cette rue se distingue par son positionnement privilégié et sa valeur historique, ainsi que par les stratégies mises en œuvre pour reconnecter les patrimoines et requalifier les parcours à différentes échelles. Il s'agit également d'un lieu où une nouvelle frontière sensible et un seuil entre l'urbain et la nature sont travaillés avec soin.

Le site présente de nombreuses forces qui lui confèrent une dimension particulière. Tout d'abord, il offre une temporalité unique dans la déambulation, permettant des perceptions évolutives. On peut passer d'une ambiance urbaine, où les bruits des moteurs et des véhicules sont perceptibles, avec une vue sur de nombreux bâtiments, à un sentiment de déconnexion totale de la ville. Le calme règne alors, avec le doux bruissement des feuilles d'arbres dans le vent, les chants mélodieux des oiseaux et les doux clapotis des canards nageant dans l'eau. Cette transition offre un véritable panorama visuel, où faune et flore se mêlent harmonieusement.

De plus, le site se distingue par sa topographie variée, qui suit notamment quatre rythmes principaux. Cela est mis en exergue par la présence d'un escalier à l'extrémité de la rue, la reliant au fond de la vallée de la Scarpe, ainsi que par la relation subtile avec la pente, où le minéral cède progressivement la place au végétal. Ainsi, cette rue devient une véritable charnière et un seuil entre deux milieux distincts.

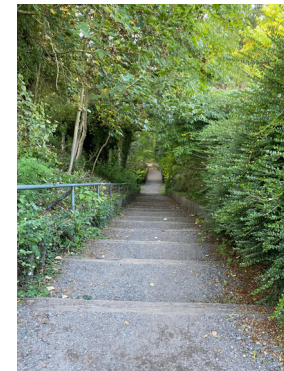
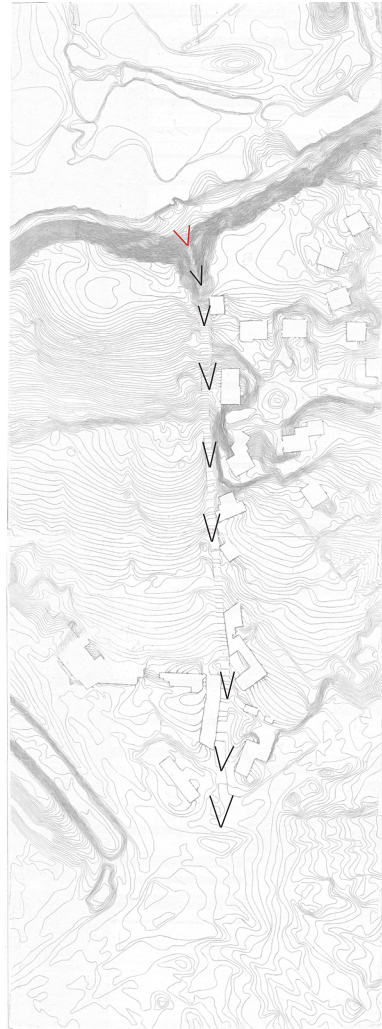


Fig. 53 : Progression du minéral au végétal. Photographies personnelles.



Biodiversité protégée par une épaisseur bâtie

Fig. 54 : L'architecture comme épaisseur habitée: protectrice du végétal.. Réalisation personnelle.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Révéler les forces d'un site En somme, le sentier de la Fontaine Baudimont, bien qu'il soit actuellement sous-estimé, a le potentiel de se métamorphoser en un lieu singulier et opulent grâce à une proposition architecturale novatrice. Il pourrait devenir un véritable écrin, offrant une panoplie d'expériences enrichissantes. On y célébrerait tant la richesse historique que les méthodes ingénieuses de reconnexion avec le patrimoine, tandis que l'atmosphère évoluerait au gré de la promenade, conférant ainsi une diversité envoûtante tout au long du parcours. Sa topographie variée et sa situation privilégiée en font un endroit d'une valeur inestimable, où la symbiose parfaite entre l'urbanité et la nature pourrait enfin s'épanouir dans toute sa splendeur.

Enjeux Afin de réinventer et préserver l'essence d'une transition entre la ville et la nature, il est envisagé grâce à la proposition du projet, d'instaurer une nouvelle épaisseur habitée qui borderait pieusement la rue. L'objectif est de mettre en valeur les caractéristiques remarquables du site où le projet se déploiera, permettant ainsi à l'architecture implantée aux abords de ce joyau naturel d'agir comme un seuil subtil propice à l'harmonie des espaces urbains et naturels. L'intention architecturale vise à façonner un passage soigneusement orchestré, unissant de façon élégante le tissu bâti au paysage, transcendant la dualité entre la cité et les éléments naturels. Cette enveloppe habitée serait investie de plusieurs fonctions essentielles au sein de ce projet : faciliter les déplacements et les pauses, favoriser les liaisons et les séparations, et cultiver les notions de culture et de contemplation.

Afin d'accentuer ces transitions distinctes, l'horizontalité, visible en coupe ou en plan, émerge comme l'un des principaux axes structurants du seuil. En effet, lorsque l'horizontalité est employée pour embrasser la rue depuis son point culminant, offrant ainsi une connexion tangible avec la cité, elle crée un nouveau seuil vers l'inconnu, offrant de nouvelles artères et opportunités de mobilité tout en érigeant des limites nouvelles et délimitant les espaces avec finesse, créant une transition douce et délicate entre l'environnement urbain et naturel.

Cette nouvelle limite constitue l'un des éléments clés du projet, car elle permet à l'architecture de se positionner en tant que gardienne de la terre qui s'étend derrière elle. En quelque sorte, elle agit en harmonie avec son environnement, assurant la préservation durable de la nature et la promesse de ne plus empiéter sur ses espaces de manière irréfléchie. Ainsi, le projet constitue une limite franche à l'extension urbaine. En échange, l'architecture tire profit de cet environnement naturel magnifique et illustre brillamment comment il est possible d'habiter une zone en bordure de rue, tout en veillant avec précaution sur ce qui se trouve au-delà. C'est un exemple éloquent de la façon dont l'architecture peut coexister avec la nature, préservant ainsi son intégrité.

ARTIFICIALISATION DES SOLS : QUELS IMPACTS ?

Sources : Teruti- Lucas et Corine Land Cover



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



Diminution des
surfaces agricoles
disponibles.



Perte de biodiversité,
Fragmentation des
habitats naturels



Perturbation du cycle de
l'eau (infiltration, rétention,
ruissellement, etc.)



Création d'îlots de
chaleur en ville



Entre 2006 et 2014
l'artificialisation s'est
faite pour les **2/3** sur
des **espaces agricoles**



La superficie des **zones
humides** a été réduite
de **50%** en France entre
1960 et 1990.



Les prairies, représentent
47% des surfaces naturelles
artificialisées entre 1990 et
2018

Fig. 55 : Lutter contre l'artificialisation des sols.

Source: Teruti Lucas, Land Cover Corine. Fondation pour la Nature et pour l'Homme.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Une architecture
à adapter

Lors de sa réunion à Paris, qui s'est tenue du 29 avril au 4 mai 2019, l'Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES), communément appelé le GIEC de la biodiversité, a mis en évidence l'importance et la rapidité de l'érosion de la biodiversité à l'échelle mondiale. Parmi les facteurs contribuant à cette érosion, l'artificialisation des terres joue un rôle fondamental. En effet, l'expansion urbaine et la progression constante de la construction, des infrastructures routières et des parkings grignotent les sols, entraînant la destruction des habitats naturels et des corridors écologiques essentiels pour le déplacement de la faune sauvage¹.

En effet, bien que les vastes étendues des espaces naturels, agricoles et forestiers puissent donner l'impression qu'ils sont très répandus, leur réduction continue à un rythme alarmant en raison de l'expansion urbaine et de l'artificialisation des sols, même dans les régions où il n'y a pas d'augmentation de la population et des emplois. Cette diminution a des conséquences néfastes sur la biodiversité, le climat et la vie terrestre en général. Par conséquent, la lutte contre l'artificialisation des sols est une priorité majeure du Plan biodiversité, avec pour objectif d'atteindre un état de «zéro artificialisation nette». L'objectif principal est de restreindre autant que possible la consommation de nouveaux espaces et, lorsque cela est inévitable, de compenser en «rendant à la nature» une surface équivalente à celle qui a été utilisée. Il est crucial de faire preuve d'une grande vigilance dans nos approches d'urbanisation afin de réduire la consommation de terres naturelles, agricoles et forestières. Il convient de privilégier, dans la mesure du possible, la réutilisation des zones déjà urbanisées, tout en favorisant la conception et la construction de projets plus compacts qui intègrent des espaces verts².

S'intégrer grâce
à une vision
globale

De plus, il est essentiel de souligner que limiter l'emprise au sol et l'artificialisation de l'architecture revêt une importance capitale. En adoptant une approche réfléchie de la compacité et de l'épaisseur des bâtiments, il est possible de préserver les espaces naturels, de réduire l'impact sur l'environnement et de favoriser une grande diversité au sein de structures à la fois rigoureuses et uniformes. Il convient également de prendre en compte la vision globale de l'ensemble proposé. En créant une transition harmonieuse entre la ville et la vallée, il est possible de concevoir un passage organisé qui préserve l'intégrité des paysages tout en offrant des perspectives uniques. En somme, en intégrant ces principes dans la conception urbaine, il est possible de créer des espaces urbains qui réduisent l'artificialisation des sols, préservent la biodiversité et offrent des expériences variées et esthétiquement plaisantes aux habitants. Cette approche équilibrée favorise une interaction harmonieuse entre l'homme et la nature, créant ainsi des environnements urbains durables et attrayants.

1 : Fosse, J. (2019). Objectif 'zéro artificialisation nette' : Quels leviers pour protéger les sols ? Introduction. Rapport disponible sur : <https://paysages-territoires-transitions.cerema.fr/IMG/pdf/fs-rapport-2019-artificialisation-juillet.pdf>

2 : Crema. (2020). L'observatoire de l'artificialisation des sols. Consulté le 28 avril 2023 sur : <https://paysages-territoires-transitions.cerema.fr/l-observatoire-de-l-artificialisation-des-sols-a203.html>

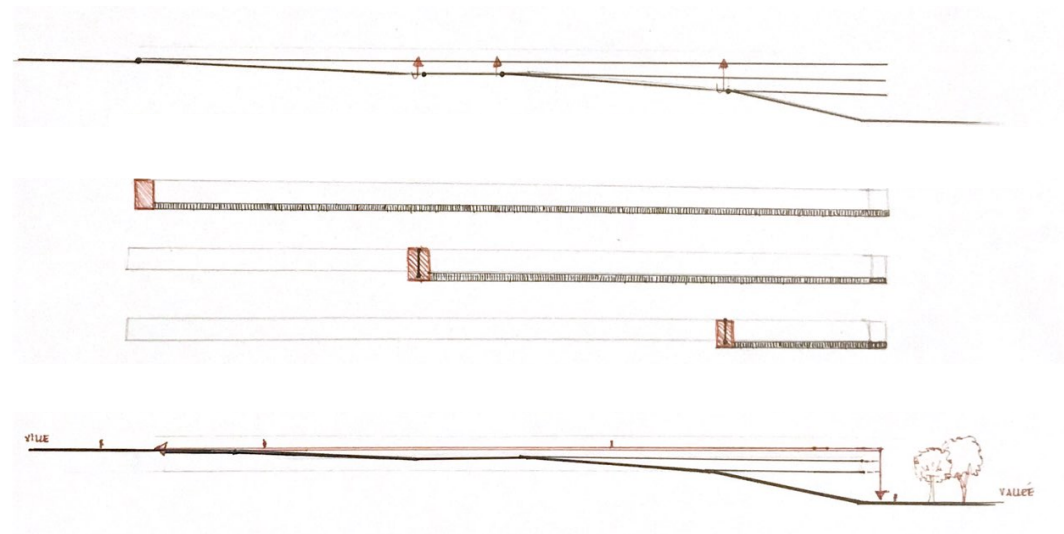


Fig. 56 : Croquis de recherches: travail avec l'horizontale. Réalisations personnelles.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Diversité et uniformité

La diversité et la richesse des parcours rassemblés au sein d'une même rue, sont le fruit d'une réflexion approfondie sur la compacité et l'épaisseur du bâtiment. Cette approche permet ainsi, non seulement de réduire l'occupation au sol et l'artificialisation de l'architecture, qui sont des enjeux majeurs et pertinents mentionnés précédemment, mais également d'introduire une diversité remarquable au sein d'un élément à la fois structuré et homogène.

Dans son implantation, le projet tire parti du mariage subtil entre la pente et l'horizontalité qu'offre un terrain propice à une architecture diversifiée, tout en respectant une grande ligne horizontale. Cette approche permet d'harmoniser les différents parcours entrant en cohérence avec les échelles territoriales et urbaines déjà proposées.

En effet, les contraintes inhérentes au site, qui sont également des atouts, offrent l'opportunité d'exploiter pleinement l'horizontalité pour en créer de nouvelles «rues». Comme l'est observable sur les croquis de recherches, chaque point de contact d'une horizontale en tension avec le sol, suivant les rythmes de la topographie, devient alors une rue secondaire.

Les caractéristiques topographiques jouent un rôle essentiel dans la diversité des espaces intégrés au projet. En étant situés le long d'une même rue, ces espaces et parcours peuvent bénéficier d'une relation unique avec le contexte environnant, la végétation et les perspectives sur la vallée.

En dernier lieu, le projet vise à concrétiser cette vision globale en créant une transition harmonieuse de la ville à la vallée. Grâce à sa forme horizontale continue, le bâtiment donne l'impression de flotter au-dessus de l'escalier existant à l'extrémité de la rue. Cette configuration établit ainsi une connexion entre les enjeux spécifiques de la vallée et l'architecture qui s'ouvre telle un belvédère offrant une vue panoramique. Cette relation permet d'envisager différentes possibilités au sein du projet architectural, afin de répondre aux besoins et aux défis spécifiques de l'environnement.

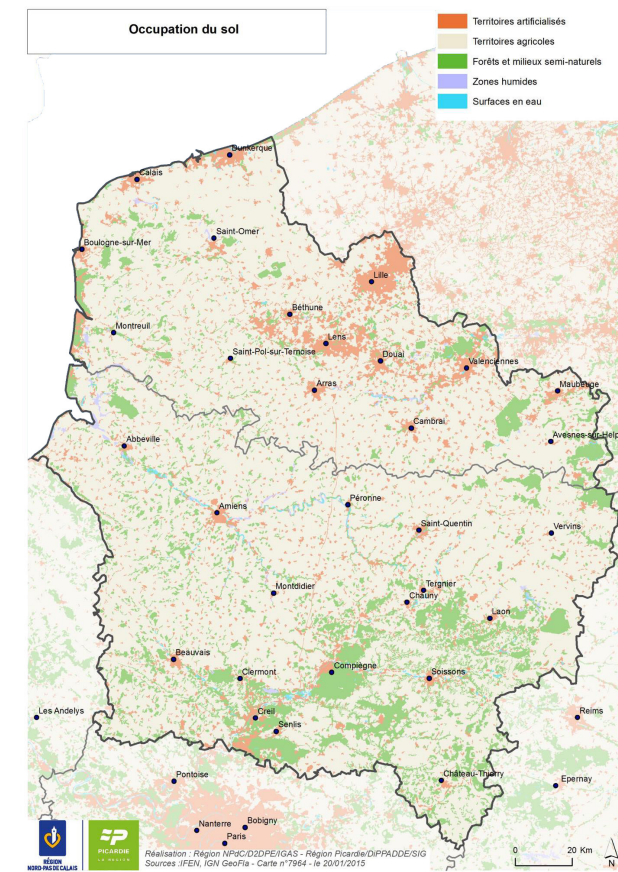


Fig. 57 : Carte Occupation du sol Région Hauts-de-France.
Source: Région Hauts-de-France. Cartothèque. Occupation du sol

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Diversité et
uniformité

L'étude des mutations des modes de vie en corrélation avec l'habitat n'est pas un domaine inexploré. Des recherches antérieures ont été menées, notamment par la sociologue Yvonne Bernard, qui dès les années 1990, a adopté une approche prospective en examinant les évolutions potentielles des modes de vie en relation avec le logement. Il est ainsi observable que les évolutions des modes de vie exercent une influence durable sur notre rapport à l'habitat.

Dans le cadre de ce projet, il est essentiel et primordial de remettre en question les modes de vie actuels ainsi que les typologies de logements qui leur sont associées.

Selon le Rapport du Comité pour l'Économie Vert, il existe un lien étroit entre la densité urbaine et l'habitat individuel de type pavillonnaire. En effet, l'habitat individuel représente 47 % de l'artificialisation des sols, tandis que l'habitat collectif, qui héberge pourtant près de la moitié de la population française, ne contribue qu'à hauteur de 3 %. Les conséquences néfastes de cette artificialisation ne font plus débat aujourd'hui : perte de biodiversité, étalement urbain, augmentation des déplacements pendulaires et, par conséquent, allongement des temps de transport et augmentation des coûts associés.

Alors comment limiter ces impacts ? La réduction passe par une réflexion sur la manière de repenser l'habitat, afin de créer une ville plus équilibrée. C'est un défi majeur pour la ville d'Arras, qui se trouve dans une zone fortement artificialisée, comme en témoigne la carte d'artificialisation des sols.



32 logements existants:

4014.15 m² construits sur 24318.7 m² de terrain utilisé

4014/24318= 0.16= 16%

24318.7 m²/32= 759.95 m²/logement

16 nouveaux logements :

1460 m² sur 4343 m² de terrain utilisé

1460/4343= 0.34= 34%

4343m²/16= 271 m²/logement (3x fois dense)

Comparaison du nombre de logements réalisables selon le ratio de densité des deux systèmes:

24318.7/271= 89.7 logements pourraient être réalisés dans les 24318m² utilisés

4343/759.95= 5.7 logements seulement pourraient être présents dans la portion de terrain utilisée

Fig. 58 : Requestionner les modes d'habiter actuels. Étude comparative des ratios et densités. Réalisation personnelle.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Le lotissement pavillonnaire

Après une analyse approfondie de diverses zones au sein de la communauté urbaine d'Arras, où l'expansion des lotissements pavillonnaires ne cessait de croître, une réflexion méthodologique a été engagée à la fois de manière générale et spécifiquement à proximité de la vallée de la Scarpe. Les résultats ont été à la fois frappants et décevants. Que ce soit pour les nouvelles constructions ou les anciennes, on observe l'émergence de lotissements pavillonnaires qui semblent se développer de manière excessive, sans considération pour leur environnement naturel. Ces lotissements nouvellement créés se caractérisent par des habitations tournées vers elles-mêmes, tournant le dos à la beauté du paysage environnant, au lieu de s'intégrer harmonieusement et en symbiose avec leur contexte. Ils illustrent de manière saisissante l'allégorie du château individuel qui domine son terrain.

En étudiant de manière plus ciblée le contexte très proche du chemin de la fontaine Baudimont, qui joue un rôle clé dans la délimitation entre la ville d'Arras et la vallée de la Scarpe, les ratios et densités d'utilisation de l'espace foncier pour les habitations individuelles dans un cadre naturel se sont révélés significatifs. (fig. 57) Plus de trente maisons individuelles issues de l'expansion urbaine de la ville d'Arras occupent l'espace foncier à l'est de cette rue. Le long du chemin, tournant le dos à la vallée de la Scarpe, cela soulève des questionnements sur les modes de vie contemporains. Ces maisons, situées dans un paysage absolument remarquable, ne semblent pas en profiter pleinement. Est-il judicieux de préférer vivre autour d'une placette intérieure plutôt que de tirer parti de cet environnement exceptionnel ? L'importance accordée à l'environnement est une réalité tangible et mérite d'être considérée comme un enjeu majeur pour l'avenir de nos paysages.

En comparant avec une typologie de logements plus compacte et regroupée, située le long de la même rue, l'objectif est d'engager une réflexion approfondie sur la préservation de la biodiversité, la réduction de l'artificialisation des sols et de démontrer la possibilité d'inverser la tendance actuelle. L'idée derrière cette densité bâtie est de recentrer l'habitat, offrant ainsi des paysages visuels et physiques à découvrir et à parcourir. Il ne s'agit pas simplement de créer une structure urbaine linéaire, mais bien de concevoir un lieu distinctif. L'objectif est de proposer une réponse réfléchie en ce qui concerne la préservation du territoire tout en continuant à l'habiter d'une manière différente, en intégrant des notions de transition à différentes échelles, permettant ainsi d'explorer et de s'approprier ces seuils. Enfin, tel qu'en témoignent les données chiffrées, grâce à l'utilisation du même ratio de densité que celui préconisé au sein de cette nouvelle proposition, il serait envisageable d'implanter non plus 32 habitations (tel que cela l'est actuellement), mais bel et bien 90 logements sur le territoire déjà aménagé, à l'est de la rue. Cette étude comparative met en lumière les problématiques actuelles tout en laissant libre cours à la réflexion, en offrant néanmoins une alternative plus pérenne, respectueuse et en parfaite harmonie avec son environnement.



Fig. 59 : Prairie Fleurie, Arras.
©GaelleSix

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Proposition de
nouveaux modes
d'habiter

Les modes de vie ont subi d'importants changements au fil du temps, reflétant ainsi l'évolution des structures familiales. Il y a cinquante ou cent ans, les habitations abritaient souvent des familles élargies, comprenant des couples, leurs enfants et même les grands-parents. Cependant, à partir des années 50, une transition s'est opérée vers des unités familiales plus restreintes, se composant principalement d'un couple et de leurs enfants. Au cours des années 70, les modes de vie sont devenus plus indépendants et parfois plus solitaires, avec des configurations familiales variées telles que des couples non mariés, des familles recomposées, des foyers avec ou sans enfant. Ces évolutions des modes de vie sont intimement liées aux transformations majeures qu'a connues la structure familiale au cours des dernières décennies¹.

Dans ce contexte complexe, où les crises foncières, économiques, sociales et écologiques se multiplient, il émerge une opportunité de repenser notre manière de vivre, en dehors des schémas traditionnels du capitalisme et de la surconsommation. Cette conjoncture nous invite à explorer de nouvelles voies, à envisager des modes de vie alternatifs, axés sur la durabilité, la solidarité et la préservation de notre environnement. C'est une occasion de remettre en question les paradigmes établis et de découvrir des solutions novatrices qui favorisent un équilibre harmonieux entre l'individu, la société et la nature.

Vivre
l'individualité en
communauté

À travers ce mémoire, l'une des intentions est de promouvoir un retour vers une forme de communauté et de durabilité. L'objectif principal est de permettre une coexistence harmonieuse entre l'individualité et la vie en communauté. Pour atteindre cet objectif, différentes stratégies peuvent être mises en place. Un espace naturel pourrait illustrer la coexistence harmonieuse entre l'individualité et la vie en communauté. Chaque plante s'épanouit avec ses caractéristiques uniques, tout en contribuant à l'équilibre et à la beauté globale. Elles interagissent, partagent l'espace et les ressources, formant un écosystème harmonieux où la vie en communauté prospère tout en respectant l'individualité de chaque plante.

L'habitat regroupant plusieurs logements peut être considéré comme le fruit de l'évolution des modes de vie. En effet, dans un habitat groupé, des familles, qu'elles aient ou non des enfants, peuvent choisir de posséder leur propre logement individuel tout en intégrant une dimension collective. Cette approche favorise le partage de moments, d'espaces, de ressources et de valeurs communes, créant ainsi des liens. Ces liens, sociaux solides, encouragent la solidarité et favorisent une gestion plus responsable des ressources. En permettant à chacun de préserver son autonomie tout en participant à une communauté engagée, l'objectif est de créer un équilibre harmonieux entre l'individu et le collectif, et offrir des perspectives nouvelles pour un mode de vie plus durable et épanouissant. Ainsi, tout d'abord, la notion de fonctions partagées, est un des axes majeurs travaillé à travers ce projet.

1 : Courson, J.-P., & Saboulin, M. (1985). «Ménages et familles : vers de nouveaux modes de vie ?» Économie et Statistique, (175).



Fig. 60 : Vivre l'individualité en communauté: les fonctions partagées. .
Réalisation personnelle.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Fonctions
partagées

Le partage au sein de l'habitat présente de multiples avantages, dont l'optimisation de l'espace dans chaque logement. Par exemple, au lieu de dédier une pièce à une machine à laver dans chaque logement, il serait plus judicieux de pouvoir partager une buanderie commune plus spacieuse avec les voisins. Cette approche permettrait non seulement de rationaliser l'utilisation de l'espace, mais aussi de favoriser une utilisation plus efficiente des ressources.

À une plus grande échelle, le partage au sein de l'habitat contribue à repenser notre modèle de consommation et à répondre aux défis écologiques en réduisant l'empreinte environnementale et en promouvant une approche durable de l'habitat.

Il favorise également les rencontres entre voisins, ou encore le partage des tâches ménagères. La buanderie devient ainsi un lieu de rencontre régulier pour certains résidents. De manière similaire à d'autres espaces partagés, la mutualisation vise à obtenir de meilleurs services à moindre coût, suivant le principe de «Réduire pour étendre¹»

Au sein de ce projet, une série d'espaces communs s'entrelacent le long du bâtiment, donnant naissance à une véritable harmonie de partage et de convivialité. La buanderie, la cuisine et la salle commune, les jardins luxuriants, les terrasses ensoleillées, les ateliers créatifs, la garderie bienveillante, ainsi que les espaces de potagers collectifs, se réunissent harmonieusement dans le but ultime de promouvoir le partage au sein de l'individualité.

Bien que l'intimité soit une aspiration profonde dans chaque logement individuel, elle trouve néanmoins sa place au cœur de chaque espace privé, soigneusement conçu pour tisser des liens subtils entre ces deux concepts parfois perçus comme antagonistes. La courative, véritable passerelle poétique, érige un seuil entre ces deux sphères, permettant de connecter avec fluidité les espaces et fonctions partagés à ceux qui sont plus intimes et personnels. Elle incarne ainsi le lien indissociable entre la communauté et l'individualité, tissant une trame de relations chaleureuses et épanouissantes.

En intégrant ces espaces communs et en favorisant une transition fluide entre les lieux partagés et privés, l'objectif est de cultiver un véritable esprit de communauté, où le partage et l'entraide deviennent des valeurs fondamentales. Cette vision holistique de l'habitat favorise une qualité de vie enrichissante, où les rencontres fortuites, les échanges culturels et les collaborations spontanées viennent nourrir le tissu social et renforcer le sentiment d'appartenance à un lieu qui transcende l'individu.

¹ : Ledent, G., Salembier, C., Vanneste, D. (2020). Sustainable Dwelling: Between Spatial Polyvalence and Residents' Empowerment, Presses universitaires de Louvain.



Fig. 61 : Diversité dans l'uniformité. .
Réalisation personnelle.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

IMPLANTATION AUX ABORDS D'UNE RICHESSE NATURELLE

Typologies
variées dans un
système
égalitaire

Par le biais d'une articulation harmonieuse de plusieurs logements au sein d'une même structure, adoptant une approche égalitaire, respectueuse et durable, ce projet aspire à apporter une réponse pertinente quant à l'implantation d'une architecture longitudinale, ainsi qu'à la valeur ajoutée qu'offre le regroupement de logements multiples. Cela fait écho et permet une comparaison avec les lotissements pavillonnaires, tout en remettant en question les typologies d'habitat préexistantes.

En effet, une variété de typologies de logements est envisagée, offrant la possibilité à différentes familles et situations sociales - célibataires, familles avec ou sans enfants, familles recomposées, couples vivants séparément, et bien d'autres - de s'identifier à l'une des propositions résidentielles. Cette cohérence entre la diversité des typologies et l'uniformité de la structure architecturale permet de maintenir un équilibre entre le tout et le particulier, favorisant un habitat toujours plus diversifié qui tire parti des contraintes et des avantages spécifiques conférés par le site, que ce soit sur le plan topographique, visuel ou sensoriel.

Les logements individuels reliés par des espaces partagés peuvent ainsi être comparés à la prairie fleurie (fig 58) où chaque plante s'épanouit avec ses propres caractéristiques, tout en participant à l'équilibre et à la cohérence globale. Dans les deux cas, une relation de symbiose se forme, où l'individualité des éléments participe à la création d'un ensemble harmonieux.

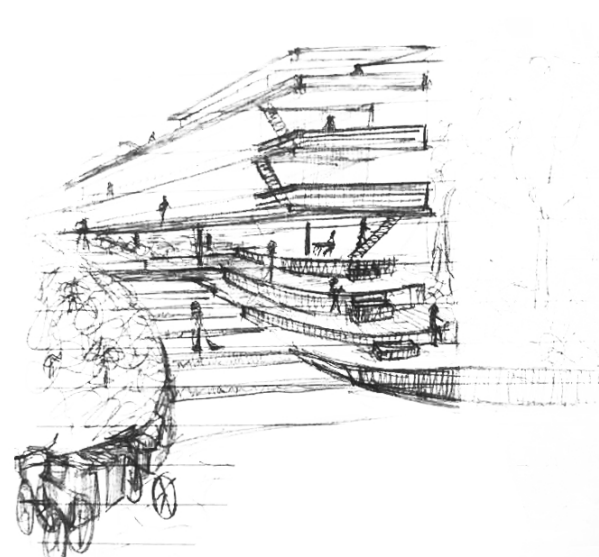


Fig. 62 : Entres déplacements et temps d'arrêts: un nouveau repère.
Croquis: réalisation personnelle.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

HYPOTHÈSES DE PROJET

Intentions générales Dans ce projet, les intentions sont multiples. En effet, afin d'apporter une cohérence et faire écho aux échelles territoriales et de la ville, l'une des intentions est, comme cité auparavant : de révéler les forces du site. Pour renforcer les forces horizontales du site et le lien avec le relief important, des coursives sont envisagées, permettant de plus, de connecter le fond de la vallée à la ville par plusieurs voies afin de créer une multitude de parcours possibles entre ces deux entités, intégrant harmonieusement l'architecture et la nature. L'objectif est de trouver un équilibre entre la fluidité des déplacements et les moments de pause, entre la tension et l'expansion, et entre les circulations verticales et horizontales.

Une autre ambition est de transformer un espace délaissé en une plus-value précieuse pour le quartier. Cela serait réalisé en reliant la vallée de la Scarpe à la ville par une prolongation de la rue publique. Cette extension prendrait la forme d'un sol public existant retravaillé, qui se transformerait ensuite en coursive puis en toiture. Cette structure accueillerait sur son parcours, divers espaces communs, et en son extrémité, un nouvel équipement mettant en valeur le patrimoine environnant. L'objectif est de créer un point d'arrêt culturel qui incite les visiteurs et promeneurs/randonneurs à découvrir davantage les environs et les valeurs du site, tout en offrant une promenade entre le patrimoine naturel de la Scarpe et historique d'Arras, reliant la citadelle à ce parcours, à une échelle urbaine. En aménageant des vues panoramiques et en proposant une atmosphère propice à la contemplation depuis une cafétéria surélevée, en toiture, le projet vise à revitaliser le parc et à créer un nouveau repère. De plus, une mise en lévitation du bâtiment au-dessus de l'escalier final de la rue existant, permettrait de profiter de la topographie du site afin de mettre en œuvre la création d'un amphithéâtre extérieur, qui pourrait servir pour des spectacles, des moments de méditation, ou des activités sportives en groupe, par exemple, ajoutant ainsi de la vie à cet espace en bordure de l'eau et de la vallée.

Le but est également de créer des connexions mystérieuses entre la ville et la vallée en utilisant une architecture linéaire qui s'étend depuis son point d'accroche à la ville jusqu'à son élancement au-dessus de la vallée, en réaménageant une rue jusqu'alors insignifiante. L'architecture positionnée comme un seuil entre la ville et la nature, longitudinalement parlant, permet à son tour des percées visuelles et physiques, soulignant la limite qu'elle produit de manière transversale, tout en favorisant une symbiose avec l'environnement naturel, qui grâce à son implantation est désormais préservé.

À travers ce parcours entre la ville et la nature, l'enjeu majeur depuis la limitation de l'étalement urbain, est de créer une succession de seuils et d'atmosphères différentes, où cette architecture en longueur favorise une multitude de connexions avec le végétal, que ce soit sur le plan physique, visuel ou sensoriel. Des séquences spatiales sont alors conçues pour solliciter les sens et témoigner de la transition d'un espace à un autre, invitant ainsi à franchir les seuils avec une expérience sensorielle riche.

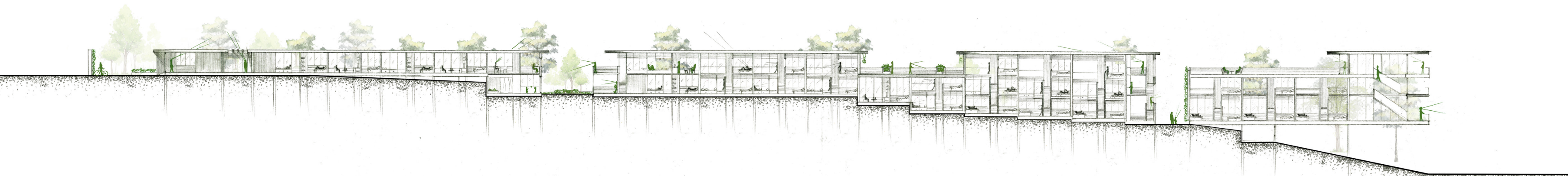
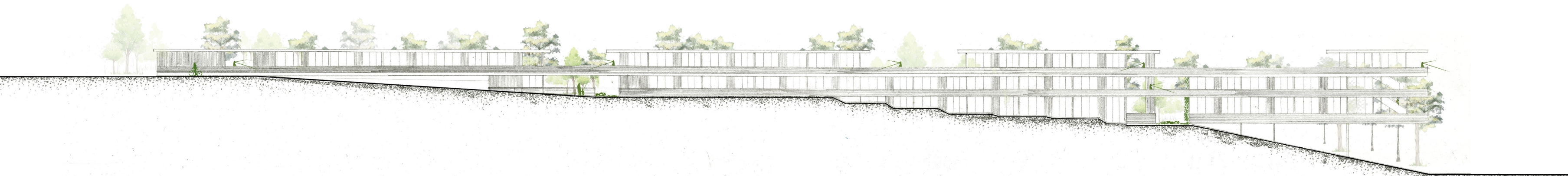
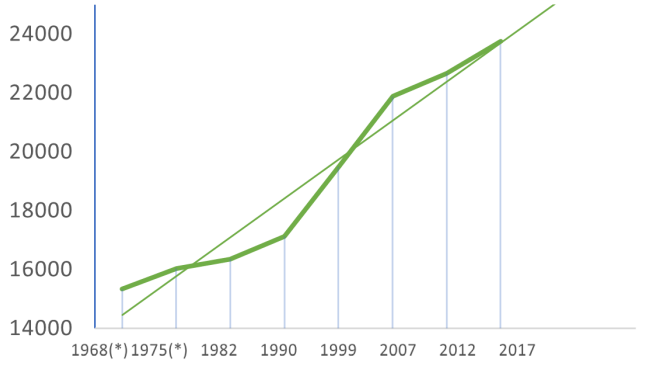


Fig. 63 : Architecture comme seuil : passage organisé entre bâti et paysage.
Réalisations personnelles.

a) Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968
Arras



b) Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968
Arrondissement d'Arras

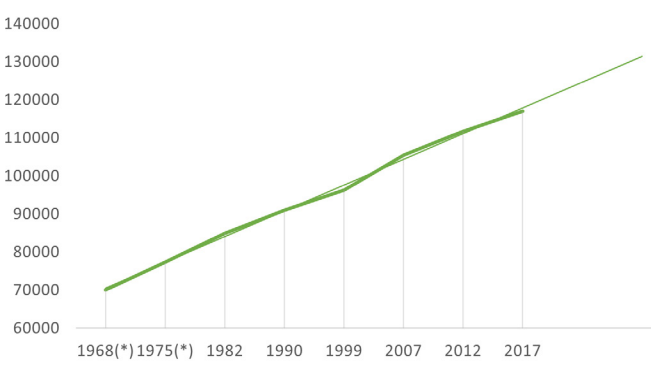


Fig. 64 a); b) : Augmentation constante du nombre de logements : besoin programmatique..
Réalisation personnelle.

(*) 1967 et 1974 pour les DOM
Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

HYPOTHÈSES DE PROJET

Programme et sensibilisation

Le besoin programmatique du projet répond à une observation depuis le recensement de la population effectué par l'INSEE, permettant de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'INSEE¹ fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements.

Grâce à ces analyses, un phénomène grandissant est remarquable pour la ville d'Arras. En effet, le nombre de constructions de logements par an dans la ville d'Arras, est en constante évolution. (fig 64 a). Sur 50 ans, le nombre de logements est passé de 15 329 en 1968 à 23 757 en 2018 ; Soit une évolution moyenne annuelle de 169 nouveaux logements².

Si l'on compare ce résultat avec une analyse à l'échelle de l'arrondissement d'Arras, regroupant plus de 300 communes, ce phénomène est identique : presque 50 000 nouveaux logements ont été relevés sur une période de 50 ans, passant de 70 096 à 117 017³.

Cette évolution pose donc questions quant aux notions d'artificialisation des sols, de respect de l'environnement et de durabilité d'une ville. C'est pourquoi au sein de ce projet, la problématique s'oriente vers une réponse à un besoin programmatique en termes de logements, principalement, proposant ainsi une alternative aux modèles présents actuellement sur ce territoire, afin d'exprimer une façon de continuer d'habiter la ville, tout en étant en symbiose avec sa richesse naturelle

1 : Institut national de la statistique et des études économiques
2 : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5397827?-sommaire=5397845&geo=COM-62041#consulter-sommaire>
3 : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2007 au RP2017 exploitations principales. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4515899?-sommaire=4515952&geo=ARR-621>

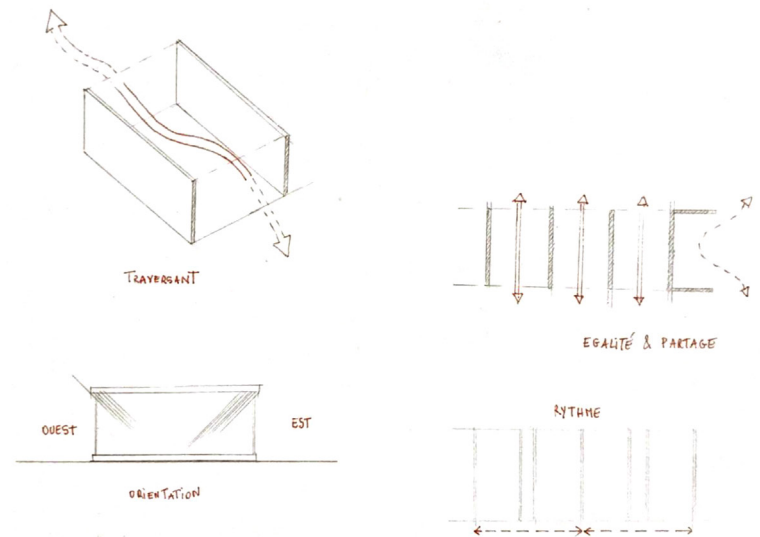


Fig. 65 : Croquis d'intentions et d'organisation spatiale.
Réalisation personnelle.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

HYPOTHÈSES DE PROJET

Organisation spatiale Au sein de l'architecture du bâti du projet, plusieurs grands axes ont permis d'apporter une cohérence entre toutes les échelles auxquelles elle s'accolle. En effet, les logements dans ce projet ont été réfléchis de manière à être traversants, offrant ainsi une relation étroite entre la rue et le jardin, large bandeau naturel préservé. Néanmoins, aucun logement n'est prévu à l'extrémité de cette architecture, surplombant la vallée : la place étant réservée à un équipement accessible à tous, qui serait lié à une toiture partagée.

Les logements sont eux, tous orientés de la même manière, est-ouest, ce qui permet une ouverture intimiste sur le jardin et une pleine connexion avec l'horizontalité et la convivialité créée par la coursive. En effet, chaque entrée dans un logement s'effectue par cette dernière, offrant ainsi un cheminement unique pour chaque résident. Par ailleurs, chaque logement bénéficie d'un espace extérieur privatif minimum.

De plus, après moultes esquisses et évolutions quant à la recherche de son implantation, un rythme structurel a été établi et répété dans la conception du bâtiment¹, permettant une organisation spatiale interne régit par celle-ci. La typologie des logements varie en fonction des différentes situations des trois coursives mises en place et de leur relation avec le site. En harmonie avec les rythmes topographiques, quatre typologies nuancées sont envisagées pour répondre aux particularités de chaque emplacement.

¹ : Evolutions des propositions à retrouver en annexe.

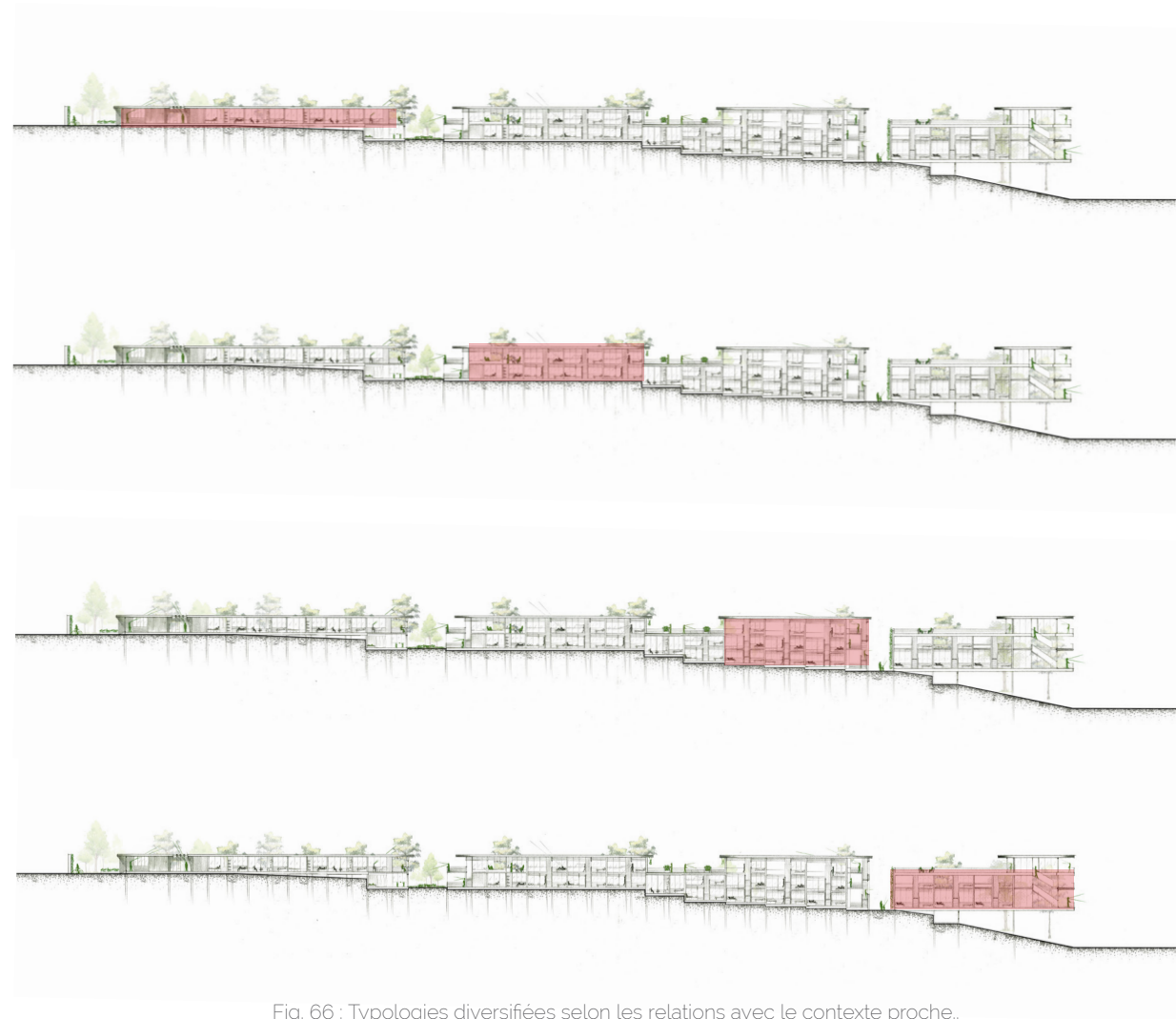


Fig. 66 : Typologies diversifiées selon les relations avec le contexte proche..
Réalisation personnelle.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

HYPOTHÈSES DE PROJET

Typologies Lorsqu'il s'agit d'une relation directe avec le jardin, des logements de type simplex sont créés en maintenant une continuité physique avec le terrain et son relief. Ensuite, lorsque la coursive principale se détache du sol, une typologie en duplex est adoptée pour tirer parti de cette configuration. Les logements en duplex permettent d'établir une relation avec le jardin dans leur partie inférieure, tandis que grâce à leur double hauteur, ils bénéficient d'une entrée dans le logement par la partie supérieure, qui est en relation avec la coursive.

Lorsque la topographie et le relief deviennent plus importants, il est possible de créer des logements en triplex pour répondre aux besoins d'une famille plus nombreuse ou d'une colocation, par exemple. Cette typologie de logement présente une nouveauté intéressante qui permet de créer des logements spécifiques en exploitant sa particularité. En effet, ces logements, situés entre deux coursives, bénéficient de deux accès, deux entrées et d'un lien direct avec le jardin dans leur partie inférieure. Ainsi, l'accès principal au logement peut se faire par la coursive commune utilisée par les logements adjacents, tandis que l'accès dans la partie supérieure, par la coursive davantage liée à un passage public, peut être utilisé pour proposer des entrées vers des espaces professionnels. Cette configuration permettrait la création d'ateliers d'artistes, de bureaux d'architecture ou d'espaces d'exposition, par exemple. Étant donné que la relation avec le public est permise, ces espaces pourraient bénéficier de la toiture partagée qui entretient des relations avec des espaces communs et publics sur toute sa longueur. L'implantation spécifique de ces logements dans le relief leur confère ainsi une plus-value et une certaine modularité.

Enfin, la dernière typologie de logement émerge lorsque la troisième coursive se détache, à la fin du parcours, près de l'escalier existant qui relie la rue à la vallée. À cet endroit, le bâtiment perd tout lien direct avec le jardin et est entouré de verdure luxuriante. C'est pourquoi cette typologie se compose d'un duplex inversé, dans lequel l'entrée se situe dans la partie inférieure et est associée à l'espace de nuit. Une circulation verticale mène ensuite à l'espace de jour, qui s'ouvre sur une terrasse offrant une vue magnifique sur l'environnement. Cette disposition permet de profiter pleinement du cadre naturel environnant et crée une atmosphère paisible et sereine.

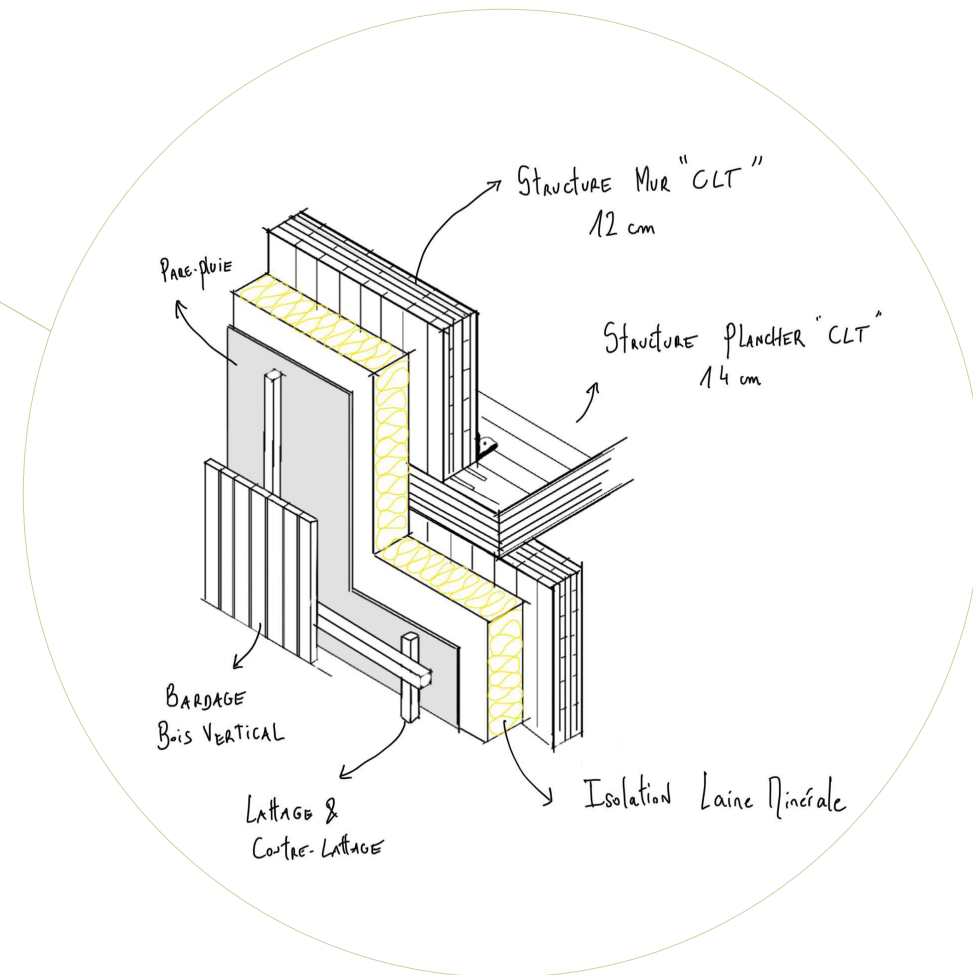
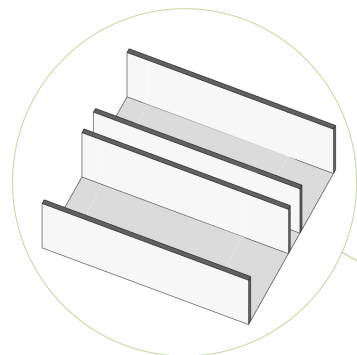


Fig. 67 : Composition murs et planchers CLT.
Réalisation personnelle.

II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

HYPOTHÈSES DE PROJET

Le CLT et ses avantages

Le bois lamellé-croisé (CLT) présente de nombreux avantages dans l'architecture. C'est un matériau naturel, renouvelable et durable, extrait de forêts gérées de manière responsable, ce qui en fait une option écologique. Le CLT est fabriqué en assemblant plusieurs couches de bois croisées, ce qui lui confère une grande résistance et stabilité structurelle. Il peut supporter des charges importantes, résister aux contraintes sismiques et aux forces de flexion, tout en étant léger pour une construction rapide et efficace. Le CLT offre également de bonnes propriétés d'isolation thermique et acoustique, réduisant la consommation d'énergie et améliorant le confort intérieur.

Sa préfabrication en usine permet une grande précision dans les dimensions et les assemblages, réduisant les déchets de construction sur site, et augmentant la rapidité de mise en œuvre. Le recours au CLT permet également de considérer l'économie de l'eau, qui est largement utilisée dans les méthodes de construction traditionnelles pendant la phase de chantier. Enfin, le bois apporte une esthétique chaleureuse et naturelle, avec des surfaces en bois visibles à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment¹.

L'utilisation du CLT et d'une structure rythmique offre la possibilité, à certains endroits, de supprimer une ou deux travées de la trame afin de créer une certaine porosité dans ce bâtiment linéaire. Cela favorise une meilleure relation longitudinale en offrant des espaces de pause, des accès et des vues. Cette flexibilité est rendue possible grâce à la facilité d'assemblage et aux dimensions du CLT. Cette approche s'articule notamment avec les maisons situées de l'autre côté de la rue, qui se tournent vers ce bâtiment. Malgré la présence d'une haie végétale les séparant de la rue, le respect des vues et de l'environnement de leurs jardins est assuré grâce à la création de larges ouvertures dans le bâtiment.

¹ : Kouyoumdjian-Simonin, M. (2020). Le CLT, la technique de construction des immeubles en bois. Consulté sur [ArchitectureBois.fr](https://www.architecturebois.fr/clt-immeubles-bois-construction/) : <https://www.architecturebois.fr/clt-immeubles-bois-construction/>

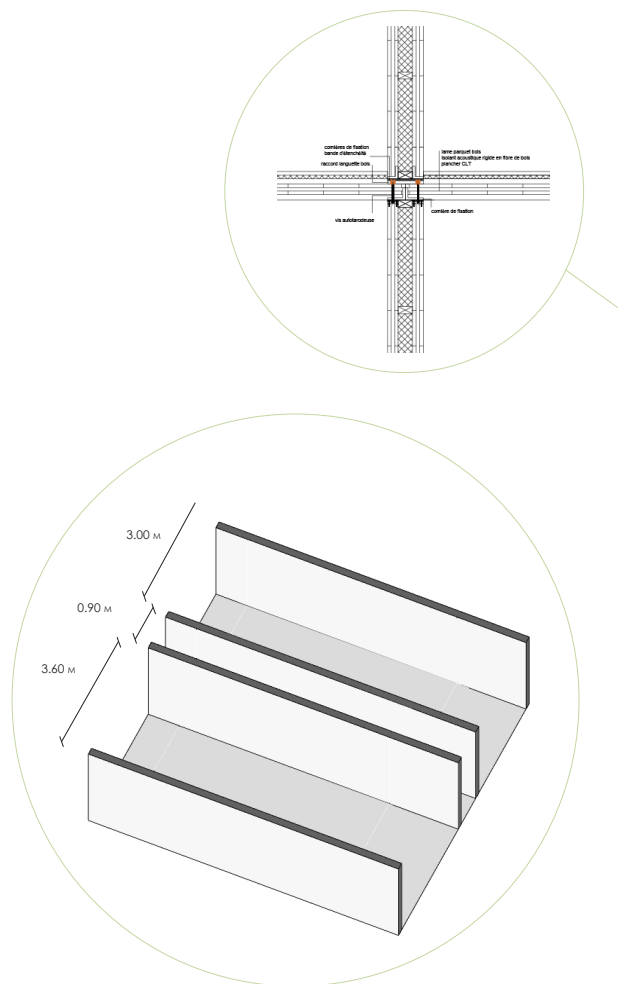
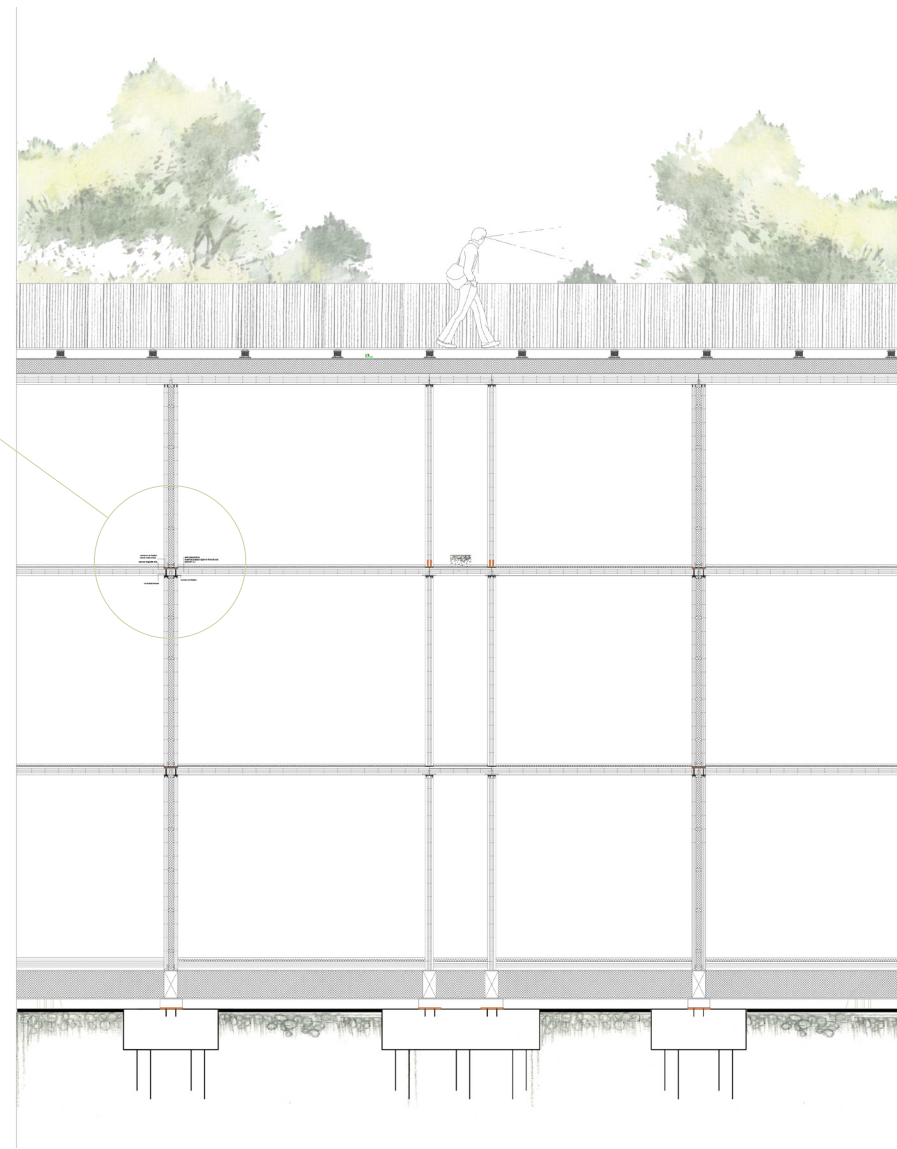


Fig. 68 : Morphologie intérieure régit par la trame structurale.
Réalisation personnelle.



II. L'ARCHITECTURE COMME SEUIL AU SERVICE D'UNE SYMBIOSE ENTRE ESPACES URBAINS ET NATURELS

HYPOTHÈSES DE PROJET

Morphologie intérieure

La morphologie intérieure des logements est donc régie par un rythme structural via l'utilisation du CLT pour les murs et les planchers. Une trame répétée a été conçue pour chaque habitation, avec un espace central de 0.9 m de large qui abrite la circulation verticale et l'entrée de chaque logement. Cet espace central est positionné entre deux éléments porteurs, ce qui permet de créer un espace de vie traversant de 3.6 m de large d'un côté, et un espace plus intime de l'autre où se trouvent les chambres et la salle de bains, dans une épaisseur de 3 m. Cette configuration d'espace partage également les caractéristiques des espaces proposées par Louis Kahn, par exemple, dans son projet de la Maison Esherick¹.

Cette organisation spatiale offre une distribution claire et fonctionnelle des différentes zones du logement. L'espace de vie traversant bénéficie d'une largeur généreuse, favorisant la luminosité naturelle et la circulation d'air. Les chambres et la salle de bains, situées dans l'espace plus intime, offrent une atmosphère plus privée et calme.

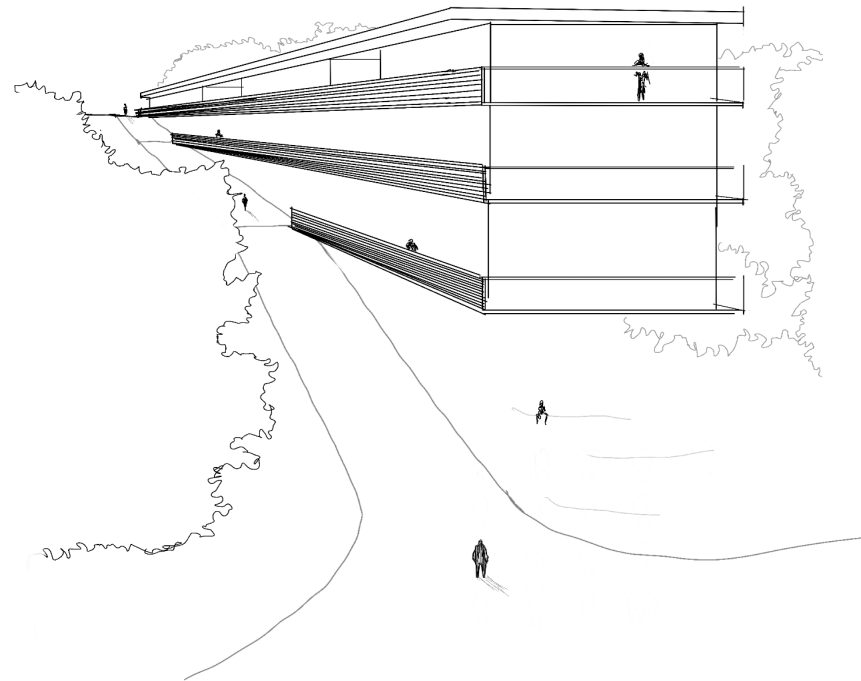
Grâce à la structure en CLT, il est possible d'obtenir des espaces intérieurs ouverts et flexibles, tout en assurant une résistance structurale solide. Le CLT permet également une grande liberté dans la conception des espaces, offrant la possibilité d'ajuster la taille et la disposition des pièces selon les besoins individuels.

En résumé, la morphologie intérieure des logements est pensée de manière à optimiser l'utilisation de l'espace grâce à une trame répétée et à l'utilisation du CLT. Cela permet de créer des espaces fonctionnels, lumineux et flexibles, tentant de répondre aux besoins des résidents tout en offrant une esthétique chaleureuse et naturelle grâce à la présence du bois.

¹ : Projet à retrouver en annexe..



ENTRE ESPACE PUBLIC ET PRIVÉ



ESPACE PUBLIC/ESPACE PRIVÉ

DÉFINITIONS

RENCONTRE ENTRE LES DEUX

LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LA COURSIVE: PROLONGEMENT D'UNE RUE PUBLIQUE

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

ENTRE LOGEMENTS ET ESPACES PARTAGÉS: LE TRAVAIL DE L'ÉPAISSEUR

ESPACES DE TRANSITIONS

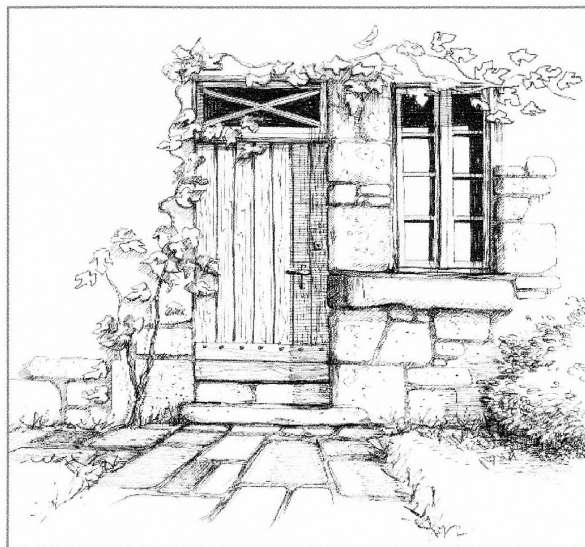


Fig. 70 : Le «chez-soi»

Source: Lemoine. M, Seuil d'une habitation rurale typique de l'Aisne.

I. ESPACE PRIVÉ/ ESPACE PUBLIC

DÉFINITIONS

L'espace privé « Tout être humain (...) s'abrite, se crée un espace personnel, un territoire mobile ou immobile dont il marque les frontières par des limites symboliques matérialisées par des objets rituels, ou par l'existence de toits et de murs opaques et résistants. Ces limites vont définir un 'dedans' et un 'dehors', un 'chez moi' et un 'chez les autres'.¹ »

Comme indiqué dans l'ouvrage « La recomposition de l'espace public et de l'espace privé », le concept d'espace privé a émergé au XVII^e siècle grâce aux contributions de juristes renommés tels que Louis Brandeis et Samuel Warren. Dans un article publié en 1880 dans la Harvard Law Review, intitulé The Right to Privacy², ces auteurs ont proposé une définition novatrice. Ils ont ainsi défini l'espace privé comme une sphère physique où les regards extérieurs sont exclus, offrant ainsi un sanctuaire pour la vie personnelle. Cette notion, enracinée dans la tradition libérale anglo-saxonne, confère à chacun le «droit d'être laissé tranquille». Au sein de cette sphère, l'individu jouit de la liberté d'exprimer ses actes, ses pensées et ses convictions, sans être soumis au jugement de la société³.

Ainsi, l'espace privé se rapproche de la notion de « chez soi ». Dans notre société, cette idée s'est associée à la représentation d'une unité familiale restreinte, composée uniquement des parents et des enfants. Paradoxalement, cette réduction a conduit à une prolifération d'espaces privés correspondant à une fragmentation spatiale des besoins⁴.

« L'habitation, autrefois constituée d'une pièce unique et donc polyvalente, rassemble aujourd'hui une liste impressionnante de locaux à usage restreint : entrée, séjours, cuisine, toilette, salle de bains, chambre parents/enfants, bureau, salle de jeux, coin feu, buanderie, garage, cave, grenier... Le volume capable de répondre aux besoins de la cellule familiale, a ainsi décuplé.⁵ ».

1 : Ekambi-Schmidt, J. (1972) La perception de l'habitat, Fenixx Réédition Numérique.

2 : Casilli, A. (2014), Qui menace la vie privée ? Consulté sur <http://www.casilli.fr/2014/07/03/qui-menace-notre-vie-privee-m3-mille-naire-3-juillet-2014/>

3 : Bernad, O. (2016) La recomposition de l'espace public et de l'espace privé. In Ségur, P., & Périé-Frey, S., L'Internet et la démocratie numérique. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, disponible sur : <https://books.openedition.org/pupvd/2780>

4 : Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., p113

5 : Mabardi, J.-F., Herrera J., Martin, N. (1986) L'observation de l'espace communal. Louvain-la-neuve- Non publié



Fig. 71 : L'espace public: lieu de mobilité et d'échanges.

Sources: Compagnie du paysage, Perspective d'ambiance à l'intersection avec la rue P. Mauroy – rue du Molinel – Ville de Lille

I. ESPACE PRIVÉ/ ESPACE PUBLIC

DÉFINITIONS

L'espace public D'après Nicole Martin, l'espace public, lui désigne une communauté spécifique, située dans une temporalité et une localisation précise. Au sein de cette communauté, les différences de statut social ou d'appartenance économique existent, mais elles n'influencent pas l'accès à l'espace public : celui-ci est ouvert à tous. L'espace public joue un rôle crucial dans la vie sociale en tant que lien entre les différents espaces privés. Il constitue un lieu privilégié de rencontres et d'échanges. Sa vocation peut revêtir diverses formes : qu'il s'agisse d'un espace de circulation pour les véhicules et les piétons, d'un lieu de détente ou de promenade, d'un espace de rencontres ou de recueillement.

Dans les villes traditionnelles, les espaces publics sont clairement différenciés, car une rue n'est pas une place, une place n'est pas un parc, un parc n'est pas un jardin, et un jardin n'est pas une église ou une mairie. En tant que composante essentielle des zones habitées, l'espace public doit être interprété et aménagé de manière cohérente et dynamique, en étroite relation avec l'expérience des individus qui l'utilisent. Souvent, dans le passé, l'espace public existait avant même d'être officiellement défini¹.

L'espace public est le symbole du renouveau dynamique, de la mobilité constante, de la diversité et des échanges foisonnants. Il est le reflet vivant de la vie avec ses multiples variations et ses interactions qui viennent enrichir notre existence. Il est également : « mobilité, impatience du changement, relation à un pluriel d'autrui. (...) La vie entretient et déplace, elle use, casse et remanie, elle crée de nouvelles configurations d'êtres et d'objets, à travers les pratiques quotidiennes des vivants, toujours semblables et différents. ²»

L'être humain ressent une nécessité fondamentale d'un espace personnel, d'une quiétude lui permettant d'accomplir ses activités intimes en préservant une distance avec autrui et les pressions sociales. C'est pourquoi il est primordial d'avoir la possibilité de se déplacer aisément de l'espace public, fréquenté par la multitude, vers un espace privé qui lui est propre et réservé.

Cependant, le passage entre ces deux mondes distincts peut parfois être abrupt et difficile à traverser. C'est pourquoi il est important de reconnaître qu'entre ces espaces privés et publics, un troisième espace se doit d'exister : l'espace du seuil, un espace de transition, un temps d'arrêt pour se préparer à passer d'un monde à l'autre.

1 : Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, op. cit., p113

2 : Goffman, E. (1973). Mise en scène de la vie quotidienne, Tome 1 : La présentation de soi. Paris: Éditions de Minuit, Collection Sens Commun



Fig. 72 : Dégradé de vert à l'aquarelle.

I. ESPACE PRIVÉ/ ESPACE PUBLIC

RENCONTRE ENTRE LES DEUX: RÔLE DE L'ESPACE-RUE

Une articulation La notion de l'articulation, de liaison, revêt une profonde importance. En outre, le seuil permet de relier et de concilier le domaine privé avec le domaine public, sans pour autant s'identifier exclusivement à l'un ou à l'autre. Il ne se présente toutefois pas comme une délimitation tranchée et purement conceptuelle. Cette subtilité cruciale, a suscité une attention particulière pour Teyssot. G¹, mais continue également d'intéresser d'autres personnes, comme Benjamin. W² : « Il faut distinguer soigneusement le seuil (Schwelle) de la frontière (Grenze). Le seuil est une zone. Les idées de variation, de passage d'un état à un autre, de flux sont contenues dans le terme Schwellen (gonfler, enfler, se dilater) ³»

Cette zone en constante mutation incarne parfaitement le concept d'intermédiaire. Les deux espaces connectés présentent certes des caractéristiques opposées, mais elles sont également relativement connues et immuables (il est de notoriété, par exemple, que sous la pluie, nous sommes mouillés, à l'intérieur, nous restons au sec). Ainsi, l'espace intermédiaire devient le lieu des variations, le passage entre deux situations. Il porte en lui toute la puissance évocatrice du seuil. Cette idée de transition définit cet espace intermédiaire comme un moment qui fluctue, sans limite nette et précise, tout comme pourrait l'illustrer la définition de la zone de dégradé entre deux couleurs, ce qui rend en réalité difficile sa délimitation précise. (fig.72)

Ce passage nous invite ainsi à transcender une pratique spatiale polarisée qui oppose l'intérieur et l'extérieur, le public et le privé, l'individuel et le collectif. Qu'il prenne différentes formes ou échelles, le seuil assume la fonction de régulateur entre l'homme et son environnement spatial ou social. Il agit comme garant de l'homéostasie du système dans lequel nous évoluons quotidiennement, assurant l'équilibre et l'harmonie entre les différentes dimensions de notre expérience spatiale⁴. De plus, selon Bachelard⁵, l'espace intérieur est un espace contrôlé, à la mesure de l'homme et donc concret. Il désire à la fois la liberté en s'éloignant de la mère (maison comme protectrice) et désire deuxièmement se rapprocher de la sécurité, du contrôle. Les espaces de l'entre-deux possèderaient alors des caractéristiques des deux réalités. Un espace construit, à l'échelle de l'Homme, comprenant des limites physiques clairement établies et contrôlables peut être extérieur. Il est alors soumis aux éléments naturels, mais un certain contrôle du confort et de l'intimité peut tout de même s'effectuer.⁶

1 : Teyssot, G. (1998). Seuils et plis. op. cit., p121

2 : Benjamin Walter : intellectuel allemand qui a exercé en tant que philosophe, historien de l'art, critique, et traducteur.

3 : Benjamin. W. (n.d.). Passagen Werk, vol.1, Konvolut K1, 2, 491. Cité dans Teyssot, G. (1998). Seuils et plis : pour une problématique de l'intérieur ordinaire. Ecole polytechnique de Lausanne, Département Architecture, Lausanne

4 : Arzoumanian, N. (2022) Pour une architecture de l'entre-deux. Espazium. Consulté sur <https://www.espazium.ch/fr/actualites/pour-une-architecture-de-lentre-deux>

5 : Gaston Bachelard fut un philosophe français connu pour ses travaux à propos des sciences, poésie, éducation et du temps.

6 : Cousin, J. (1986). L'espace vivant : Introduction à l'espace architectural premier. Paris: Éditions du Moniteur.

INDIVIDU	_____	COLLECTIVITÉ
MATÉRIEL	_____	ÉMOTIONNEL
PARTIE	_____	TOUT
INTÉRIEUR	_____	EXTÉRIEUR
UNITÉ	_____	DIVERSITÉ
NOMBREUX	_____	PEU
OUVERT	_____	FERMÉ
MASSE	_____	ESPACE
ACTION	_____	REPOS

Fig. 73 : Tableau des neuf ambivalences décrites par Van Eyck .
Réalisation personnelle.

I. ESPACE PRIVÉ/ ESPACE PUBLIC

RENCONTRE ENTRE LES DEUX: RÔLE DE L'ESPACE-RUE

Un lieu simultané	L'ouverture et la fermeture des lieux par les dispositifs architecturaux prennent leur sens lorsqu'elles accompagnent l'usager dans son penchant pour l'intérieur ou l'extérieur. Si la plupart des architectes considère ces réalités comme étant opposées, Van Eyck en parle comme étant des « ambivalences », des réalités simultanées qui se nourrissent l'une et l'autre. (fig 73) Le seuil servirait ainsi à conjuguer l'intérieur et l'extérieur. Il fournirait à l'homme une transition permettant d'apprécier les qualités de l'un et l'autre des espaces, un lieu simultané. Cependant, ce lieu doit prendre en compte les contrastes significatifs, et l'architecte doit concevoir un espace qui les réconcilie ¹ .
Un espace de circulation	De plus, il convient d'établir la contingence de cette notion d'entre-deux et de réconciliation, avec le concept de la rue, évoqué auparavant. En effet, « La rue a longtemps occupé une fonction déterminante dans la fabrique de l'urbanité. Incarnant la césure entre la sphère publique et les multiples univers privés, elle assure traditionnellement la mise en relation des lieux, des fonctions, des groupes sociaux. ² » Une des fonctions premières de l'espace-rue est donc d'articuler, d'unir la totalité construite, de permettre d'aller vers d'autres lieux, de rassembler. L'espace-rue apparaît alors comme un espace dynamique de mouvement, de déplacement, de circulation... tout comme le sentier, le chemin... ou la route.
Un espace de convivialité	Les espaces de l'entre-deux peuvent être plus que de simples lieux de transition, ils peuvent accueillir des activités humaines ³ . Ils transforment l'espace du logis en une expérience nuancée et riche. La sociabilité, expression de vie en société, trouve sa place à plusieurs titres dans la rue, espace d'entre-deux. En effet, la rue jouait autrefois le rôle de support de la socialisation : c'est là par exemple que les enfants faisaient leurs premières expériences de la vie en communauté. Celui-ci joue donc un rôle important dans la sociabilisation et la convivialité au sein d'un environnement urbain. Ces espaces de transition offrent souvent une zone intermédiaire où les interactions sociales peuvent se produire de manière informelle. L'aménagement des espaces d'entre-deux peut jouer un rôle clé dans la richesse du seuil et peut se développer de différentes formes. L'aménagement des espaces d'entre-deux peut jouer un rôle clé dans la richesse du seuil et peut se développer de différentes formes.

1 : Eyck, A. van. (2008). Aldo Van Eyck: Writings. Amsterdam: SUN.
2 : Fleury, A. (2004). La rue : un objet géographique ? Tracés. Revue de Sciences humaines, 5, 33-44..
3 : Ibidem



Fig. 74 : La coursive comme prolongement d'une rue publique.
Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LA COURSIVE: PROLONGEMENT D'UNE RUE PUBLIQUE

Une frontière
toujours en
mouvement

Reprenant le concept d'intermédiaire, cité précédemment, l'une des mises en application de cet espace d'entre deux dans le projet, est la création de coursives comme « rues secondaires ». En effet, les principes des rues secondaires se manifestent en créant et en marquant un premier seuil, qui soutient l'importance d'une articulation à une plus grande échelle, tel qu'un point de convergence stratégique pour plusieurs promenades et parcours.

Dans ce contexte plus ciblé, les coursives jouent ce rôle essentiel en diversifiant les trajets et en rendant l'appropriation du site imprévisible et non linéaire. Cette approche permet de profiter du site de manière différente, en offrant un système varié de parcours qui crée une richesse et une diversité d'expériences entre habitat et nature.

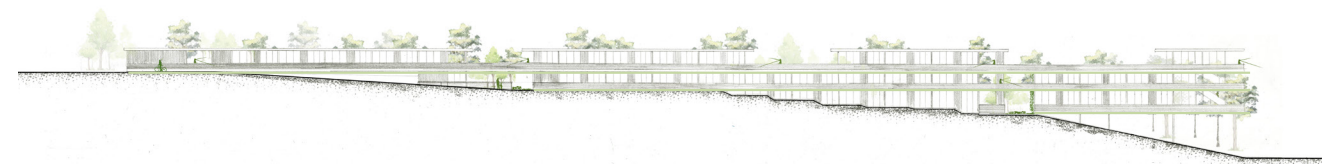


Fig. 75 : Variété de parcours.
Réalisation personnelle.

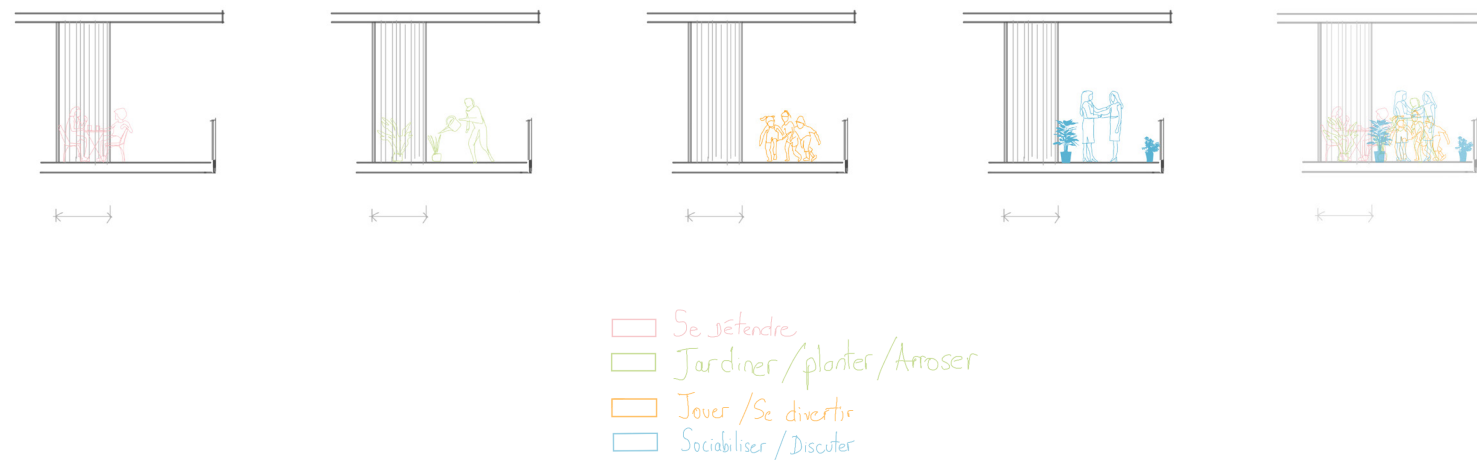


Fig. 76 : La coursive habitée comme lieu d'appropriation .
Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LA COURSIVE: PROLONGEMENT D'UNE RUE PUBLIQUE

La coursive
comme espace
de rencontre et
d'appropriation

Comme mentionné par Emmanuelle Lenel dans son dossier de recherche intitulé «Une architecture communautaire contemporaine : idéologie, spatialité et appropriations du modèle du cohabitat¹», la coursive offre une extension souhaitée de la sphère privée vers cet espace d'intermédiaire².

Certains résidents choisissent d'ouvrir leur porte ou leurs rideaux pour témoigner de leur disponibilité temporaire envers leurs voisins. L'aménagement d'une jardinière ou d'une chaise à cet endroit permet à d'autres de marquer symboliquement cette zone comme une «pré-entrée³», indiquant que les autres sont les bienvenus. S'installer dans cet espace peut également être un signe d'ouverture à la conversation. La coursive matérialise, par sa conception et son occupation, la volonté du groupe de ne pas se refermer sur lui-même, mais plutôt de former une communauté de voisinage ouverte sur son environnement.

Dans le but de créer un espace propice aux rencontres, l'ergonomie d'usage joue un rôle important. La dimension de la coursive est conçue de manière à permettre une appropriation variée, qu'il s'agisse de moments de détente, de loisirs ou de travail. Les 1,50 mètres de circulation sont aménagés de manière à offrir des espaces appropriables. (fig 76) De plus, un renforcement de 2,00 mètres est prévu, créant ainsi une séquence d'entrée pour les logements. Cette zone, reliée à la coursive par quelques marches, permet une privatisation partielle de la coursive pour chaque résident. Ce renforcement offre également la possibilité d'installer des tables ou des chaises par exemple.

1 : Lenel, E. (2021). Une architecture communautaire contemporaine : idéologie, spatialité et appropriations du modèle du cohabitat. SociologieS, Dossiers. Consulté le 20 mai 2023, sur <http://journals.openedition.org/sociologies/17539>

2 : Lenel, E., Demonty, F., & Schaut, C. (2020). Les expériences contemporaines de co-habitat en Région de Bruxelles-Capitale. Brussels Studies, Collection générale, n°142. Consulté en ligne sur <https://journals.openedition.org/brussels/4172>

3 : Legrand, M. (2013). Séquences d'entrée de grands ensembles. Rapport pour le séminaire «Grands Ensembles 2012-2013», École Supérieure Nationale d'Architecture de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée, p. 77.

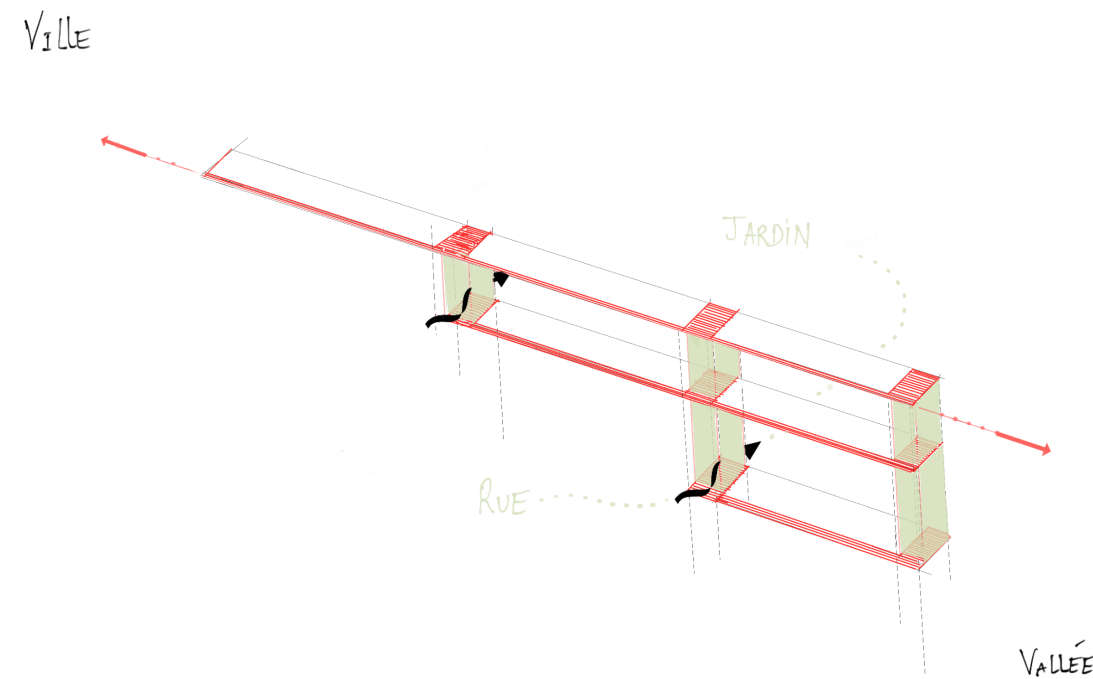


Fig. 77 : Entre circulations verticales et horizontales .
Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LA COURSIVE: PROLONGEMENT D'UNE RUE PUBLIQUE

La cursive
comme espace
de rencontre et
d'appropriation

Deux types de cursives s'articulent au sein de l'architecture proposée. En réalité, se situent deux cursives secondaires et une particulièrement importante et principale. Les deux cursives basses sont plutôt d'usage résidentiel reprenant les accès aux logements ainsi que d'accès aux espaces communs pour les habitants du programme. Bien que l'accès à celles-ci ne soient pas interdites au public, elles sont, par leur nature d'accessibilité aux habitations privées, moins propices aux déambulations publiques.

A l'inverse, la cursive haute joue le rôle du prolongement du chemin public existant. Apportant sur son axe des espaces de dilatations, contemplations, rencontres, services et équipements, elle génère à elle seule, une multitude d'atmosphères. Accessible au public elle leur permet un moment de pause et de contemplations lors d'une promenade,

« Privé et public s'entrelacent, le privé n'est pas « privé » de public, le public n'est pas l'oubli du privé, mais la relation du privé et du public s'inverse en même temps que celle des flux et des lieux. ¹ »

Située entre la sphère privée des logements, communes des espaces partagés entre les habitants, et la sphère publique de la déambulation et de son accès à un espace d'exposition panoramique sur la vallée, elle dialogue pourtant aisément parmi celles-ci par un travail mesuré du seuil qu'elle représente.

« La notion du seuil s'impose comme un élément important à contrôler pour gérer les zones partagées et celles réservées aux occupants, résidents, ou travailleurs. ² »

Toutes reliées à leurs extrémités par une circulation verticale, elles permettent d'alterner vues et perceptions, rythme et vitesse, entre une avancée longitudinale vers la vallée au nord, et des points d'arrêts dilatés, sur le jardin à l'ouest.

Par ailleurs, depuis son linéaire étendu de plus d'une centaine de mètres, la cursive haute, offre à ses usagers venant de la ville, une longue et prenante perspective lors de son avancée vers la vallée de la Scarpe. Entre végétation légère à ses débuts, jusqu'à une plongée totale à travers la cime des arbres verdoyants, la déambulation devient une expérience sensible et magique.

1 : Mongin, G. (1996) La condition urbaine. Paris : Éditions du Seuil

2 : Lapierre, J. (2013). Les salons urbains : un dialogue entre ville, habitation et eau, Université Laval.



« Quand je suis parmi vous, arbres de ces grands bois,

Dans tout ce qui m'entoure et me cache à la fois,

Dans votre solitude où je rentre en moi-même,

Je sens quelqu'un de grand qui m'écoute et qui m'aime »

Hugo, V. (1856). Aux arbres. Les contemplations.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT
LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Un site naturel La contemplation de la nature, qu'elle soit réalisée de manière immédiate ou médiée, exerce une fascination captivante sur notre être et procure une sensation de contentement. En effet, comme l'indique Garnier L, :

«Tourner la tête et regarder au-dehors, le regard vide perdu dans ses pensées. Le plonger dans la rue, observer les passants, se demander le temps qu'il fait, voir loin ou la fenêtre voisine, le pigeon perché sur la rambarde, les bourgeons laissant apparaître leur cœur d'un vert tendre à croquer, la voisine qui étend son linge, le gamin jouant avec son chat, le chat en équilibre à observer les volatiles, les nuages sombres et menaçants à l'horizon.... Le plaisir est dans la fenêtre, dans cette possibilité de poser son regard ailleurs.¹»

Cet accès vers l'environnement nous offre des moments de relaxation, insoupçonnés, qui nous procurent de brèves périodes régénératrices. De plus, il permet de nous emmener à contempler l'univers d'une autre manière. Ainsi, comme le prononça Marcel Proust :

« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux.² »

Ces nouveaux yeux se prêtent alors à apaiser notre esprit, permettant ainsi une pause réparatrice et favorisant la clarté mentale : « Notre esprit est alors accaparé sans effort par les nuages et le coucher de soleil, le mouvement des feuilles sous la brise, les cascades et les ruisseaux, le son des oiseaux ou le murmure du vent. Ces images et sons apaisants permettent à nos ressources mentales de faire une pause, à notre esprit de vagabonder et de réfléchir et favorisent donc la restauration de notre capacité à avoir les idées plus claires.³»

L'expérience du paysage Pouvoir déambuler à travers cet environnement est également une manière d'appréhender de manière sensible les seuils qui s'offrent à nous. En effet, se confronter à l'exploration d'un site en le parcourant permet une progression à travers celui-ci, témoigne de l'action de marcher, d'arpenter les lieux, les percevoir, les représenter.

Selon Soulier, H., & Salles, dans le chapitre Passage, seuil, cour⁴ , la phénoménologie examine le cheminement en tant qu'expérience sensorielle du paysage, rétablissant ainsi le lien direct entre le corps et le monde, remettant en question la relation de l'homme avec la nature.

1 : Garnier, L. (2019). Psychologie positive et écologie : Enquête sur notre relation émotionnelle à la nature. Actes Sud Editions, p 103.
2 : Proust, M. (1919). À la recherche du temps perdu. Gallimard.
3 : Li, Q. and Billon, C. (2018). Shinrin Yoku: l'art et la science du bain de forêt. First Edition. p. 110.
4 : Soulier, H., & Salles, S. (2012). Perceptions: Campus Talence-Pessac-Gradignan. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

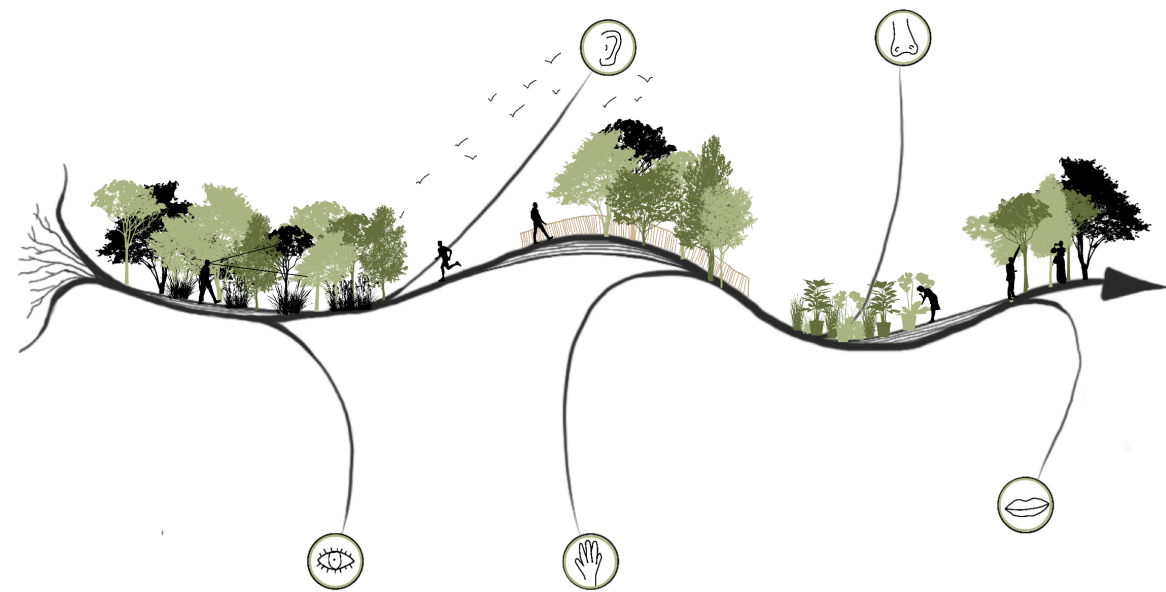


Fig. 78 : Les sens au service du seuil
Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

L'expérience du
paysage

Le cheminement représente ainsi la capacité d'un lieu à exprimer diverses pratiques et comportements, tout en reflétant une mise en réseau des espaces du quotidien. Il incarne l'action de se déplacer à pied, permettant d'appréhender les informations sensorielles du monde, influençant ainsi la perception et la représentation des lieux.

Les sens au
service du seuil

Le vécu du passage d'un seuil à un autre en architecture est un phénomène riche et complexe, où nos cinq sens interfèrent ensemble pour créer une compréhension globale de l'espace. Par conséquent, c'est grâce à cette éclipse sensorielle que nous appréhendons pleinement les glissements entre plusieurs environnements ainsi que les approches dans un nouvel espace.

Le sens de la vue est souvent le premier sollicité lors de notre approche d'un seuil architectural. Les formes, les lignes et les proportions des éléments qui composent ce seuil captent notre regard. La transition peut être suggérée par des changements de couleur, de texture ou d'éclairage, signalant ainsi le passage vers un nouvel espace.

Le sens de l'ouïe intervient également dans cette expérience. Le son de nos pas qui résonne différemment lorsque nous franchissons le seuil crée une rupture acoustique entre les espaces. L'oreille peut également capter des sons spécifiques associés à chaque espace, tels que des murmures lointains, des bruits de circulation ou le silence apaisant d'un sanctuaire.

Le sens du toucher est activé lorsque nos mains entrent en contact avec les surfaces du seuil. Les matériaux utilisés peuvent varier, offrant des sensations différentes sous nos doigts. Le froid du métal, la chaleur du bois ou la rugosité d'une pierre contribuent à notre perception de la transition entre les espaces.

Le sens de l'odorat joue un rôle subtil mais puissant dans notre expérience. Les odeurs distinctes associées à différents environnements, comme l'odeur de l'herbe fraîchement coupée dans un jardin ou celle de l'encens dans un lieu de culte, marquent la transition sensorielle d'un seuil à un autre.

Enfin, le sens du goût peut également être sollicité, bien que de manière moins fréquente, lors de notre passage d'un seuil à un autre en architecture. Par exemple, l'expérience d'un café ou d'une pâtisserie dans un café peut être associée à un espace spécifique, et le goût peut devenir une partie intégrante de notre perception de cette transition.



Fig. 79 : L'arche naturelle ouvrant sur l'amorce d'un espace public retravaillé

Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Percevoir l'espace par le tout et la partie La relation entre la qualité spatiale et l'aspect sensoriel est étroitement liée. Ainsi, dans le cadre de ce projet, je vous invite, cher lecteur, chère lectrice, à prendre un moment pour contempler ce site, à vous immerger brièvement afin de percevoir de manière plus sensible les seuils et les espaces du projet proposé :

Analyse phénoménologique Au détour de ma promenade, j'explore la citadelle, À travers ses vastes espaces, une histoire éternelle. Sur les traces de Vauban, je me suis enivrée, De matérialité, de couleurs, d'aspects sublimes.

Le boulevard du Président Allende, fraîchement réaménagé, Offre une voie sécurisée, où chacun peut circuler. Le printemps éclate, les bourgeons pointent leur nez, Une symphonie de couleurs, de vie éveillée.

Passants innombrables, accompagnés ou solitaires, Certains perdus dans leurs rêveries, d'autres en prières. Touristes avides de souvenirs, appareils en main, Sportifs vaillants, déterminés sur leur chemin.

Les larges trottoirs m'accueillent, je m'avance à ses dépens, Puis un chemin verdoyant, dans l'herbe fraîche s'étend. Aux côtés d'une fortification majestueuse, encore présente, Le temps d'une pause, je touche ses pierres omniprésentes.

Mon périple reprend, au rythme des arbres qui dansent, Leurs branches caressent le ciel, une symphonie immense. Et soudain, devant moi, à travers l'arche des feuillaisons, Un chemin intrigant se profile, un appel à l'émotion.

Différent du bitume gris qui pavait les rues alentour, Il m'interpelle, me séduit, avec sa texture de bois lourd. Je traverse le passage piéton, vers cette voie nouvelle, Le tumulte de la ville j'écoute, dos à la ville et à la citadelle,

Des murmures de nature, je capte les appels. Face à moi, les textures m'y attelle. Une paroi de bois se dresse, en parfaite harmonie, Avec une végétation basse, complice, en symbiose unie.

Je me laisse guider par les lignes horizontales du sol, Vers cette paroi qui se retourne, m'invitant à son école. Elle crée une épaisseur, une profondeur, un mystère, Où les arbustes se mêlent aux feuillages des arbres, couleurs similaires.

Et voilà que le chemin se poursuit, m'emportant plus loin, Le bardage de bois s'estompe, laissant entrevoir un autre dessein. Un mur de briques rouges s'érige, le jointoiment blanc en éclat, Une toiture de tuiles rouges se dresse, soulignant l'horizontalité là-bas.

C'est ici que se niche la première maison, derrière ce mur en déploiement, Un chemin qui se dérobe, laissant planer le doute sur son avant. Un espace clos, à droite, entre grilles en métal noir et pilastres de briques, Puis un long mur s'étire, le paysage se dessine de briques magiques.

Je décide de m'avancer, de suivre ce chemin envoûtant, L'entrée marquée par le bois, un pas vers un monde fascinant.



Fig. 80 : Entre compression et dilatation

Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Analyse
phénoméno-
logique

Sur ma droite se dresse maintenant un mur de béton, immaculé, Une haie dense, verdoyante, s'étend afin de le compléter. Les lignes horizontales du sol se perdent au loin, Un mystère se cache derrière, un secret tient son destin.

Je m'aventure dans cette rue, légère comme l'air, Entre les murs, je découvre une clarté éphémère. Le chemin s'étire devant moi, ses rythmes en cadence, Pentes et marches se succèdent, une véritable danse.

Une barrière végétale sur la droite enveloppe des jardins secrets, Les maisons résidentielles s'y cachent dans une cité. D'un espace étroit, froid, minéral et austère, Je me glisse dans un univers végétal, où règne la lumière. La nature s'épanouit, déploie sa grâce infinie,

Mes pas se font plus légers, portés par l'harmonie, Les tumultes de la ville s'estompent, douce mélodie. Les chants des oiseaux prennent vie remplissant l'air, Un instant de grâce, de quiétude découvert.

Dans cet espace enchanté, un nouveau monde se déploie, Les murs verdoyants révèlent un jardin plein de joie. La nature se déchaîne, déploie ses bras généreux, Des vues séduisantes, des perspectives dans les cieux.

Je tourne mon regard à gauche, vers le mur de verdure qui m'entoure, Un doux murmure de feuilles, une symphonie d'amour. Le long de ce mur, des rangements à vélo s'égrènent, Un mariage parfait entre fonctionnalité et charme qui m'emmène.

Et le sol en bois, fidèle sentier vers l'ailleurs, S'étend et s'élargit, tissant des liens enchanteurs. Un chemin parallèle, une autre voie à découvrir, L'aventure se profile, l'horizon se laisse conquérir.

Dans cette venelle magique, émotions et détails se mêlent, Un tableau vivant, où chaque recoin étincelle. La poésie s'écrit dans les contours de cette histoire, Un voyage au cœur des sens, une expérience à la gloire.

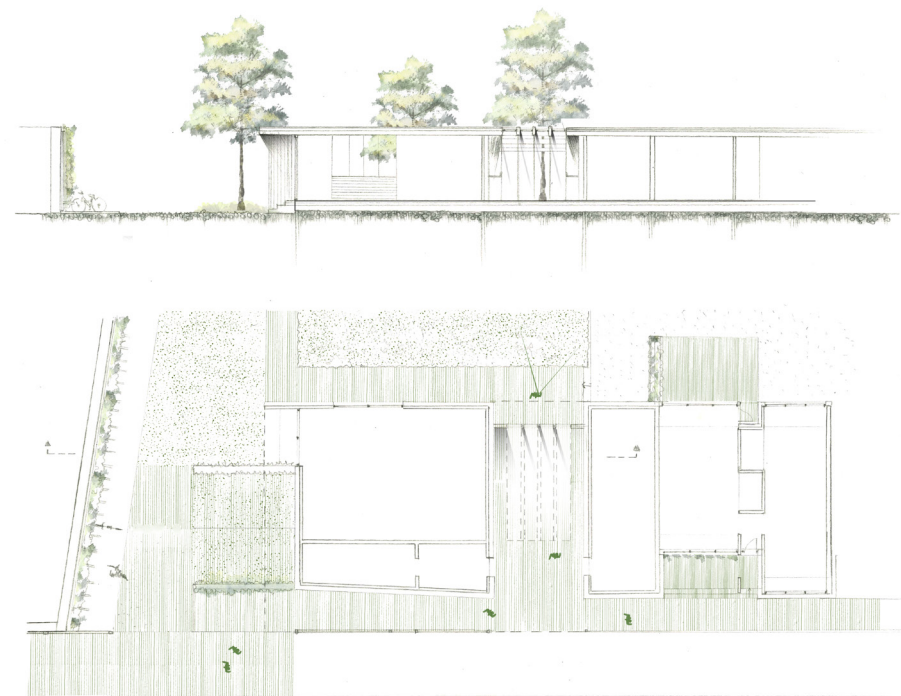


Fig. 81 : Nuances des arbres perçues par les séquences spatiales et lumineuses

Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Analyse
phénoméno-
logique

À travers cette seconde voie, je trace mon chemin, Le garde-corps me guide, dévoilant un paysage serein. La toiture en débord crée un cadre enchanteur, Une perspective verdoyante, une invitation au bonheur.

Une lueur intense attire mon regard curieux, Elle éclaire un passage vers un jardin mystérieux. Les larges baies projettent un jeu d'ombres et de lumières, Un ballet magique, une danse féerique sur la terre.

Je lève les yeux et contemple ce bain de lumière, Un spectacle divin, une vision à la fois fière. Devant moi s'étendent les troncs d'arbres majestueux, Leurs formes verticales, un rythme harmonieux.

Et grâce à cette toiture, cette cinquième façade, Je peux observer les branches en cascade. Les feuillages se mêlent, dansent avec le ciel, Un contraste saisissant, une beauté sans pareille.

Les couleurs se marient, un tableau en mouvement, Un éclatant mélange, une nature en enchantement. Dans cette harmonie des formes et des teintes, Je me laisse emporter, émerveillé par cette empreinte.

Je me risque à franchir cette baie, curieuse et charmée, Pour me retrouver sur le chemin en bois, serein et doux à fouler. Le bâtiment se dévoile alors, majestueux et imposant, Offrant une vue depuis les hauteurs, un spectacle grandiose et captivant.

Un jardin s'étend, telle une prairie fleurie, Parfois un verger, où bancs accueillent l'âme attendrie. Deux habitants, venus chercher leur courrier, Partagent avec moi leur amour pour cette intimité.

La nature ici est un lien précieux, un écrin de calme, Un havre de paix, à l'abri de la rue, où l'âme se pâme. Je m'engage alors sur la coursive, solide et élégante, Le garde-corps vertical me guide vers une vue fascinante.

Au bout de cette promenade, que vais-je découvrir ? Plusieurs personnes s'arrêtent, semblant s'épanouir. Je m'avance, le bois grince sous mes pas, Et je suis stoppée une nouvelle fois.

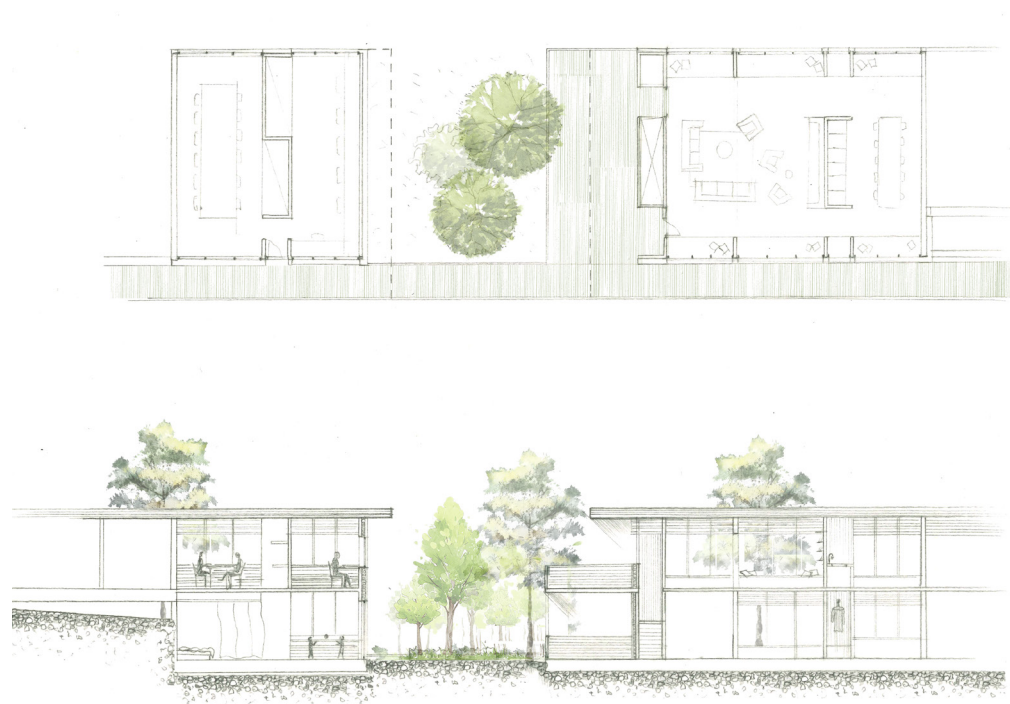


Fig. 82 : Entre porosité et convivialité

Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Analyse
phénoméno-
logique

Le bâtiment en bardage bois se dévoile devant mes yeux, S'élevant à près de trois mètres, majestueux et précieux. La topographie transforme le paysage en une merveille, Un nouvel étage inférieur s'offre à moi, une surprise qui émerveille.

Dans cet espace inattendu, je poursuis mon exploration, Bercée par l'harmonie entre l'architecture et la création. Chaque pas révèle une beauté insoupçonnée, un nouvel écho, Et je m'enivre de cette aventure, au cœur de ce bel édifice nouveau.

Le long du bâtiment, j'ai poursuivi ma marche, Des troncs aux feuilles, un changement qui s'y cache. Je me suis arrêtée, contemplant avec calme, Ce qui se produit en moi, cette douce sensation qui s'enflamme.

Une transparence dans l'architecture se révèle, Une porosité généreuse, un accès comme une étincelle. Depuis la coursive, un espace de travail se dévoile, Des étudiants s'y regroupent, dans un cadre idéal.

Le patio, nom que je lui donne avec douceur, Là où la coursive s'élargit, offrant une traversée dans la largeur. Pénétrant cet espace, une fleur de lilas m'effleure, Lorsque sur le garde-corps ma main glisse et demeure.

Succombant à cet appel, je m'approche sans détours, L'odeur envoûtante des fleurs rapidement m'entoure. Au cœur du patio, je me plonge dans ce refuge, Un pommier m'offre ses fruits, une dégustation incluse.

À l'étage inférieur, le jardin s'ouvre à la rue, Une garderie s'y trouve, où fleurs marquent son issue. Dans ce havre paisible, la nature trouve sa voie, Un espace où la quiétude se mêle à l'émoi.

Ainsi, le bâtiment se dévoile dans sa splendeur, Une invitation à la contemplation, un élan d'ampleur. De la transparence à la quiétude, je déambule avec prudence, Me laissant emporter par cette architecture aux multiples nuances.

Depuis cet endroit, je remarque une circulation verticale, Un ascenseur et un escalier qui mènent à l'étage discernable. Serait-ce le fameux «bloc de circulation» des habitations collectives ? Mais mon ressenti diffère, je m'y sens paisible, je le perçois comme une douce alternative.

Ce lieu m'enveloppe de sérénité, bien loin des conventions, Un sentiment qui s'éloigne de la définition de cette fonction. Au-delà de l'ascenseur et de l'escalier, une atmosphère se déploie, Un espace de connexion, bien plus qu'une simple voie. Entre intérieur et extérieur, je me noie.



Fig. 83 : Perspective lointaine depuis la coursive haute

Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Analyse
phénoméno-
logique

Ayant longé le bâtiment et franchi les seuils avec curiosité, J'ai découvert un espace qui m'a enchantée. La toiture en léger débord, tel un seuil protecteur, M'a préservée des rayons solaires éblouissants.

Intriguée par la conversation d'un père et son fils évoquant une pause à la cafétéria, Je suis guidée par leurs pas. Une circulation fluide dont j'entrevois un nouvel espace intérieur, Les enfants jouent, les résidents se détendent, rêveurs.

Dans cette épaisseur habitée, où le vitrage devient seuil, La frontière entre l'intérieur et l'extérieur s'efface en un clin d'œil. Ils sont bercés par le vent sur le feuillage dans le paysage, Et par le soleil qui en effleure leur visage.

La coursive, telle une passerelle suspendue, Relie à son tour les logements, formant une structure continue. À travers les profonds espaces d'entrée vitrés, des seuils s'ouvrent, Ateliers d'artistes, d'architecture, ou encore étals de fruits frais qui s'entrouvrent.

La coursive devient lien, prolongement de la rue, Offrant aux logements une vitrine, une vue. Les espaces se mêlent, invitant le public à la découverte, Une relation intime entre l'intérieur et l'extérieur s'offre à ma porte.

Après quelques pas, une toiture partagée se déploie, Un seuil vers le jardin, des potagers qui s'approprient déjà. Et sous les débords des toitures, les linges étendus, Dessinent des scènes de vie, des instants suspendus.

Au cœur de cette coursive, tel un axe vers l'horizon, La largeur du bâtiment au loin se profile, m'en offrant une vision. Quelle surprise m'attend au-delà de cette limite, Une perspective vers un nouvel espace, une nouvelle dynamique ?

Peut-être un lieu partagé, où les rencontres s'animent, Où les âmes se croisent, où les rêves s'alignent.

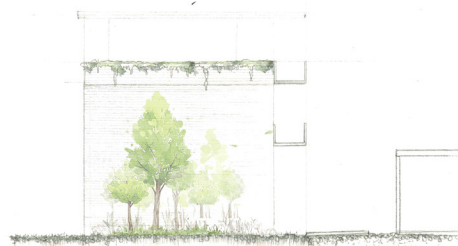
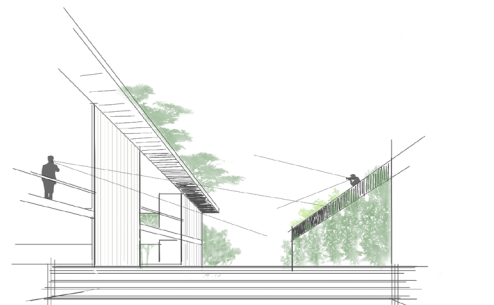
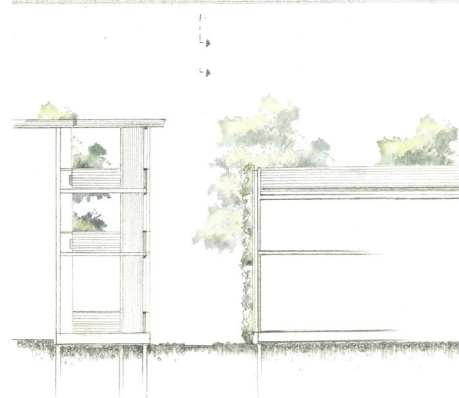
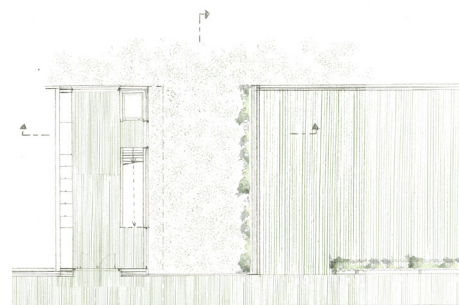
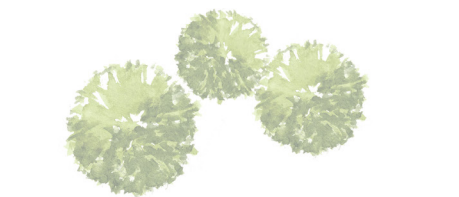


Fig. 84 : Traversée longitudinale: entre rue et nature protégée

Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Analyse
phénoméno-
logique

Portée par les rires joyeux des enfants, je me laisse guider, Sur la rue voisine, contemplant le paysage à ma droite, j'avance sans me presser. Elle s'enfonce doucement dans le relief, s'éloignant de ma vue, Tandis que je me promène sur une rue parallèle, horizontale et continue.

Le sol sous mes pas se métamorphose en une toiture surprenante, Par endroits, l'architecture se dévoile avec grâce, presque envoûtante. Arrivant près du mur tant questionné, un mur végétal apparaît, Son lierre espacé révélant le bois de sa structure, forme un mariage parfait.

Face au jardin, une perspective s'ouvre devant moi, éblouissante, Entre la verdure omniprésente, et les points de vue, une ambiance réconfortante. Un second accès depuis la rue, rejoint une circulation transversale, qui se manifeste, Et dans cet espace, un habitant récupère son linge, un détail qui atteste.

La porosité offerte dans le paysage est bien plus qu'une simple vision, Elle devient une réalité physique, et une invitation à la connexion. Quelques mètres plus bas, des personnes traversent le nouveau patio depuis la rue, Rejoignant ainsi le jardin arrière, un seuil vers un monde inconnu.

Penchée légèrement, j'observe le jeu produit entre pente et horizontalité, Et c'est là que deux autres coursives se dévoilent, dans leur singularité. L'une surgit du sol avec une présence enracinée, solide et ancrée, Tandis que l'autre semble flotter dans les airs, défiant les lois de la gravité.

Aux abords de ce patio, la convivialité se déploie avec ferveur, Le père et son fils échangent plus loin avec d'autres promeneurs. Des espaces accueillants, des fauteuils, des tables et des bancs, Animent la coursive, offrant des moments de détente, de partage saisissant.

Sur cette toiture aménagée, un voyage se dessine peu à peu, avec grâce, Où la convivialité et les rencontres sont les maîtres de la place. Entre ciel et terre, la coursive dévoile des seuils à franchir avec audace, Une invitation à explorer, à s'émerveiller, dans cet espace qui nous dépasse.



Fig. 85 : Panoramas offerts depuis les balcons ouverts sur la vallée

Photographies personnelles.



II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Analyse
phénoméno-
logique

Depuis la coursive, je m'élève en douceur, Vers une élévation progressive, pleine de splendeur. Pas à pas, je traverse le paysage en marchant, Et j'établis une relation évolutive, inspirante.

D'abord aux côtés de la majestueuse verdure, Je me fonds dans cette nature, ô combien pure. Puis, lentement, je m'élève à sa hauteur, Pour contempler la vallée avec ferveur.

Au-dessus des arbres, je me hisse fièrement, Et j'admire la vue, saisissante assurément. Une connexion privilégiée avec ce panorama, Une symbiose avec la nature, devant moi se hissa.

Au bout du bâtiment, se déploie un espace lumineux, Des parois vitrées s'ouvrent sur la nature et son milieu. L'annonce d'une exposition en fin de parcours se fait discrète, Attisant ma curiosité, une invitation secrète.

Je franchis les portes de la cafétéria, un lieu convivial, Les rires des clients se mêlent en notes joviales. L'atmosphère m'enveloppe, m'arrachant à la réalité, Un sentiment de bien-être, une pause tant espérée.

Sur le balcon extérieur, un souffle de bonheur m'enlace, Je suis transportée dans un autre espace. La vue sur la vallée m'émerveille, me comble de joie, La ville s'efface, laissant place à une harmonie de choix.

Je suis happée par l'atmosphère apaisante, hors du temps, La contemplation de la vallée, un privilège exaltant. Les sens en éveil, je m'abandonne à cette vue prodigieuse, Un instant suspendu, une communion avec la nature généreuse.

Après avoir puisé en moi ressourcement et éblouissement, Je me retourne, prête à replonger dans cet enchantement. C'est alors que mes yeux se posent sur un groupe d'individus, Remontant un escalier, discutant de randonnée à venir, bienvenues.

Intriguée, je m'interroge sur cette invitation mystérieuse, Quel est ce lieu à découvrir, cette aventure précieuse ? Je descends à mon tour pour en percer le secret, Guidée par ma curiosité, je suis prête à explorer.

Les photos et les plans racontent l'histoire d'Arras et de sa vallée, Révélant les parcours le long de la Scarpe, une belle découverte dévoilée. Les chemins, entre rivière et partie canalisée, sont expliqués en détail, Les affiches au feuillage mettent en valeur les patrimoines naturels et historiques sans faille.

Une passerelle récente relie les berges, offrant une continuité retrouvée, La Scarpe se pare d'un nouveau lien, d'une connexion renouvelée. Au fil des pas, je serai guidée par l'histoire et les paysages envoûtants, Une randonnée qui me transportera, au cœur de moments inspirants

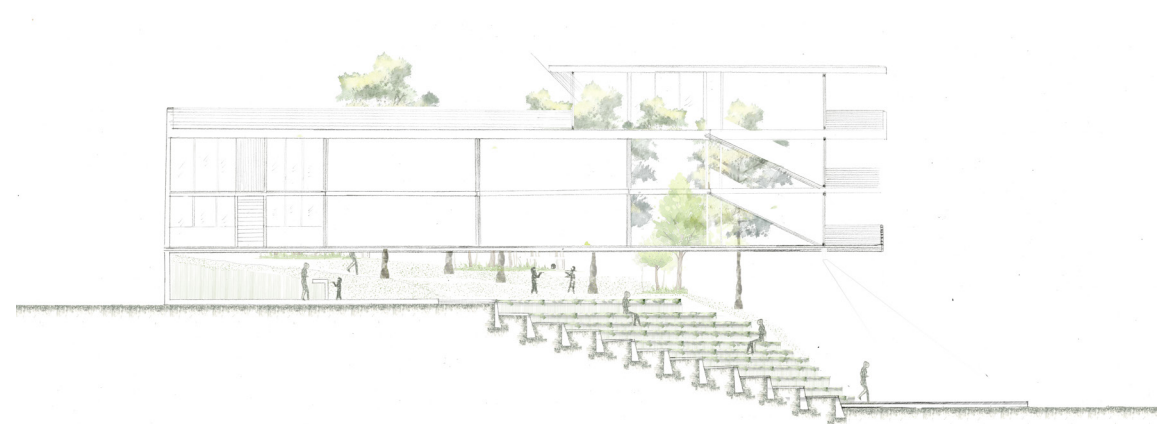


Fig. 86 : Entre gradins extérieurs en bordure de l'eau et cafétéria avec vue imprenable sur la végétation

Réalisation personnelle.

II. LE SEUIL ENTRE LA RUE ET LE LOGEMENT

LIRE ET COMPRENDRE L'ESPACE-RUE DE MANIÈRE SENSIBLE

Analyse
phénoméno-
logique

J'ai exploré avec intérêt cette exposition, étalée sur deux étages, Reliés par des balcons offrant une vue sur la vallée, un véritable hommage. À la fin de ma visite, plutôt que de remonter, j'ai choisi de poursuivre, Empruntant la dernière coursive, que j'avais observée du haut, je m'enivre.

Le long de cette coursive, j'ai traversé une façade aux logements rythmés, Puis, arrivée devant l'escalier au bout de la rue, j'ai été intriguée. Une douce mélodie résonnait, guidant ma curiosité et mon envie, Descendant les marches, j'ai découvert un espace public sous le bâtiment, une belle vie.

Est-ce un amphithéâtre ou un escalier habité ? Les marches me donnent accès au niveau haut de ce lieu privilégié. Depuis celui-ci, je constate la présence de quelques familles et groupes d'amis, Sur les gradins en bois, ils étaient assis.

En bas, se trouvait, une jeune femme sur une scénette éclaircie. C'est donc bien elle que j'avais ouïe, Offrant avec son violon, un moment magique et inouï. Elle apporte au bord de l'eau, une ambiance de paradis.

Promeneurs, habitants, ou sportifs profitèrent, De ce bonheur qui flottait dans l'air. Après avoir longtemps apprécié ce moment, J'ai rejoint le bas de l'amphithéâtre étonnant.

Face à ces pontons, au milieu du printemps, Je repris mon chemin, Pour aller emprunter plus loin, Cette passerelle que l'on recommande tant.

Elle devient mon guide, mon fil conducteur, Je me laisse emporter par son charme enchanteur. Par le chemin qui se poursuit, une nouvelle aventure s'annonce à l'horizon, Je suis prête à traverser cette passerelle et à me perdre dans un paysage que nous protégeons.

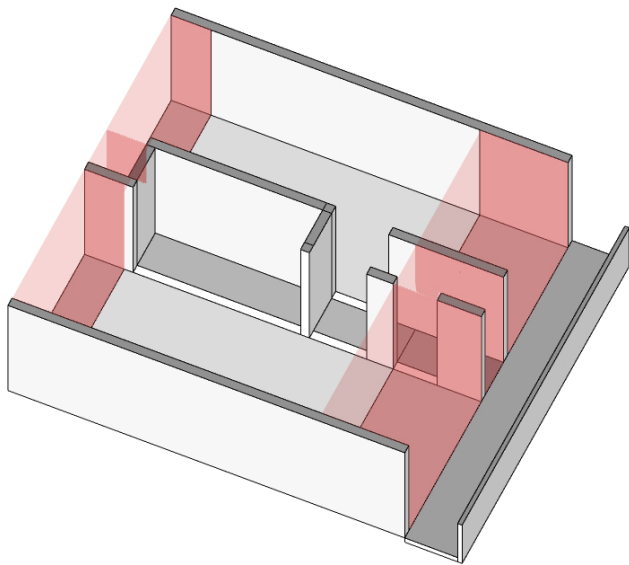


Fig. 87: Espace de transition
Réalisation personnelle.

III. ENTRE LOGEMENTS ET ESPACES PARTAGÉS: LE TRAVAIL DE L'ÉPAISSEUR
ESPACES DE TRANSITIONS

Pourquoi intégrer des espaces de transitions ?

Comme l'indique Dominique Boudet dans sa conférence intitulée «L'architecture du logement comme vecteur de convivialité?¹», le manque de soin apporté aux espaces de transition des immeubles résidentiels classiques est un défi à relever. En effet, il constate que le passage entre la rue et l'intérieur de l'immeuble est souvent peu défini :

« On passe à peine de la rue, à un espace qu'on aurait du mal quelquefois à définir par un hall d'entrée, à un ascenseur, à un couloir qui est plutôt un corridor assez sombre, à son appartement. On passe du plus privé au plus collectif sans qu'il y ait de séquences.² »

Les espaces intermédiaires revêtent une importance cruciale en tant que passerelles et zones de transition entre différents degrés d'intimité. Puisque situés entre le logement et l'espace public, ils permettent un agrandissement de la zone d'appropriation, ouvrant le logement vers l'extérieur. Leur fonction essentielle est de délimiter et de relier simultanément les différents lieux qu'ils traversent.

D'après le rapport concernant l'habitat individuel dense³, établi par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB), les immeubles collectifs confrontent les résidents à une rupture abrupte entre leur espace intérieur et l'environnement extérieur. Cependant, les espaces de transition jouent un rôle crucial en tant que médiateurs, permettant une transition harmonieuse entre l'intérieur et l'extérieur, créant ainsi un véritable entre-deux. Ils servent de lieux réversibles, représentant une extension de l'espace privé au-delà des limites du logement, où l'on accepte d'être observé, contrairement à l'intimité de notre intérieur. Ces espaces de transition, tels que les jardins ou les terrasses, revêtent une importance capitale, mais il convient également de mentionner d'autres lieux significatifs.

Comment intégrer des espaces de transitions ?

Au visage parfois froid de l'espace public, l'individu réagit par automatisme en s'orientant vers un espace privé, intime, où il peut préserver son confort. Cependant, il est indéniable que celui-ci devra tôt ou tard affronter à nouveau l'espace public d'où la nécessité de l'envisager. Ainsi, le défi crucial et majeur du seuil est de parvenir à opérer une traversée harmonieuse d'un territoire connu vers un nouvel environnement. Mais quels sont les éléments impliqués dans cette transition et comment peut-on favoriser cette période charnière ?

1 : Boudet, D. (2019-2020). Le laboratoire du logement: L'architecture du logement peut-elle être vecteur de convivialité ? . Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine.
2 : Ibidem
3 : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment. (2008). L'habitat individuel dense: Les interactions entre les dispositifs architecturaux et urbains et le déploiement des modes d'habiter. Disponible sur : <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-habitat-individuel-dense-interactions-dispositifs-pdf.pdf>

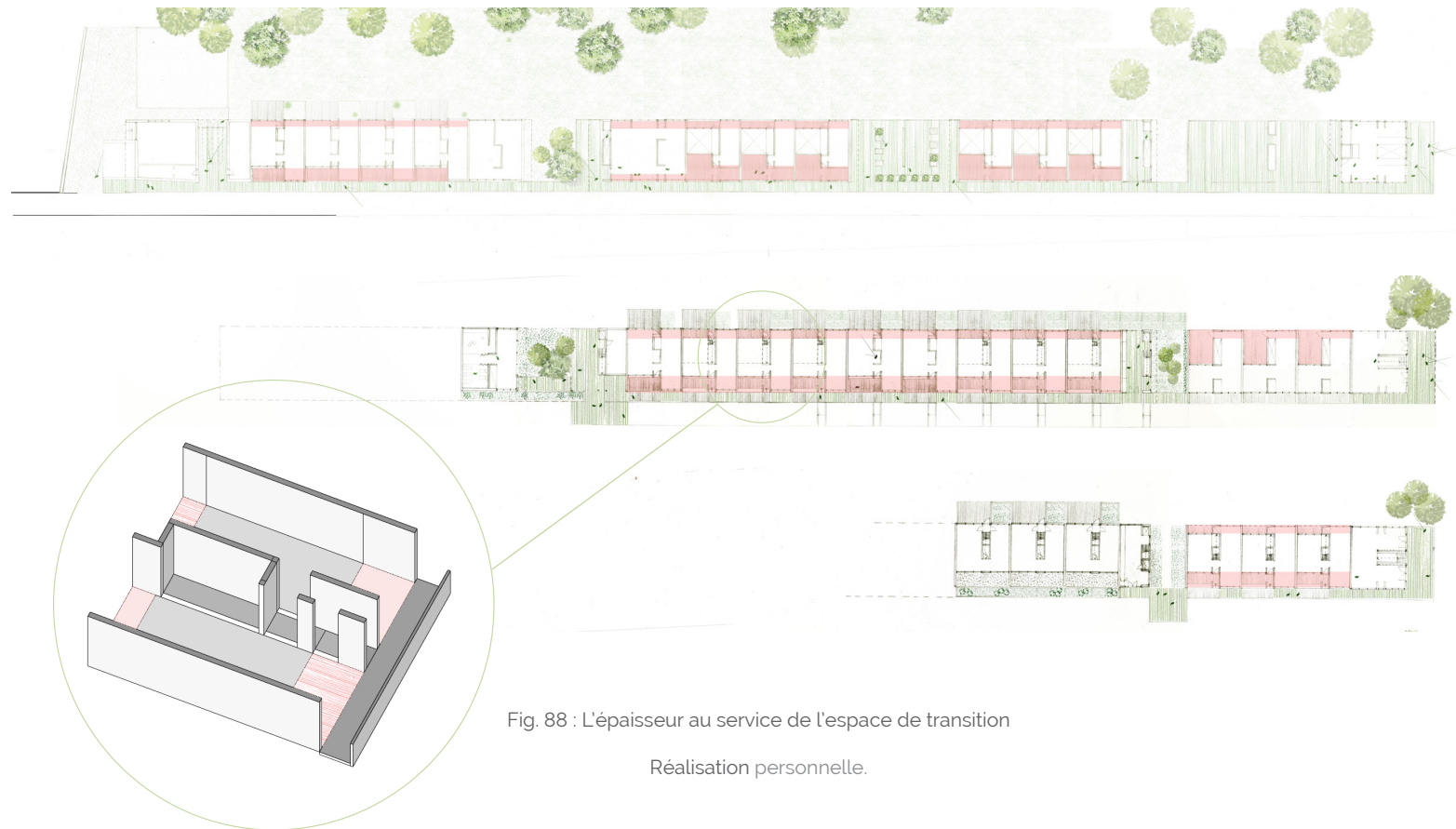


Fig. 88 : L'épaisseur au service de l'espace de transition

Réalisation personnelle.

III. ENTRE LOGEMENTS ET ESPACES PARTAGÉS: LE TRAVAIL DE L'ÉPAISSEUR

ESPACES DE TRANSITIONS

Travail de l'épaisseur

La transition entre intérieur et extérieur est dans ce projet matérialisée de plusieurs manières, suivant le caractère du lieu et du contexte avec lequel il interagit.

En effet, les différentes typologies de logements mises en place à travers les coursives, résultent d'une implantation qui diffère en fonction des rythmes topographiques. Plusieurs stratégies ont alors été adoptées selon le niveau plus ou moins élevé du rapport au public des 3 coursives présentes dans ce projet.

Ainsi, les logements en lien avec la coursive définie comme le prolongement d'une rue publique, ont donc un caractère public plus élevé que les deux autres coursives, destinées à des usages plutôt communs aux habitants, bien que le passage du public n'y soit pas interdit.

C'est pourquoi, pour tous les logements entretenant un rapport avec les coursives basses, diverses stratégies ont été menées dans un travail sensible et étroit entre coursive et logement :

Le travail de l'épaisseur, est l'axe majeur de cette recherche de transition entre coursives et logements. En effet, afin de pouvoir pratiquer le seuil dans sa temporalité, et dans l'espace, une mise en recul a été générée entre ces deux entités. Comme il est possible de le voir sur la fig 48, cette mise en recul, s'installe à travers tout le bâtiment, qu'il s'agisse d'un rapport du logement avec la coursive ou avec le jardin. Ce travail de l'épaisseur permet donc la création d'espaces extérieurs intermédiaires, tels qu'une terrasse ou une entrée couverte. Par ailleurs, le travail de recherche pour trouver les dimensions à donner à ce bandeau transitif a été réalisé en fonction de différents facteurs, tels que : la possibilité de s'approprier la coursive, de conserver un espace d'entrée dans le logement confortable et pratique, ainsi que d'entretenir une transition maîtrisée entre le logement et sa terrasse extérieure donnant sur le jardin.

C'est ainsi que l'épaisseur de transition entre la coursive du domaine privé du logement fut établie à 2,00 mètres laissant un recul nécessaire à la réduction des vues directes, et du sentiment d'intrusion des passants à travers les ouvertures du logement. Mais également, de rendre cet espace appropriable et flexible. Ainsi, la possibilité d'y installer une table et des chaises, ou encore d'entretenir un petit parterre de fleurs, par exemple, est dès lors possible grâce à cette distance. En revanche, côté jardin, une bande de 90cm vient rythmer le plan, proposant des espaces intérieurs plus proches de l'extérieur et permettent ainsi d'accentuer la symbiose de l'espace privé avec la nature environnante.

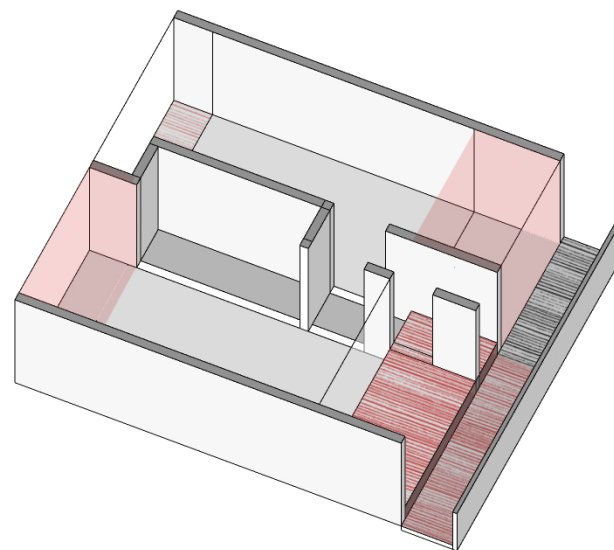


Fig. 8g : La prise de hauteur au service de l'espace de transition

Réalisation personnelle.

III. ENTRE LOGEMENTS ET ESPACES PARTAGÉS: LE TRAVAIL DE L'ÉPAISSEUR

ESPACES DE TRANSITIONS

Travail sur une
variation de
niveau

Une des autres stratégies adoptées fut la mise en valeur d'une variation entre le niveau de la coursi ve et celle de l'entrée dans le logement. En effet, l'idée de franchir un seuil peut avoir des échelles très ciblées. Monter sur une ou plusieurs marches, se situer alors dans un « sous-lieux », nous a déjà fait ressentir le passage d'un espace à un autre.

Accompagnée du travail de l'épaisseur et de mise en recul de la façade du logement, cette différence de hauteur permet d'empêcher les vues directes dans le logement et ainsi préserver une entière intimité au sein de celui-ci. En effet, une différence de 60 cm est instaurée entre coursi ve et l'espace extérieur intermédiaire s'ouvrant sur celle-ci. Ainsi, selon une enquête¹, un individu d'une hauteur d'environ 1.8m possède une hauteur moyenne des yeux située à 1.65m, Ceux-ci n'auraient alors que 5 cm de vision plus haute que les ouvertures donnant sur le logement, situées sur 1.0m de mur d'allège.

De plus, étant donné que cette différence de 5 cm se trouve généralement à une distance de 2,00 mètres de la coursi ve (où se trouvent les espaces de vie), cela permet de préserver l'intimité des habitants depuis l'extérieur vers l'intérieur. Cependant, les résidents peuvent pleinement profiter de leur relation avec l'extérieur et sa végétation.

¹ : DINBelg 2005. (2005-2006). Mesures corporelles de la population belge. Disponible sur : <http://www.dinbelg.be/adulteshommes.htm>

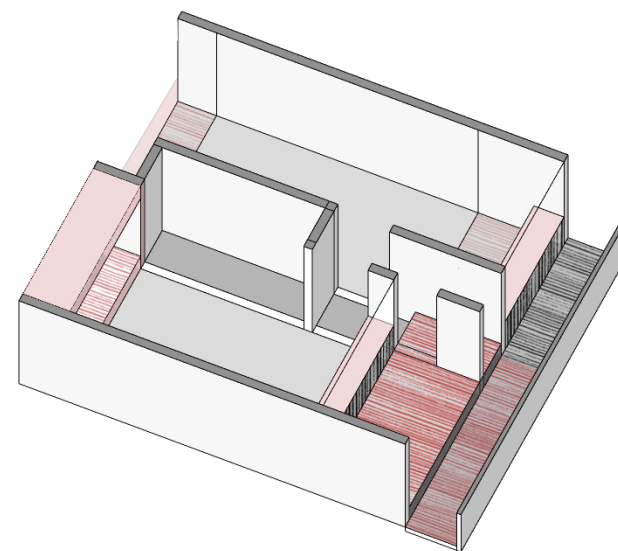


Fig. 90 : L'organisation spatiale autour de fonctions adaptées comme espaces de transitions

Réalisation personnelle.

III. ENTRE LOGEMENTS ET ESPACES PARTAGÉS: LE TRAVAIL DE L'ÉPAISSEUR

ESPACES DE TRANSITIONS

Utilisation de fonctions adaptées

Une exploration personnelle, matérialisée sous la forme d'un organigramme, a permis d'établir une relation entre les espaces intimes et extimes, afin de proposer une organisation interne des logements. De ce fait, les chambres, les salles de bain, les toilettes et les espaces de rangement ont été délibérément isolés de la coursière.

La coursière, en tant que lieu de convivialité, de sociabilité et d'appropriation, nécessite des interactions tout en préservant l'intimité. Ainsi, un choix éclairé a été fait pour concevoir des fonctions en harmonie avec la coursière d'un côté et le jardin de l'autre.

Par conséquent, les espaces de cuisine et d'entrée sont systématiquement reliés à la coursière. De même, une pièce supplémentaire, pouvant servir de bureau, de salle de jeux ou encore de pièce de repassage par exemple, s'ouvre également sur cet espace. Cette approche flexible permet de moduler l'utilisation des pièces : « Accroître la flexibilité, permettre de changer l'usage des pièces en fonction du cycle de vie, autoriser l'habitant qui ne peut pas déménager à effectuer de nouveaux choix d'usage est une solution.¹ »

La connexion avec la coursière et l'extérieur est amplifiée par la continuité des plans de travail de cuisine et du bureau, situés à la hauteur des allèges des fenêtres, qui se prolonge à l'extérieur pour former l'appui de fenêtre, permettant d'ailleurs, par exemple, d'accueillir quelques plantes aromatiques. Ces dernières peuvent être aisément accessibles depuis la cuisine. Imaginez le plaisir de cuisiner face à une fenêtre offrant une vue sur une atmosphère conviviale en premier plan (la coursière et la rue) et sur un paysage végétal en arrière-plan, agrémenté des doux parfums des plantes.

Ainsi, cette configuration harmonieuse crée une ambiance chaleureuse, où les interactions sociales, la nature environnante et le confort intérieur se fondent pour offrir une expérience culinaire unique.

1 : Bernard, Y. (2023). L'habitat à l'épreuve de la réalité pratique. Récupéré de http://www.habiter-autrement.org/01_tendances/06_tend.htm

III. ENTRE LOGEMENTS ET ESPACES PARTAGÉS: LE TRAVAIL DE L'ÉPAISSEUR

ESPACES DE TRANSITIONS

Utilisation de
fonctions
adaptées

Concernant la cursive supérieure, elle offre un cadre idéal pour accueillir des ateliers d'artistes, des expositions d'œuvres, des ateliers d'architecture ou même des petites boutiques. La proximité étroite entre ces espaces et la cursive crée une synergie remarquable. Cette configuration permet non seulement de favoriser les échanges culturels et les interactions avec le public, mais elle offre également aux habitants une visibilité privilégiée sur ces activités. Ainsi, la cursive devient un lieu de rencontre où la culture et la vie quotidienne se mêlent harmonieusement.

Dans une perspective inverse, les espaces de vie et les chambres s'ouvrent sur le jardin, offrant ainsi un dialogue avec cette nature apaisante et sereine. Dans cette configuration, l'épaisseur de 90 cm, qui fait office de transition entre l'intérieur et l'extérieur, est véritablement habitée. Par exemple, depuis le salon, un espace d'assises, propice à la détente, à la lecture ou à la contemplation de la nature, est proposé. Surélevé de 50 cm, cet espace intérieur permet également d'intégrer des espaces de rangement en dessous, tout en assurant une continuité physique et visuelle entre le sol intérieur et le sol de la terrasse extérieure, tous les deux d'une même matérialité en bois. De plus, la position du châssis dans l'épaisseur du mur joue un rôle essentiel dans cette intégrité recherchée. En étant disposé à l'extérieur de la façade, il contribue à créer une composition harmonieuse, où l'espace intérieur et extérieur ne font qu'un.

Par conséquent, à l'intérieur de la structure, des éléments de mobilier tels que des assises, des plans de travail ou des bureaux se déploient, créant ainsi des interstices qui encadrent les arbres et les espaces naturels. Ils trouvent leur place dans l'intimité d'une chambre, dans la vie d'une cuisine ou dans un renforcement de l'espace partagé, créant ainsi un lien étroit avec le paysage environnant. Comme le souligne si justement l'architecte Pascal Flammer, lors de sa conférence :

« Alors que le rez-de-chaussée concerne la connexion avec la nature viscérale du contexte, l'étage supérieur concerne l'observation de la nature - une activité plus distante et cérébrale. »

En effet, à l'étage, les relations avec l'extérieur sont plus contrôlées et se rapportent à une centralité de l'homme à l'intérieur de l'espace, qui s'ouvre ensuite vers la nature et le paysage. Pour les duplex, l'étage supérieur bénéficie d'une seconde terrasse ou d'un balcon, en lien avec la chambre principale et la double hauteur de l'espace de vie, offrant ainsi la possibilité de profiter de l'épaisseur des 90 cm pour créer une porosité en façade, tout en constituant un espace habité au sein du logement.

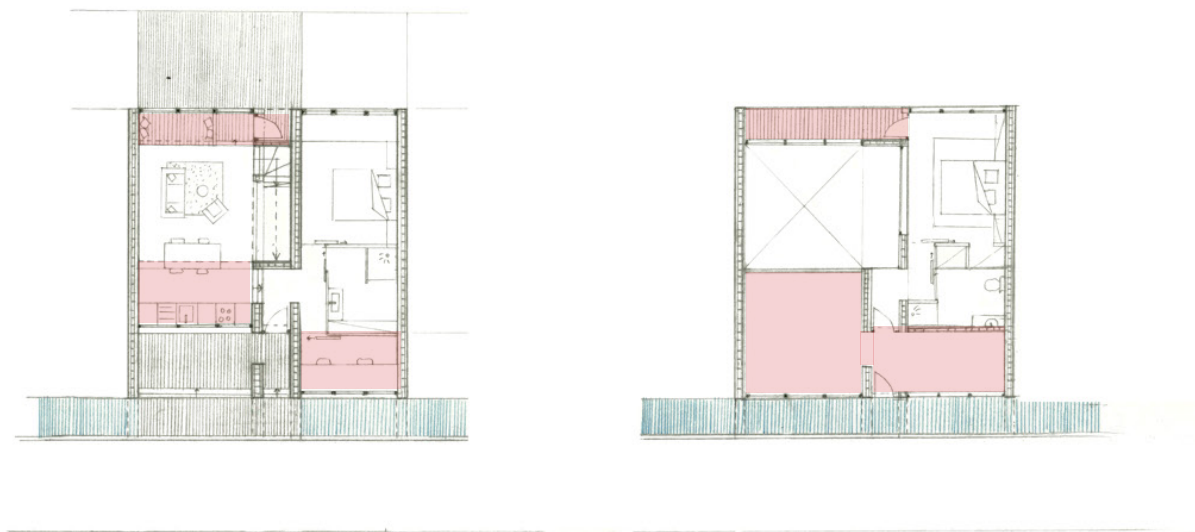


Fig. 91 : Plans d'un duplex, dont l'étage est connecté à la cursive supérieure: spécificité du logement

Réalisation personnelle.

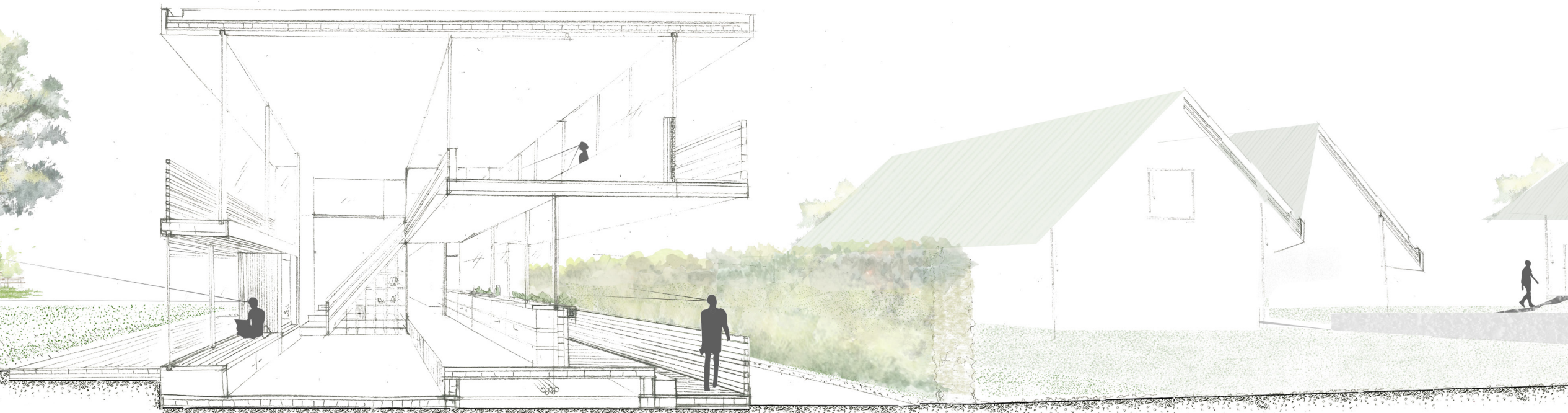


Fig. 92 : Entre public et privé; entre rue et jardin, entre convivialité et calme: Habiter.

Réalisation personnelle.

CONCLUSION

SYNTHÈSE

Dans le contexte actuel marqué par la crise écologique, nous sommes amenés à réévaluer notre relation avec la nature. Cela nécessite une remise en question de nos modes de vie, de construction et d'habitation de nos bâtiments, de nos villes et de nos territoires. Les initiatives «environnementales», «durables», «résilientes» et «écologiques» qui émergent témoignent de cette prise de conscience.

En explorant le concept de symbiose, qui représente l'aboutissement de millénaires d'adaptation et de transformation du vivant, j'ai souhaité placer au cœur de la réflexion les relations multiples que l'architecture entretient avec ses divers environnements. Bien que le bâti soit toujours en dialogue avec son environnement, les liens qui les unissent ne sont pas toujours de qualité. Ainsi, j'ai entrepris d'observer et de théoriser cette stratégie naturelle afin de repenser l'architecture dans toutes ses échelles et dimensions, en travaillant sur l'ensemble pour mieux comprendre le particulier.

En effet, plusieurs constats ont été faits : d'abord, l'artificialisation croissante des territoires, l'étalement urbain souvent incontrôlé, ainsi que la nécessité de protéger le patrimoine et la biodiversité. De plus, le besoin de contact entre nature et êtres humains, illustré récemment, lors des confinements successifs, interroge. Face à ces constats et à l'évolution constante de la notion d'habiter, j'ai décidé de rechercher comment associer tous ces facteurs de manière interactive, pour construire une réponse théorique et pratique.

La problématique centrale de mon travail porte sur la manière dont les notions de seuils et de transitions au sein d'un logement peuvent introduire une symbiose entre nature et architecture. Cette problématique m'a permis de réaliser ce travail dans une quête de découvertes. Comment travailler le seuil pour atteindre l'harmonie tant recherchée ?

Pour favoriser ces interactions, les seuils revêtent une importance particulière. J'ai compris que la notion de seuil ne se limite pas à une échelle spécifique, mais nécessite une approche transcalaire. Nous sommes constamment confrontés à des passages de seuil, que ce soit de l'intérieur vers l'extérieur, du chaud vers le froid, de l'intime à l'extime, et il est essentiel pour les architectes et les acteurs de la construction et de l'habitat, d'appréhender ces seuils de manière sensible et responsable, favorisant ainsi les interactions et la symbiose avec leur contexte.

En travaillant à travers différentes échelles, notre champ d'exploration s'élargit et interroge le territoire, la ville, le quartier, le logement, le mobilier, l'ergonomie et la matérialisation des structures. Au-delà de leurs limites physiques, ces réflexions influent également sur notre mentalité et notre mode de vie, permettant ainsi de recréer le lien entre l'homme et son environnement.

C'est pourquoi, ces différentes approches ouvrent des questionnements sur les modes de vie actuels et futurs, ainsi que sur les enjeux qui y sont liés. La recherche d'harmonie entre la préservation du paysage et l'habitat occupe une place centrale dans ce mémoire, en se basant sur l'étude du cas de la Communauté Urbaine d'Arras. Celle-ci démontre l'importance de valoriser un patrimoine naturel, ici, la vallée de la Scarpe et de revitaliser un patrimoine historique. Elle met en avant une stratégie visant à révéler une continuité écologique et explore la possibilité d'une ville durable où habitat et patrimoine cohabitent harmonieusement, en symbiose.

Enfin, plusieurs enjeux architecturaux ont été révélés au cours de ce projet, notamment l'importance d'une connexion étroite, physique visuelle et sensible avec la nature et d'une approche évolutive, favorisant les connexions par des modes de déplacement doux, l'aménagement public et la vie en communauté.

Par ailleurs, ce travail de recherche éclaire cette notion : vivre ensemble signifie vivre avec un territoire, une ville, un quartier, une rue, une cour, en perpétuelle immersion dans l'entre-deux, entre différentes échelles. Cette articulation réciproque permet des interactions enrichissantes, où les recherches théoriques nourrissent le travail de projet et vice versa.

Ces recherches sur les liens entre nature et architecture ne représentent que les premières réponses et solutions à des questionnements complexes, mais elles introduisent véritablement une vision éclairée, quant à l'introduction d'une symbiose, dont l'objectif est de créer des liens de qualité entre le projet architectural et son contexte, qu'il soit naturel ou construit. L'architecture agit alors comme un intermédiaire, reliant différents milieux, objets et temporalités. Elle privilégie la liaison plutôt que la frontière, la transition plutôt que la limite, trouvant le juste équilibre entre culture et nature, entre besoins et confort, entre spécificité et globalité.

Cette introduction à la symbiose entre nature et architecture est le point de départ d'un raisonnement que je compte approfondir tout au long de ma carrière en tant qu'architecte, et dans ma vie de manière générale. Je suis convaincue que cette approche peut avoir un impact significatif sur la façon dont nous concevons et vivons nos espaces, et qu'elle peut contribuer à créer un avenir plus durable et harmonieux.

Au-delà de ma pratique professionnelle, je considère également cette approche comme une philosophie de vie. Je crois réellement en l'importance de préserver et de respecter la nature, et en notre responsabilité collective.

SOURCES

BIBLIOGRAPHIE

SITOGGRAPHIE

ICONOGRAPHIE

Bachelard, G. (1958). La poétique de l'espace, Presses universitaires de France.

Benjamin, W. (n.d.). Passagen Werk, vol.1, Konvolut K1, 2, 491. Cité dans Teyssot, G. (1998). Seuils et plis : pour une problématique de l'intérieur ordinaire. Ecole polytechnique de Lausanne, Département Architecture, Lausanne.

Bernad, O. (2016) La recomposition de l'espace public et de l'espace privé. In Ségur, P., & Périé-Frey, S., L'Internet et la démocratie numérique. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan

Bignier, G. (2012). Architecture et écologie : Comment partager le monde habité ? Eyrolles.,p.23

Bignier, G. (2018). Architecture et écologie : Comment partager le monde habité ? Eyrolles, p. 22-24.

Boucheron, P., & Genet, J. (2013). Marquer la ville : Signes, traces, empreintes du pouvoir (XIIIe XVIe siècle). Paris-Rome : Éditions de la Sorbonne.

Boudet, D. (2019-2020). Le laboratoire du logement : L'architecture du logement peut-elle être vecteur de convivialité ? Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine.

Bougard, P., Hilaire Y.-M,Nolibos, A. (2000) Histoire d'Arras, Préface. Le téméraire

Bourdieu, P. (2000). Esquisse d'une théorie de la pratique : précédé de Trois études d'ethnologie kabyle, Seuil.

Centre de recherches d'architecture et d'urbanisme (CRAU) (1984). Villages wallons : leçons d'urbanisme. Bruxelles : Communauté française de Belgique.

Corbusier, L. (1995). Vers une architecture, Flammarion.

Courson, J.-P., & Saboulin, M. (1985). «Ménages et familles : vers de nouveaux modes de vie ?» Économie et Statistique, (175).

Cousin, J. (1986). L'espace vivant : Introduction à l'espace architectural premier. Paris: Éditions du Moniteur.

De Botton, A., Aoustin. J. P. (2009). L'architecture du bonheur, Mercure de France.

Duthion, B., Mandou. C. (2016). L'innovation dans le tourisme : Culture numérique et nouveaux modes de vie, De Boeck Supérieur.

Ekambi-Schmidt, J. (1972) La perception de l'habitat, Fenixx Réédition Numérique.

Errera, M., Cassiers, B. (1984) Lecture de la ville. Bruxelles, Régie d'aménagement.

Eyck, A. Van. (2008). Aldo Van Eyck : Writings. Amsterdam : SUN.

Fiquelet, A. (2020). La symbiose de l'architecture, de l'urbanisme et de la nature (Mémoire de master). Université d'architecture de Nantes, France.

Fleury, A. (2004). La rue : un objet géographique ? Tracés. Revue de Sciences humaines, 5, 33-44.

Foglia, L., Clausse, A. (2020) Territoire de la Communauté Urbaine d'Arras, Étude de cas, The Shift Project Fondation rurale de Wallonie, Fondation Roi Baudouin. (1984) Fiches d'aménagement rural. Bruxelles, Ministère des Travaux publics.

Garnier, L. (2019). Psychologie positive et écologie : Enquête sur notre relation émotionnelle à la nature. Actes Sud Editions, p 103.

Gemenne, F., et al. (2021). Atlas de l'anthropocène, SciencesPo les presses.

Goffman, E. (1973). Mise en scène de la vie quotidienne, Tome 1 : La présentation de soi. Paris : Éditions de Minuit, Collection Sens Commun.

Hertzberger, H. and L. Biétry (2010). Leçons d'architecture, Infolio.

Hugo, V. (1856). Aux arbres. Les contemplations.

Hugo, V. (2014). Les Misérables, Hachette.

Inter Environnement Bruxelles, Archives d'architecture moderne. (1980). Les espaces publics bruxellois. Bruxelles : Fondation Roi Baudouin.

Jacobs, J. (1992). The Death and Life of Great American Cities, Knopf Doubleday Publishing Group.

Kurokawa, K. (1987) Architecture de la symbiose 1979-1987, Electa Moniteur.

Lapierre, J. (2013). Les salons urbains : un dialogue entre ville, habitation et eau, Université Laval.

Ledent, G., Salembier, C., Vanneste, D. (2020). Sustainable Dwelling: Between Spatial Polyvalence and Residents' Empowerment, Presses universitaires de Louvain.

Legrand, M. (2013). Séquences d'entrée de grands ensembles. Rapport pour le séminaire «Grands Ensembles 2012-2013», École Supérieure Nationale d'Architecture de la Ville et des Territoires à Marne-la-Vallée. p. 77.

Li, Q. and Billon, C. (2018). Shinrin Yoku: l'art et la science du bain de forêt. First Edition. p. 110.

Lynch, K. (1960). The Image of the City. Cambridge, MA : MIT Press, p. 69.

Mabardi, J.-F., Herrera, J., Martin, N. (1986) L'observation de l'espace communal. Louvain-la-neuve- Non publié

Martin, N. (1987) Espace-rue : Espace de vie?. Habitat et participation.

I. BIBLIOGRAPHIE

Mongin, G. (1996) La condition urbaine. Paris : Éditions du Seuil

Perec, G. (1974). Espèces d'espaces, Galilée.

Perru, O. (2006). «Aux origines des recherches sur la symbiose vers 1868-1883.» Revue d'histoire des sciences 59(1): 5-27.

Piesik, S. (2017). Habiter la planète, Editions Flammarion, p14

Proust, M. (1919). À la recherche du temps perdu, Gallimard.

Romain, F. (2014). L'imaginaire fluvial contemporain : un antidote urbain ? Projets de paysage, 10.

Sauzet, M. (1996). Entre dedans et dehors : l'architecture naturelle, Editions Massin

Sauzet, M. (2022). Habiter, Entre nature et émotion. Marseille : Éditions Parenthèses.

Selosse, M. A. (2000). La symbiose : structures et fonctions, rôle écologique et évolutif, Vuibert.

Soulier, H., & Salles, S. (2012). Perceptions : Campus Talence-Pessac-Gradignan. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Szczot, F. (1972). Elements Analytiques De L'espace Urbain : Essai De Definition Du Paysage De La Ville a L'echelle De L'homme. Paris : Editions D.Vincent & Cie.

Teyssot, G. (1998). Seuils et plis : pour une problématique de l'intérieur ordinaire. Ecole polytechnique de Lausanne, Département Architecture, Lausanne.

Van Eyck, A., et al. (2008). The Child, the City and the Artist: An Essay on Architecture : the In-between Realm, SUN

Van Gennep, A. (1909). Les rites de passage. Étude systématique des rites de la porte et du seuil. Paris : Émile Nourry, p. 272.

Von Meiss, P. and K. Frampton (1993). De la forme au lieu : une introduction à l'étude de l'architecture, Presses polytechniques et universitaires romandes..

Waldheim, C. (2006). The Landscape Urbanism Reader, Princeton Architectural Press.

Zalasiewicz, J. (2019). Préface. Latour, B. (Postface), Atlas de l'Anthropocène. Science Po les presses, p. 17.

Zumthor, P. (2008). Penser l'architecture, Walter de Gruyter GmbH, Berlin, p73

«La ville d'Arras.» Arras Online. Consulté le 16 avril 2023. Disponible sur : <https://www.arras-online.com/la-ville-d-arras>

«Le Pas-de-Calais, notre territoire.» CAUE 62 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais). Consulté le 12 avril 2023, de <http://www.caue62.org/le-caue/le-caue-du-pas-de-calais/le-pas-de-calais-notre-territoire>. Arras Online. (s.d.). Parc des Grandes Prairies, Arras.» Consulté le 17 avril 2023, de <https://www.arras-online.com/parc-des-grandes-prairies-arras>.

Arzoumanian, N. (2022) Pour une architecture de l'entre-deux. Espazium. Consulté sur <https://www.espazium.ch/fr/actualites/pour-une-architecture-de-lentre-deux>

Bernad, O. (2016) La recomposition de l'espace public et de l'espace privé. In Ségur, P., & Périé-Frey, S., L'Internet et la démocratie numérique. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, disponible sur : <https://books.openedition.org/pupvd/2780>

Bernard, Y. (2023). L'habitat à l'épreuve de la réalité pratique. Récupéré de http://www.habiter-autrement.org/01_tendances/06_tend.htm

Bruxelles environnement (s.d) Comment limiter les déchets de construction, p.1 Disponible sur : https://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/IF_Eco-construction_MAT01_Part_Fr.pdf

Casilli, A. (2014), Qui menace la vie privée ? Consulté sur <http://www.casilli.fr/2014/07/03/qui-menace-notre-vie-privee-m3-millenaire-3-juillet-2014/>

CNRTL. (s.d.). Seuil. Consulté le 26 janvier 2023, de [https://www.cnrtl.fr/etymologie/seuil#:~:text=417\),.sol](https://www.cnrtl.fr/etymologie/seuil#:~:text=417),.sol)

Conseil départemental du Pas-de-Calais. (s.d.). Cartes des randonnées pédestres - L'Artois. Consulté le 10 mai 2023, de <https://www.pasdecalais.fr/Cartes/Cartes-des-randonnees-pedestres/L-Artois>.

Crema. (2020). L'observatoire de l'artificialisation des sols. Consulté le 28 avril 2023 sur : <https://paysages-territoires-transitions.cerema.fr/l-observatoire-de-l-artificialisation-des-sols-a203.html>

Demain la ville. (s.d.). Randonneurs urbains. Consulté le 13 mars 2023, de <https://www.demainlaville.com/randonneurs-urbains/>.
DINBelg 2005. (2005-2006). Mesures corporelles de la population belge. Disponible sur : <http://www.dinbelg.be/adulteshommes.htm>

Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Les sentiers des patrimoines. Version 1.0. Récupéré le 26 mars 2023, de https://www2.ffrandonnee.fr/_127/valoriser-les-itinéraires.aspx.

Futura Sciences. (s.d.). Symbiose. Consulté le 26 février 2023, de <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/nature-symbiose-260/>

Larousse. (s.d.). Symbiose, Dictionnaire Larousse. Consulté le 26 janvier 2023, de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

Géoconfluences. (s.d.). La nature en ville : des enjeux paysagers et sociétaux. Consulté le 17 avril 2020, de <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageViv.htm>

Hauts-de-France - Paysages.» Ministère de la Transition écologique. Consulté le 12 avril 2023, de <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Paysages->.

Idverde. (2021.). L'importance de la préservation du patrimoine.» Consulté le 5 mai 2023, de <https://idverde.fr/actualites/limportance-de-la-preservation-du-patrimoine/>.

Insee, RP1967 à 1999 dénombremements, RP2007 au RP2017 exploitations principales. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5397827?sommaire=5397845&geo=COM-62041#consulter-sommaire>

Insee, RP1967 à 1999 dénombremements, RP2007 au RP2017 exploitations principales. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4515899?sommaire=4515952&geo=ARR-621>

II. SITOGRAPHIE

Institut royal d'architecture du Canada. (s.d.). Qu'est-ce qu'un architecte. Consulté le 25 mars 2023, de <https://raic.org/fr/raic/quest-ce-quun-architecte>

Kouyoumdjian-Simonin, M. (2020). Le CLT, la technique de construction des immeubles en bois. Consulté sur ArchitectureBois. fr : <https://www.architecturebois.fr/clt-immeubles-bois-construction/>

La Langue Française. Symbiose. Consulté le 26 janvier 2023, de <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/symbiose>

LAGUARDA, A., Duncan Lewis scape architecture [en ligne]. Consulté le 2 mars 2023. Disponible sur : <http://www.duncan-lewis.com/PROJETS/agence.html>

Larousse. (s.d.). Seuil, Dictionnaire Larousse. Consulté le 26 janvier 2023, de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

Larousse. (s.d.). Symbiose, Dictionnaire Larousse. Consulté le 26 janvier 2023, de <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

Le Monde. «Pour Kengo Kuma, l'architecture doit être un lien entre l'homme et la nature» [en ligne]. Consulté le 2 mars 2023. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/culture/article/2021/01/11/pour-kengo-kuma-l-architecture-doit-etre-un-lien-entre-l-homme-et-la-nature_6065840_3246.html

Lenel, E. (2021). Une architecture communautaire contemporaine : idéologie, spatialité et appropriations du modèle du cohabitat. SociologieS, Dossiers. Consulté le 20 mai 2023, sur <http://journals.openedition.org/sociologies/17539>

Lenel, E., Demonty, F., & Schaut, C. (2020). Les expériences contemporaines de co-habitat en Région de Bruxelles-Capitale. Brussels Studies, Collection générale, n°142. Consulté en ligne sur <https://journals.openedition.org/brussels/4172>

Ministère de la Transition écologique. (s.d.). Atlas des paysages : Belvédères artésiens et des Vaux de Scarpe et de Sensée.» Consulté le 20 avril 2023, de http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/atlas_des_paysage_npdc_belvederes_artesiens_et_des_vaux_de_scarpe_et_de_sensee.pdf.

OFB (Office Français de la Biodiversité). Zones tampons : définition et typologie. Consulté le 23 avril 2023 de : <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/1191>

Philosophia.fr. (2020). Rencontres de Sophie 2020 : Habiter la nature [Site Web]. Récupéré de <http://philosophia.fr/activites-rencontres/rds-les-rencontres-de-sophie/2020-habiter-la-nature/>

Rechak, G. (2020). Effet de seuil : pour les architectes, de l'épaisseur de la limite. Chroniques d'Architecture. Consulté le 8 avril 2023 de : <https://chroniques-architecture.com/effet-de-seuil-pour-les-architectes-de-lepaisseur-de-la-limite/>

Sentier de grande randonnée 121. Wikimonde. Consulté le 11 mai 2023. Disponible sur : https://wikimonde.com/article/Sentier_de_grande_randonn%C3%Age_121.

Vallées de la Scarpe et de l'Escaut.» Zones Humides. Consulté le 18 avril 2023. Disponible sur : <http://www.zones-humides.org/vall%C3%Age-de-la-scarpe-et-de-lescaut>.

Ville de Sainte-Catherine. (s.d.). Pêcherie.» Consulté le 17 avril 2023, de https://sainte-catherine.fr/vie_communale/pescherie/11.

CONFERENCES/DOCUMENTAIRES :

Flammer, P. (2016). Conférence de Pascal Flammer, Architecte, Suisse [Vidéo]. Ensa Strasbourg. Récupéré de <https://youtu.be/51SXD4yaNcQ>

Larrère, C. (2020). Habiter la nature [Conférence]. Conférence Philosophie

Décret n° 2012-1492. (s.d.). Sciences Eaux et Territoires, 2014(2), p. 8. Consulté le 2 mai 2023, de <https://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2014-2-page-8.htm>.)

Cyril Dion, Un monde Nouveau, Arte.

REVUES EN LIGNE:

Article L 371-1, Code de l'Environnement. (s.d.). Sciences Eaux et Territoires, 2014(2), p. 8. Consulté le 2 mai 2023, de <https://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2014-2-page-8.htm>.

Duriez, M., Moulin, C., Matérialiser la frontière. Frontière-s, Revue d'archéologie, histoire & histoire de l'art. Consulté le 22 avril 2023 de : <https://publications-prairial.fr/frontiere-s/index.php?id=516#:~:text=Mat%C3%Agrialiser%20une%20fronti%C3%A8re%20c'est,ou%20interface%20entre%20plusieurs%20espaces>

Romain, F. (2014). L'imaginaire fluvial contemporain : un antidote urbain ? Projets de paysage, 10. Cité dans Promenade urbaine et nature : entre conception et expérience vécue. Enjeux, 6(2). Consulté le 26 mai 2023, de <https://www.erudit.org/fr/revues/enjeux/2019-v6-n2-enjeux05076/1066692ar/>.

RAPPORTS :

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment. (2008). L'habitat individuel dense: Les interactions entre les dispositifs architecturaux et urbains et le déploiement des modes d'habiter. Disponible sur : <https://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-habitat-individuel-dense-interactions-dispositifs-pdf.pdf>

Communauté Urbaine d'Arras. (2022). Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Scarpe amont - Plan d'aménagement et de gestion durable 2022, Partie 2: Synthèse de l'état des lieux.» Disponible sur https://www.cu-arras.fr/wp-content/uploads/2023/04/4_PAGD_EnqPub.pdf.

Fosse, J. (2019). Objectif 'zéro artificialisation nette' : Quels leviers pour protéger les sols ? Introduction. Rapport disponible sur : <https://paysages-territoires-transitions.cerema.fr/IMG/pdf/fs-rapport-2019-artificialisation-juillet.pdf>

Communauté Urbaine d'Arras, Fortifications de Vauban inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. (2019), Plan de gestion, de conservation et de développement durable 2019-2024, La citadelle d'Arras. Disponible sur <https://www.culture.gouv.fr/content/download/301024/3434669?version=1>

Communauté Urbaine d'Arras. (Mars 2016). PLUI de la Communauté Urbaine d'Arras – Tome 1 : Rapport de présentation – Etat Initial de l'Environnement. Disponible sur : https://www.cu-arras.fr/wp-content/uploads/2017/09/DiagPLUI39_atouts.pdf

Fig 05 : Plan de la ville et citadelle d'Arras,1793 Source: Gallica, Bibliothèque nationale de France, GED-7085

Fig. 08: Trame verte et bleue de l'Arrageois, novembre 2002, Source: Etat Initial de l'environnement Approbation, 2019, Rapport de présentation Paysage, Patrimoine, Ecologie, Biodiversité, Climat, Air et Energie

Fig 10 : Horbez, Dominique. Corot et les peintres de l'école d'Arras. Tournai : La Renaissance du livre, 2004. «La Scarpe à Arras, 1883» de Charles Desavary..

Fig 21 : Carte etat major (1820-1866) Disponible sur : www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-letat-major-1820-1866

Fig 22 : Ibidem

Fig 30 : Une unité et un lien bien identifiés dans les politiques d'aménagement de la commune et de l'Agglomération depuis vingt ans, Archives Communauté Urbaine d'Arras, document transmis par Madame Dubost Valérie, Directrice du service Urbanisme, experte externe.

Fig 31 a : Grandes-prairies. Disponible sur : <https://mapio.net/pic/p-55615638/>

Fig 31 b : ©AnneMarieWallon (2015) Grandes Prairies Arras.

Fig 35 : Les espaces de nature et publics dans le cœur d'agglomération. Source : Communauté Urbaine d'Arras. Disponible sur https://www.cu-arras.fr/wp-content/uploads/2017/09/DiagPLUI39_atouts.pdf

Fig. 46 : «Arras - La rue Ernestale.» Cartorum.fr. Consulté le 17 mai 2023, disponible sur : <https://cartorum.fr/carte-postale/320631/arras-arras-la-rue-ernestale>

Fig. 47,48 et 49 : Trois catégories de paysages habités ; Hiérarchies en milieu urbain ; Éléments analytiques de l'espace urbain., d'après Nicole Martin. Source: Martin, N. (1987) Espace-rue: Espace de vie?, Habitat et participation.

Fig. 50 : Limites perçues des quartiers de Boston en 1960. Source: Lynch, K. (1960). The Image of the City. Cambridge, MA: MIT Press.

Fig. 55 : Lutter contre l'artificialisation des sols. Source: Teruti Lucas, Land Cover Corine. Fondation pour la Nature et pour l'Homme. Disponible sur : <https://www.fnh.org/artificialisation-des-sols-de-quoi-parle-t-on-vraiment/>

Fig57 : Source: Région Hauts-de-France. Cartothèque. Occupation du solDisponible sur : https://cartes.hautsdefrance.fr/system/files/7964_CLC_nord_france_2006.pdf

Fig. 59 : Prairie Fleurie, Arras. ©GaelleSix. Disponible sur : <https://www.mon-jardin-therapeutique.com/2019/08/21/une-magnifique-prairie-fleurie-autour-de-lhopital-darras/>

Fig. 64 a); b) : Augmentation constante du nombre de logements : besoin programmatique. Réalisation personnelle. Tiré de : Insee, RP1967 à 1999 dénombremements, RP2007 au RP2017 exploitations principales. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5397827?sommaire=5397845&geo=COM-62041#consulter-sommaire>

Fig. 70 : «le chez-soi». Monique Lemoine. Seuil d'une habitation rurale typique de l'Aisne. Disponible sur :<https://moniquecaffet.blogspot.com/2011/03/dessins-darchitecture.html?spref=pi&fbclid=IwAR0scz19kJimi6qLuFoDf-peXoa1nNmV-1PrhcS8iKx-bePYif1-FuD-vkc>

Fig. 72 : ,Freepik. Peinture à L'aquarelle Sur Papier Rugueux Avec Dégradé Vert,. Disponible sur : https://fr.freepik.com/photos-premium/fond-art-abstrait-couleurs-vertes-olive-peinture-aquarelle-papier-rugueux-degrade-vert_12208573.htm



Annexe 01 : Bastion des chouettes, aussi appelé Bastion de Roeux, situé à Arras. .

Source: <https://mapio.net/pic/p-61292430/>



1948



1967



1964



1970

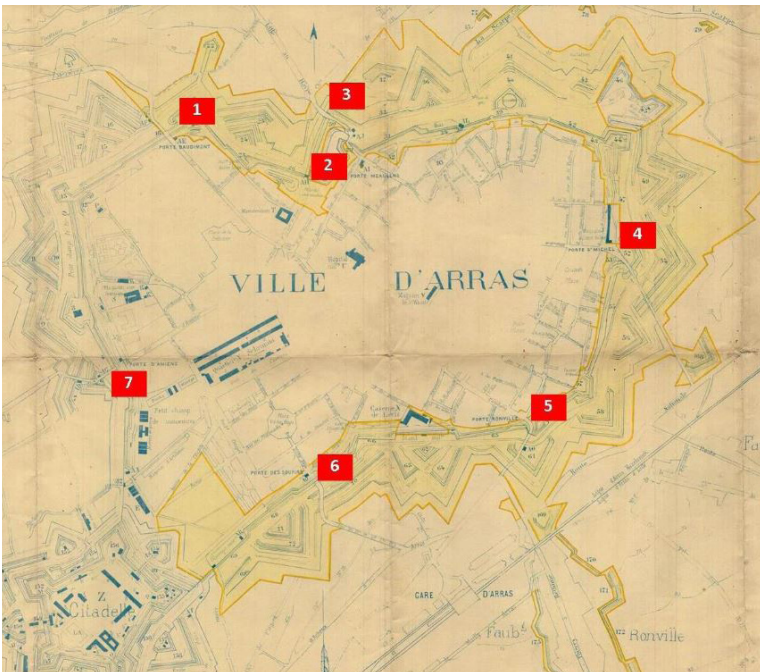
Annexe 02 : La Citadelle d'Arras, de 1948 à 1970 . .

Source: Communauté Urbaine d'Arras, Fortifications de Vauban inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. (2019), Plan de gestion, de conservation et de développement durable 2019-2024, La citadelle d'Arras. Disponible sur <https://www.culture.gouv.fr/content/download/301024/343466g?version=1>



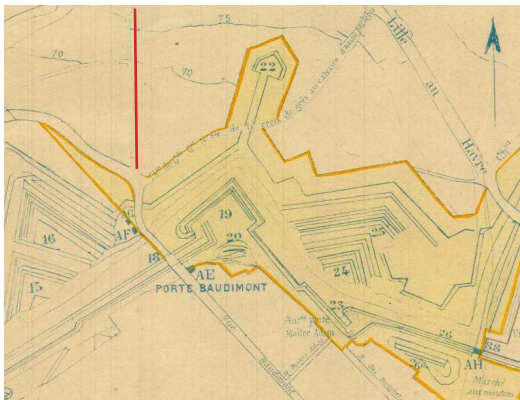
Annexe 03 : Porte Baudimont situé à Arras. Elle ne fut démolie qu'en 1929.

Source: <https://mapio.net/pic/p-61292430/>

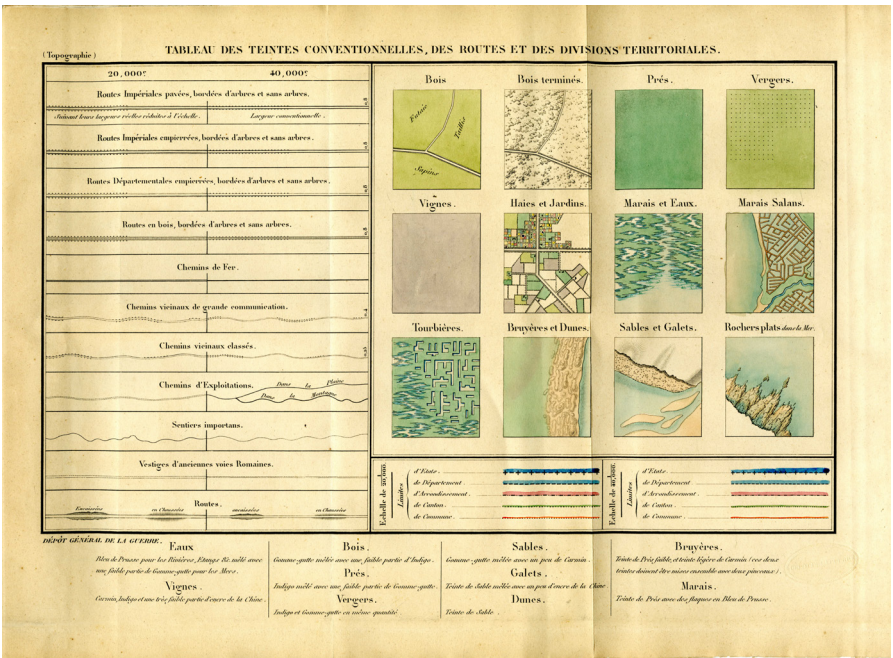


Annexe 04 : Comparaison positionnement fortifications sous Vauban avant démantèlement et carte topographique actuelle

Source: <http://arraslagrandereconstruction.fr/2020/03/1891-1934-un-demi-siecle-de-transformations-radicales.html> & Qgis



Chemin de la Fontaine Baudimont



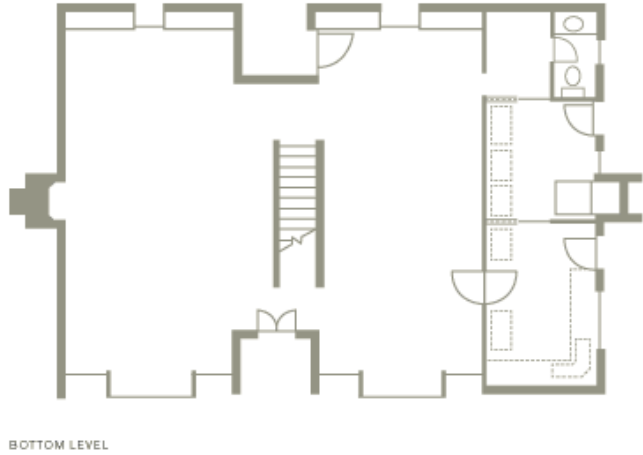
Annexe 05 : Légende carte état-major (1820-1866)

Source: <https://www.geoportail.gouv.fr/depot/layers/GEOGRAPHICALGRIDSYS-TEMS.ETATMAJOR40/legendes/GEOGRAPHICALGRIDSYS-TEMS.ETATMAJOR40-legend.pdf>



Annexe 06 : «L'histoire du parc est méconnue des plus jeunes Arrageois.» Panneau situé dans le parc des Grandes-prairies..

Source: <https://www.nordlittoral.fr/144728/article/2022-05-21/arras-quoi-sert-les-cheminees-du-parc-des-grandes-prairies>



Annexe 07 : Morphologie intérieure, Esherick House, Louis Kahn.

Source: <https://www.dezeen.com/2008/04/03/esherick-house-by-louis-kahn/>



Q : Bonjour Monsieur Laurent, quel est votre titre au sein de l'association ?

R : Bonjour ! Je suis le trésorier en charge de la pescherie de Sainte-Catherine. Mon rôle est de travailler en étroite collaboration avec les autres membres de l'exécutif de l'association pour planifier les activités et les événements, en s'assurant que les dépenses sont gérées de manière responsable et conformément aux politiques financières de l'association.

Je suis responsable de la tenue des registres financiers de l'association, de l'établissement et de la présentation des budgets annuels, de la gestion des dépenses et des revenus, ainsi que de la préparation des états financiers.

Q : Pouvez-vous me parler de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) d'Arras ?

R : L'AAPPMA est une association loi 1901 qui a pour mission la protection du milieu aquatique et la promotion de la pêche. Nous gérons la Pescherie de Sainte-Catherine et d'autres plans d'eau dans la région.

Q : Comment puis-je devenir membre de l'association ?

R : Pour devenir membre, vous pouvez vous rendre sur notre site web et remplir un formulaire d'adhésion en ligne. Nous proposons différentes formules d'adhésion en fonction de vos besoins et de vos envies.

Q : Quels sont les avantages à devenir membre de l'association ?

R : En tant que membre de l'association, vous aurez accès à tous les plans d'eau que nous gérons, ainsi qu'à des tarifs préférentiels sur la location de matériel de pêche. Vous pourrez également participer à des événements et des compétitions organisées par l'AAPPMA.

Q : Comment l'association contribue-t-elle à la protection du milieu aquatique ?

R : Nous menons des actions de sensibilisation auprès du public pour préserver les milieux aquatiques et leurs écosystèmes. Nous organisons également des opérations de nettoyage des plans d'eau pour limiter la pollution et préserver la biodiversité.

Q : Quelles sont les espèces de poissons que l'on peut pêcher dans la Pescherie de Sainte-Catherine ?

R : Dans la Pescherie de Sainte-Catherine, vous pouvez pêcher une variété de poissons, tels que les gardons, les tanches, les carpes et les brochets. Cependant, nous avons établi des règles pour la taille minimale des poissons et le nombre de prises autorisées afin de protéger la population de poissons.

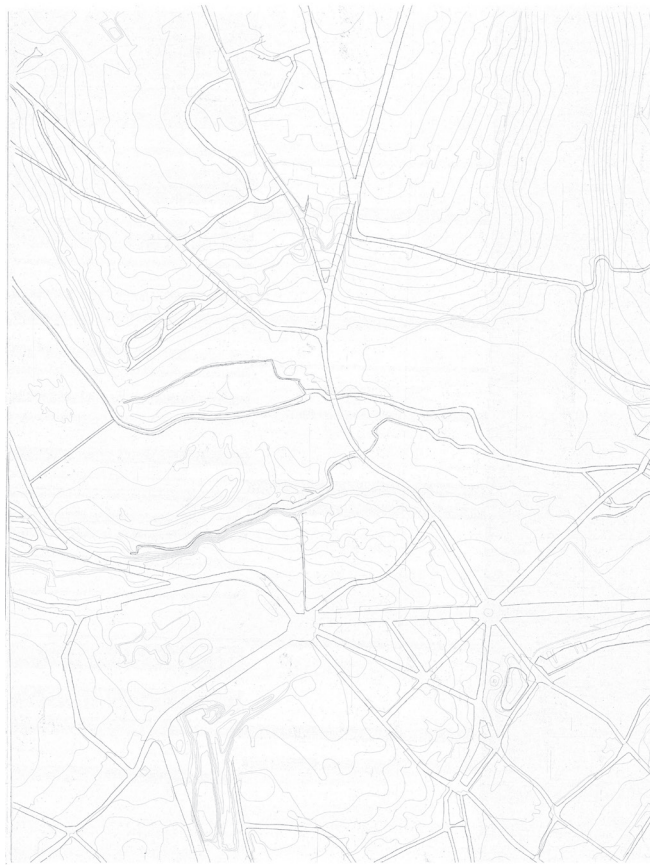
Q : Est-ce que l'association organise des événements éducatifs, par exemple, pour les enfants ?

R : Oui, nous organisons des événements spécialement pour les enfants, notamment des ateliers d'initiation à la pêche. Nous avons également un programme éducatif pour les écoles de la région, qui vise à sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement.

Q : Quelles sont les activités touristiques proposées à la Pescherie de Sainte Catherine ?

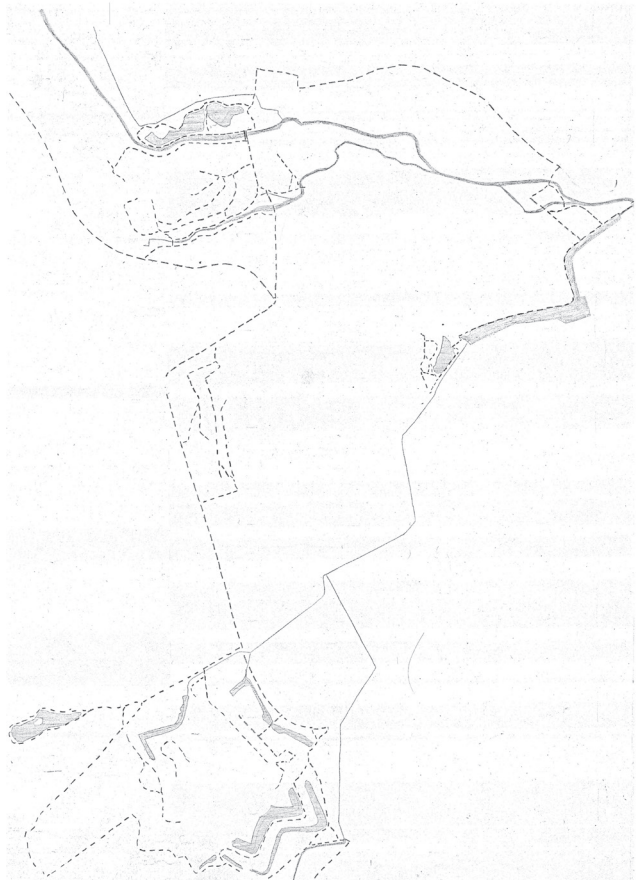
R : La Pescherie de Sainte Catherine offre une variété d'activités touristiques pour les visiteurs. La pêche est évidemment l'activité principale, mais il y a également des promenades et des pique-niques sur les rives de la Scarpe qui sont populaires. Il est également possible de louer du matériel de pêche sur place. La Pescherie peut être réservée pour des événements associatifs, scolaires ou périscolaires... Des compétitions de pêche sont également organisées régulièrement par l'AAPPMA d'Arras pour les passionnés de pêche qui cherchent à participer à des compétitions amicales.

Je dirais que la Pescherie de Sainte Catherine est une destination idéale pour les « amoureux » de la nature et de la pêche, ainsi que pour ceux qui cherchent simplement à se détendre et à profiter d'une journée tranquille en plein air.



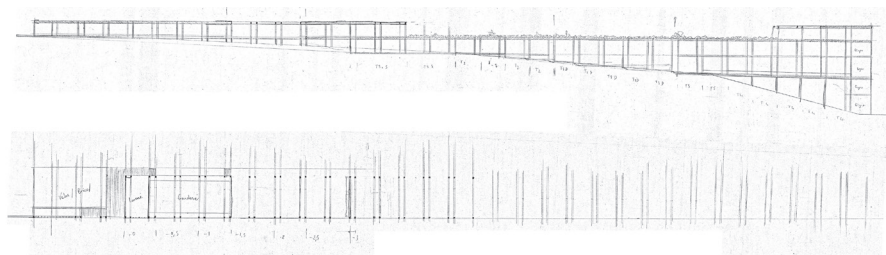
Annexe 09 : Relation topographie et voirie: relation entre ville et nature; entre patrimoine historique et naturel . .

Réalisation personnelle.

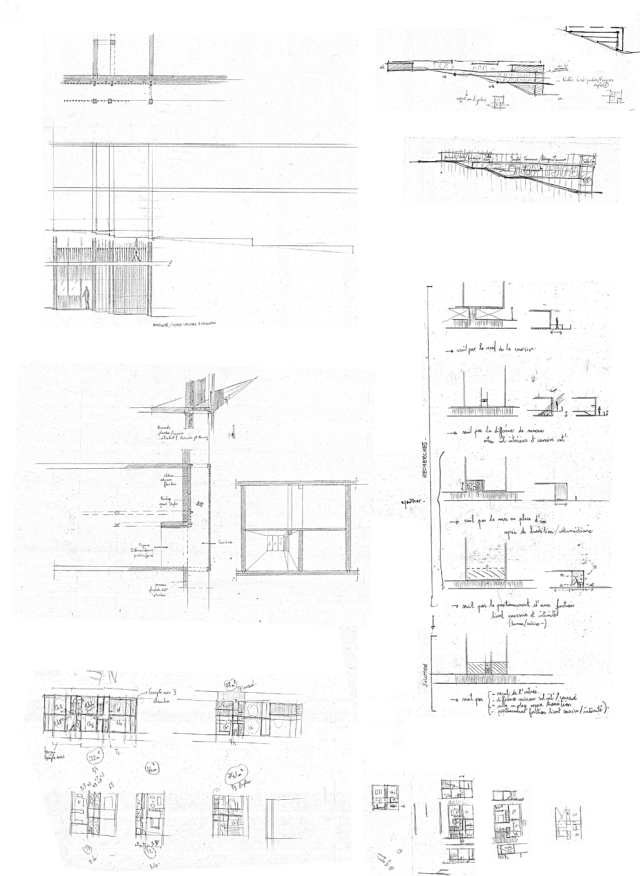


Annexe 10 : Plan promenades et relations entre patrimoine naturel et historique: vallée de la scarpe; le cinchon; la citadelle. .

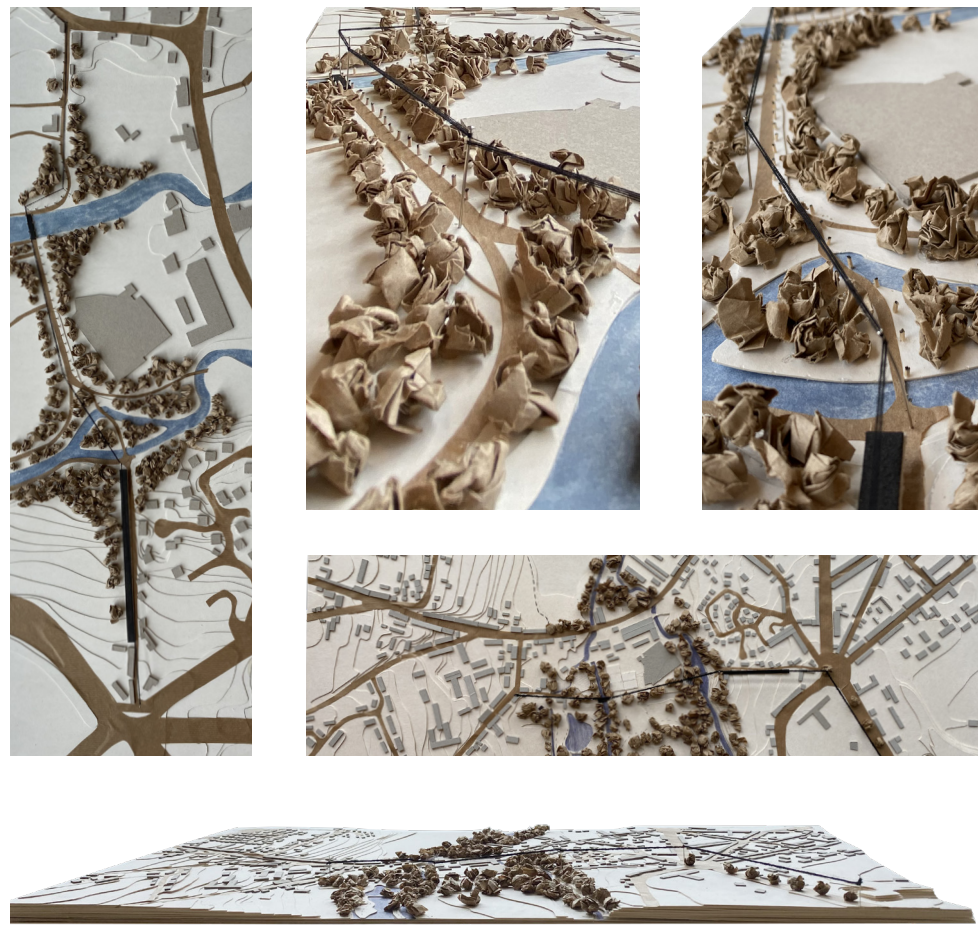
Réalisation personnelle.



Annexe 09 : Recherches d'une trame structurelle
Réalisation personnelle.

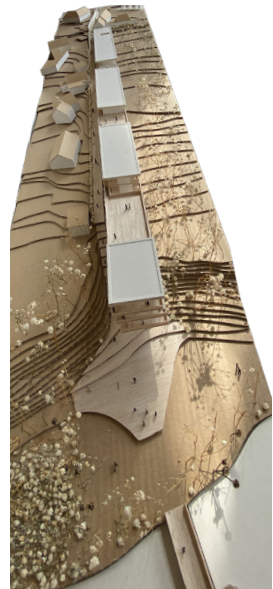


Annexe 10 : Croquis de recherches: seuil entre coursiere et logement.
Réalisation personnelle.



Annexe 11 : Photos de Maquettes
Réalisations personnelles









CROMBET HÉLÈNE

Faculté d'architecture, d'ingénierie et d'urbanisme, UCL-LOCI Tournai